

# Dossier d'information



## Mise à jour relative à l'exercice 2013

### Programme d'émission de billets de trésorerie

---

Plafond du programme d'émission : 200 000 000 MAD

Valeur nominale : 100 000 MAD

---

Organisme Conseil

---



Organisme responsable du placement

---



---

VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original du présent dossier d'information a été visé par le CDVM le 03 novembre 2014 sous la référence VI/EM/034/2014.

---

## ABREVIATIONS

---

AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AO	Appel d'Offres
BT	Billets de Trésorerie
BTP	Bâtiments Travaux Publics
CA	Chiffre d'Affaires
CCAG	Cahier des Clauses Administratives Générales
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CNRF	Commission Nationale du Recours Fiscal
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ESG	État des Soldes de Gestion
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
IDE	Investissements Directs Étrangers
IDEI	Investissements Directs Étrangers à l'Immobilier
IR	Impôts sur le Revenu
IS	Impôts sur les Sociétés
KM	Kilomètre
m <sup>3</sup>	Mètre cube
MDhs	Millions de dirhams marocains
ONEP	Office National de l'Eau Potable
OPCVM	<i>Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières</i>
PIB	Produit Intérieur Brut
QSE	Qualité Environnement Sécurité
Rex	Résultat d'exploitation
ROA	Return On Assets
ROE	Return On Equity
SA	Société Anonyme

---

---

TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TCN	Titres de Créances Négociables
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VA	Valeur Ajoutée

---

## DEFINITION

Adduction	Regroupe les techniques permettant d'amener l'eau depuis sa source à travers un réseau de conduites ou d'ouvrages architecturaux (aqueduc) vers les lieux de consommation
Agrégats	Désigne les matières premières et divers matériaux utilisés dans le domaine du BTP
Assainissement	Désigne l'ensemble des moyens de collecte, de transport et de traitement d'épuration des eaux usées avant leur rejet dans les rivières ou dans le sol. On parle d'assainissement collectif pour une station d'épuration traitant les rejets urbains. L'assainissement est dit autonome dans le cas d'une station d'épuration qui traite les rejets industriels.
Captage	Collecte de l'eau en vue de son utilisation
Collecteur en galerie	Conduite souterraine permettant l'évacuation des eaux usées et des eaux de pluie
Conduite de refoulement	Conduite permettant d'évacuer les eaux usées ou les eaux de pluie
Delesteur	Le but du délestage est de décharger temporairement une installation pour que la puissance absorbée reste ainsi inférieure
Génie civil	Représente l'ensemble des techniques concernant les constructions civiles
Ouvrage d'art	Désigne soit une construction de grande importance entraînée par l'établissement d'une voie de communication (route, voie ferrée, canal, etc.), soit un dispositif de protection contre l'action de la terre ou de l'eau, soit enfin un dispositif de retenue des eaux (digue, barrage).
Terrassement	Travail consistant à déplacer des quantités importantes de sol dans divers buts.

**SOMMAIRE**

ABREVIATIONS	2
DEFINITION	4
SOMMAIRE	5
AVERTISSEMENT .....	7
PREAMBULE	8
<b>PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNÉES .....</b>	<b>9</b>
I. PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	10
II. COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	11
III. L'ORGANISME CONSEIL .....	18
IV. LE RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION FINANCIERE .....	19
<b>PARTIE II. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION .....</b>	<b>20</b>
I. CADRE DE L'OPERATION .....	21
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION .....	21
III. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE .....	22
IV. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS .....	23
V. MODALITES DE SOUSCRIPTION .....	23
VI. REGIME FISCAL DES TITRES A EMETTRE .....	25
<b>PARTIE III. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE CAPEP .....</b>	<b>27</b>
I. RENSEIGNEMENTS SUR CAPEP .....	28
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE CAPEP .....	29
III. NANTISSEMENT D'ACTIFS .....	33
IV. NANTISSEMENT D' ACTIONS .....	34
V. MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR .....	34
VI. NOTATION .....	34
VII. GOUVERNANCE .....	34
<b>PARTIE IV. SECTEUR D'ACTIVITE DE LA SOCIETE .....</b>	<b>43</b>
I. PRINCIPAUX POLES D'ACTIVITE DE CAPEP .....	44
II. REVUE STRATEGIQUE DU SECTEUR DU BTP .....	44
<b>PARTIE V. ACTIVITE DE CAPEP .....</b>	<b>58</b>
I. HISTORIQUE .....	59
II. APPARTENANCE A UN GROUPE .....	59
III. ACTIVITES DE CAPEP .....	61
IV. MOYENS TECHNIQUES DE CAPEP .....	83
V. RESSOURCES HUMAINES DE CAPEP .....	85

VI.	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT .....	90
PARTIE VI. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE CAPEP .....		92
I.	PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENTABILITE ET DE PROFITABILITE DE CAPEP .....	93
II.	ÉTAT DES SOLDES DE GESTION.....	94
III.	BILAN .....	106
IV.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....	116
PARTIE VII. STRATEGIE ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT.....		118
I.	PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DU BTP DANS LE MONDE.....	119
II.	PERSPECTIVES DU MARCHÉ MAROCAIN .....	120
III.	ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE CAPEP .....	121
PARTIE VIII. FACTEURS DE RISQUE.....		123
I.	RISQUE CONCURRENTIEL .....	124
II.	RISQUE D'EXPLOITATION AU NIVEAU DES CHANTIERS .....	124
III.	RISQUE DE DEPENDANCE PAR RAPPORT A UN CLIENT .....	124
IV.	RISQUE LIE A LA NATURE DES CLIENTS .....	125
V.	RISQUE DE DEPENDANCE VIS-A-VIS D'UN FOURNISSEUR.....	125
VI.	RISQUE DE RENCHERISSEMENT DES MATIERES PREMIERES .....	125
VII.	RISQUE D'INDISPONIBILITE DE COMPETENCES EN RESSOURCES HUMAINES .....	126
VIII.	RISQUE DE CONFLIT SOCIAL .....	126
PARTIE IX. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....		127
PARTIE X. ANNEXES.....		129
I.	DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES SOCIALES DE CAPEP.....	130
II.	MODELE DE BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX BILLETS DE TRESORERIE.....	168

## AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en Billets de Trésorerie est soumis au risque de non remboursement. Ce programme d'émission de Billets de Trésorerie ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par Capep.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité du programme d'émission de Billets de Trésorerie ni sur la qualité de la situation de Capep. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des Billets de Trésorerie.

Le présent dossier d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription des Billets de Trésorerie, objet du présent dossier d'information.

Les personnes en la possession desquelles ledit dossier viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme chargé du placement ne proposera les Billets de Trésorerie, objet du présent dossier d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où ils feront une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) ni Capep ni BMCE Capital Conseil n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par les organismes chargés du placement.

## PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 15 du Dahir 1-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables, telle que modifiée et complétée, le présent dossier d'information porte, notamment, sur l'organisation de Capep, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'Opération envisagée.

Le présent dossier d'information a été élaboré par BMCE Capital Conseil, agissant en qualité d'Organisme Conseil de Capep dans le cadre d'un programme d'émission de Billets de Trésorerie pour un plafond de 200 millions de dirhams.

Les personnes en la possession desquelles le présent dossier d'information viendrait à se trouver, sont invitées par BMCE Capital Conseil à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de souscription à ce type d'opération.

Le contenu du présent dossier d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par la société Capep, notamment lors des due diligences effectuées auprès de la Société selon les standards de la profession ;
- Liasses comptables de Capep pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- Procès-verbaux des Conseils d'Administration, des Assemblées Générales Ordinaires, des Assemblées Générales Extraordinaires pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 et de l'exercice en cours ;
- Rapports des commissaires aux comptes pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013.

En application des dispositions de l'article 15 de la loi n° 35-94 promulguée par le dahir n° 1-95-3 du 26 janvier 1995 relatif aux titres de Créances Négociables (TCN), ce dossier d'information doit être:

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public au siège de Capep et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions selon les modalités suivantes :
  - ✓ Il est disponible à tout moment au siège social de Capep Km 9, route Mediouna, Hay Inara, Casablanca ;
  - ✓ Il est disponible sur demande dans un délai maximum de 48h auprès de l'organisme chargé de placement : BMCE Bank : 140, Avenue Hassan II – 20 000 Casablanca.
  - ✓ Il est disponible sur le site du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)).

## PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNÉES

## I. Président du Conseil d'Administration

### I.1. Représentant

Dénomination ou raison social	Capep SA
Représentant légal	M. Mohamed Ibnou Zahir
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Km 9, route Mediouna, Hay Inara, Casablanca, Maroc
Numéro de téléphone	+ 212 5 22 21 63 95
Numéro de fax	+ 212 5 22 21 07 42
Site web	<a href="http://www.capep.co.ma">www.capep.co.ma</a>

### I.2. Attestation

Le Président du Conseil d'Administration de Capep atteste que, à sa connaissance, les données contenues dans le présent dossier d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Capep ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Mohamed IBNOU ZAHIR  
 Président du Conseil d'Administration  
 Capep SA

## II. Commissaires Aux Comptes

### II.1. Représentants

Prénoms et noms	Laurent Abergel	Brahim Chaoui
Fonction	Associé gérant	Associé gérant
Dénomination et raison sociale	AubartAbergel & Associes	Expert.com
Adresse	12, rue Abou Hassan Al Chaari, Casablanca	134 Bd Zerktouni 5 <sup>er</sup> étage, Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 48 70 21 /22	05 22 49 03 26
Numéro de fax	05 22 48 70 25	05 22 49 02 59
Adresse électronique	<a href="mailto:abergel@iam.net.ma">abergel@iam.net.ma</a>	<a href="mailto:b.chaoui@marocexperts.com">b.chaoui@marocexperts.com</a>
Date du 1 <sup>er</sup> exercice soumis au contrôle	1997	2014
Date d'expiration du mandat actuel	31/12/2014	31/12/2016

### II.2. Attestation relative aux comptes sociaux pour les exercices clos le 31 décembre 2011, 2012 et 2013

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux annuels audités de Capep SA.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse sociaux annuels de Capep tels qu'audités par nos soins pour les exercices clos le 31 décembre 2011, le 31 décembre 2012, et le 31 décembre 2013.

Les commissaires aux comptes

Laurent ABERGEL  
AubartAbergel & Associés

Brahim CHAOUI  
Cabinet Brahim Chaoui

## II.2.1. Rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société C.A.P.E.P S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 48.684.078,15 dont un bénéfice net de MAD 5.587.439,74.

### *Responsabilité de la Direction*

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### *Responsabilité des Auditeurs*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

### *Opinion sur les états de synthèse*

- La société CAPEP S.A. a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices 2002 à 2005. L'avis d'imposition a été émis le 31 août 2011 sur la base de la réponse du CNRF du 8 mars 2011. La CAPEP a introduit un recours devant le tribunal administratif le 5 mai 2011 et a demandé au percepteur de surseoir au recouvrement de l'avis d'imposition contre la constitution des garanties suffisantes. Le montant global de l'avis (montants global des redressements et des pénalités) s'établit à un maximum de MDH 6,2. La société a provisionné un montant de MDH 2. A ce stade nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue de ce recours et sur son impact sur les comptes de la Société au 31 décembre 2011 ;
- La société CAPEP S.A. a fait l'objet d'un contrôle CNSS au titre des exercices 2006 à 2009. Le résultat du contrôle a été notifié à la société en date du 14 avril 2011. La CAPEP S.A. a déposé deux réponses en date du 27 mai 2011 et du 13 décembre 2011 où elle remet en cause la quasi-totalité des redressements notifiés. Le montant global de l'avis (montants global des redressements et des pénalités) s'établit à un maximum de KDH 950. La société a provisionné un montant de KDH 100. A ce stade nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue de ce contrôle et sur son impact sur les comptes de la Société au 31 décembre 2011.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 1 et 2, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société C.A.P.E.P S.A. au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

*Vérifications et informations spécifiques*

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 4 mai 2012

Les commissaires aux comptes

Laurent Abergel  
Aubart Abergel & Associés

Brahim Chaoui  
Cabinet Brahim Chaoui

## II.2.2. Rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société C.A.P.E.P S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 56 872 073,34 dont un bénéfice net de MAD 8 187 995,19.

### *Responsabilité de la Direction*

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### *Responsabilité des Auditeurs*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

### *Opinion sur les états de synthèse*

- La société CAPEP S.A. a fait l'objet d'un contrôle CNSS au titre des exercices 2006 à 2009. Le 7 juin 2012, la société a été notifiée du résultat d'inspection des déclarations de salaires pour un montant de KMAD 724 au titre de redressements et des pénalités. Le 14 juin 2012 la société Capep a déposé une demande de réexamen du dossier et a demandé au percepteur de la CNSS de surseoir au recouvrement de l'avis d'imposition contre la constitution de garanties suffisantes. Le total des provisions constituées au 31 décembre 2012 s'élève à un montant de KMAD 210. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue de ce contrôle et sur son impact sur les comptes de la Société au 31 décembre 2012.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 1, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société C.A.P.E.P S.A. au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### *Vérifications et informations spécifiques*

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 22 mars 2013

Les commissaires aux comptes

Laurent Abergel  
Aubart Abergel & Associés

Brahim Chaoui  
Cabinet Brahim Chaoui

### II.2.3. Rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société C.A.P.E.P S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 86 242 879,02 dont un bénéfice net de MAD 4 370 805,68.

#### *Responsabilité de la Direction*

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### *Responsabilité des Auditeurs*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

#### *Opinion sur les états de synthèse*

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société C.A.P.E.P S.A. au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

*Vérifications et informations spécifiques*

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 mai 2014

Les commissaires aux comptes

Laurent Abergel  
Aubart Abergel & Associés

Brahim Chaoui  
Cabinet Brahim Chaoui

### III. L'Organisme Conseil

#### III.1. Représentant

Dénomination ou raison social	BMCE Capital Conseil
Représentant légal	Mehdi Jalil Drafate
Fonction	Président du Directoire
Adresse	63 boulevard Moulay Youssef, 20 000 Casablanca
Numéro de téléphone	+212 522 42 91 00
Numéro de fax	+212 522 43 00 21
Adresse électronique	<a href="mailto:mj.drafate@bmcek.co.ma">mj.drafate@bmcek.co.ma</a>

#### III.2. Attestation

Le présent dossier d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de Capep à travers :

- Les requêtes d'information et les éléments de compréhension auprès de la direction générale de Capep;
- L'analyse des comptes sociaux 2011, 2012 et 2013 et la lecture des procès-verbaux des organes de direction, d'administration et des assemblées d'actionnaires de Capep pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 et de l'exercice en cours ainsi que les rapports de gestion relatifs aux exercices 2011, 2012 et 2013.

La préparation de ce dossier d'information a été effectuée conformément aux règles et usages internes en vigueur au sein de BMCE Capital Conseil.

Mehdi JALIL DRAFATE

Président du Directoire

BMCE Capital Conseil

#### IV. Le responsable de la communication financière

##### IV.1. Identité

Prénom et nom	IbnouZahir Soumia
Fonction	Directeur Support
Adresse	Km 9, route Mediouna, Hay Inara, Casablanca, Maroc
Numéro de téléphone	0522 21 63 95/96/99
Numéro de fax	0522 29 07 42
Adresse électronique	<a href="mailto:i.soumia@capep.ma">i.soumia@capep.ma</a>

## PARTIE II. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

## I. Cadre de l'Opération

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), Capep a décidé de mettre en place un programme d'émission de billets de trésorerie portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée inférieure ou égale à un an.

Le présent programme d'émission, d'un plafond de 200 000 000 de dirhams, autorisé par le Conseil d'Administration tenu en date du 18 juillet 2011, qui a donné les pouvoirs les plus étendus au Président Directeur Général à l'effet d'accomplir toutes formalités matérielles nécessaires à l'émission des billets de trésorerie.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les TCN sont en circulation, le dossier d'information fera l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice.

Toutefois, des mises à jour occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis ou tout événement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme.

Engagement d'information au CDVM :

L'émetteur s'engage à communiquer au CDVM à l'issue de chaque émission, les caractéristiques des billets de trésorerie émis (maturité, taux d'intérêt nominal, date de jouissance, date d'échéance), ainsi que les résultats des placements des billets de trésorerie par catégorie de souscripteurs.

## II. Objectifs de l'Opération

Capep souhaite procéder à un programme d'émission de billets de trésorerie afin de :

- Optimiser le coût de financement à court terme en substituant, de manière partielle ou totale, aux concours bancaires court terme existants des billets de trésorerie ;
- Faire face à la hausse des besoins en fonds de roulement de la Société liée à la croissance de son activité ;
- Diversifier les sources de financement pour une meilleure négociation avec ses partenaires financiers ;
- Consolider son image auprès des investisseurs institutionnels à travers une visibilité accrue sur le marché de capitaux.

### III. Renseignements relatifs aux titres à émettre

Tableau 1 Renseignements relatifs aux titres à émettre

Nature des titres	Titres de Créances Négociables dématérialisés par inscription au dépositaire Central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités
Forme des titres	Au porteur
Plafond du programme	200 000 000 Dirhams
Nombre de titres	2 000 titres
Valeur nominale	100 000 Dirhams
Maturité	De 10 jours à 12 mois – A définir à chaque émission
Date de jouissance	À la date de règlement
Taux d'intérêt	Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché
Intérêts	<i>In fine</i> , soit à l'échéance de chaque billet
Remboursement du principal	<i>In fine</i> , soit à l'échéance de chaque billet
Négoциabilité des titres	Aucune restriction n'est imposée par les conditions de l'émission à la négociabilité des billets de trésorerie émis
Garantie	L'émission ne bénéficie d'aucune garantie

## IV. Syndicat de placement et intermédiaires financiers

Tableau 2 Syndicat de placement et intermédiaires financiers

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global	BMCE Capital Conseil	63, Bd Moulay Youssef, Casablanca
Organisme chargé du placement	BMCE Bank	140, Avenue Hassan II, Casablanca
Établissement teneur de comptes titres	BMCE Bank	140, Avenue Hassan II, Casablanca
Dépositaire central	Maroclear	Route 1077 par route d'El Jadida, 18 Cité Laia – 20200 Casablanca

## V. Modalités de souscription

### V.1. Période de souscription

A chaque fois que Capep manifestera un besoin de trésorerie, BMCE Bank procédera à l'ouverture de la période de souscription au moins 96 heures avant la date de jouissance.

### V.2. Souscripteurs

Les personnes physiques ou morales, résidentes ou non résidentes. Les souscriptions doivent être faites en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs.

### V.3. Identification des souscripteurs

L'organisme chargé du placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, il doit obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie et la joindre au bulletin de souscription :

Catégories de souscripteurs	Document d'identification
Associations	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt de dossier.
Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant.
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie.  Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal ;  Pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV), le numéro du registre de commerce.
Personnes morales étrangères	Modèle des inscriptions au registre de commerce ou équivalent attestant de l'appartenance à la catégorie ou tout moyen jugé acceptable par l'établissement placeur.
Personnes morales marocaines	Modèle des inscriptions au registre de commerce.
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document.
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident.

Personnes physiques résidentes marocaines et ressortissants marocains à l'étranger et Photocopie de la carte d'identité nationale.

#### V.4. Modalités de souscription

Les souscriptions seront réalisées à l'aide de bulletins de souscription fermes et irrévocables après la clôture de la période de souscription, ces bulletins doivent être remplis et signés par le souscripteur, selon le modèle joint en Annexe. Les ordres de souscription seront collectés par l'organisme chargé du placement.

Les souscriptions seront acceptées et enregistrées au fur et à mesure de leur confirmation par écrit à BMCE Bank et ce, jusqu'à l'atteinte du plafond de l'émission.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire :

- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. L'organisme chargé du placement est tenu d'obtenir une copie de la page du livret de famille ou d'un document équivalent faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur et de la joindre au bulletin de souscription ; en ce cas les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;
- Les souscriptions pour le compte de tiers sont autorisées à condition de présenter une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. L'organisme chargé du placement est tenu d'en obtenir une copie et de la joindre au bulletin de souscription. Les titres souscrits doivent, en outre, se référer à un compte titres au nom de la tierce personne concernée, lequel ne peut être mouvementé que par cette dernière, sauf existence d'une procuration ;
- Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant aussi l'ouverture d'un compte doit se faire en présence de son titulaire selon les dispositions légales ou réglementaires en vigueur ;
- Tout bulletin doit être signé par le souscripteur ou son mandataire. L'organisme chargé de placement doit s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements;
- Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès de l'organisme chargé du placement. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres.

Tous les ordres de souscription :

- ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité ;
- sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

L'annulation des ordres de souscription ne répondant pas aux conditions précitées s'effectue à la fin de la collecte de l'ensemble des ordres de souscription.

#### V.5. Modalités d'allocation

Au cours de la période de souscription, les allocations se feront selon la méthode du « premier arrivé / premier servi », en fonction des souscriptions reçues et des quantités de billets de trésorerie disponibles. Ainsi, lors de la clôture de la période de souscription, l'allocation des titres sera faite.

La période de souscription peut être clôturée par anticipation dès que le placement de la totalité de la tranche émise aura été effectué totalement.

## V.6. Modalités de versement des souscriptions

Le règlement des souscriptions se fera par transmission, à la date de jouissance, d'ordres de livraison contre paiement (LCP MAROCLEAR) par BMCE Bank, en sa qualité d'établissement teneur de comptes titres. Les titres sont payables au comptant en un seul versement.

## VI. Régime fiscal des titres à émettre

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

### VI.1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

#### VI.1.1. Personnes Résidentes

##### ▪ Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'identification à l'impôt sur les sociétés.
- Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
  - ✓ leur nom, prénom, adresse et numéro de la CIN ou de la carte de séjour pour les étrangers ;
  - ✓ leur numéro d'article d'imposition à l'IR.

#### VI.1.2. Personnes Non Résidentes

Les revenus perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10% sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

## VI.2. Plus-values

### VI.2.1. Personnes Résidentes

Les produits de placement à revenu fixe perçus par les personnes physiques ou morales résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 20%.

#### ▪ Personnes Physiques

Conformément aux dispositions de l'article 73 du livre d'assiette et de recouvrement, les profits nets de cession d'obligations et autres titres de créances sont soumis à l'IR au taux de 20%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- La cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- L'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- L'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 68 du livre d'assiette et de recouvrement, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession d'obligations et autres titres de créances correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 Dh ;
- La donation d'obligations et autres titres de créances effectuées entre ascendants et descendants, entre époux frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment des frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession ou acquisition.

#### ▪ Personnes Morales

Conformément aux dispositions du livre d'assiette et de recouvrement, les profits de cession d'obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

### VI.2.2. Personnes Non Résidentes

#### ▪ Personnes Physiques

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

#### ▪ Personnes Morales

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Toutefois, les plus-values réalisées sur les obligations et les autres titres de créances cotés à la bourse des valeurs sont exonérées.

### PARTIE III. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE CAPEP

## I. Renseignements sur Capep

### I.1. Renseignements à caractère général

*Tableau 3 Renseignements à caractère général*

Dénomination sociale	Capep SA
Siège social	Km 9 route de Médiouna Hay Inara, Casablanca, Maroc
Numéro de téléphone	+ 212 5 22 21 63 95
Numéro de fax	+ 212 5 22 21 07 42
Site internet	<a href="http://www.capep.co.ma">www.capep.co.ma</a>
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration, régie par la loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.
Date de constitution	1989
Durée de vie :	99 ans
N° de Registre de commerce :	55365 – Casablanca
Exercice social	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Capital social :	60 000 000 Dhs répartis en 37 500 actions de 1600 Dhs de valeur nominale
Objet social	<p>Selon l'article 2 des statuts, Capep a pour objet:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'entreprise et l'exécution de tous travaux publics et privés de bâtiments ;</li> <li>▪ L'importation, l'exportation de tous produits, matériels, outillages de construction et de transport ;</li> <li>▪ L'étude et la réalisation de tous marchés avec des particuliers ou avec l'État de bâtiments et de génie civil et tous systèmes d'hydrauliques et de canalisation d'eau potable ;</li> <li>▪ Toutes opérations de réparations de plomberie et installations sanitaires ;</li> <li>▪ La gérance, la location, l'acquisition, la vente de tous fonds de commerce, de tous immeubles nécessaires à la réalisation de l'objet social ;</li> <li>▪ La prise de participation directe ou indirecte sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes ;</li> <li>▪ Et plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles, commerciales ou financières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus ou susceptibles de favoriser le développement de la société.</li> </ul>
Liste des textes législatifs et réglementaires applicables	<p>De par sa forme juridique, la Société est régie par le Dahir n° 1-96-124 du 14 Rabii II 1417 (30 août 1996) portant promulgation de la Loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes tel que modifié et complété par le Dahir n°1-08-18 du 17 Joumada I (23 mai 2008) portant promulgation de la Loi n°20-05.</p> <p>De par son activité, la Société est régie par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Décret n° 2-06-388 du 16 moharrem 1428 (5 février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'État ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;</li> <li>▪ Le CCAG-T : Décret n° 2-99-1087 du 29 moharrem 1421 (4 mai 2000) approuvant le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG)</li> </ul>

applicables aux marchés de travaux exécutés pour le compte de l'État.

De par l'émission de Billets de Trésorerie objet du présent document, elle est soumise aux dispositions légales et réglementaires suivantes :

- Le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de Créances Négociables ;
- Le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Économie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- Le dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n°23-01 26-05, 44-06 ;
- Le règlement général du CDVM tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°882-08 du 14 avril 2008 ;
- Le Dahir portant loi n° 1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n° 35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (Modifié par la loi n°43-02) ;
- La circulaire du CDVM n°04/04 du 19 novembre 2004, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété.

Lieux de consultation des documents juridiques	Les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales ainsi que les rapports de gestion et les rapports des commissaires aux comptes, peuvent être consultés au siège social de Capep.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca.
Régime fiscal	La Société est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 30%. Les opérations de Capep sont soumises à un taux de TVA de 20%.

Source : Capep

## II. Renseignements sur le capital de Capep

### II.1. Renseignement à caractère général

Au 30 juin 2014, le capital social de Capep s'établit à 60 000 000 Dhs, entièrement libéré, réparti en 37 500 actions d'une valeur nominale de 1600 Dhs.

### II.2. Historique du capital et de l'actionnariat

#### II.2.1. Historique du capital

Depuis sa création en 1989, Capep a procédé à plusieurs augmentations de capital, pour le porter in fine à 60 000 000 dirhams.

L'évolution historique du capital de la Société est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4 Historique du capital social

Date	Capital initial	Nature de l'opération	Nb d'actions créées (unités)	Nominal (Dh)	Montant de l'augmentation de capital (Dh)	Capital final (Dh)
27/04/89	200 000	Création	200	1 000	200 000	200 000
08/01/92	200 000	Apport en numéraire	1 300	1 000	1 300 000	1 500 000
21/10/93	1 500 000	Apport en numéraire	2 500	1 000	2 500 000	4 000 000
24/02/95	4 000 000	Apport en numéraire	2 000	1 000	2 000 000	6 000 000
06/07/99	6 000 000	Apport en numéraire	4 000	1 000	4 000 000	10 000 000
02/06/05	10 000 000	Incorporation des réserves	500	1 000	500 000	10 500 000
02/06/05	10 500 000	Conversion de comptes courants	3 900	1 000	3 900 000	14 400 000
02/06/05	14 400 000	Compensation des comptes courants d'associés	1 600	1 000	1 600 000	16 000 000
02/06/05	16 000 000	Apport en numéraire	4 000	1 000	4 000 000	20 000 000
03/08/09	20 000 000	Incorporation de réserves	6 000	1 000	6 000 000	26 000 000
03/08/09	26 000 000	Compensation des comptes courants d'associés	1 000	1 000	1 000 000	27 000 000
03/08/09	27 000 000	Apport en numéraire	3 000	1 000	3 000 000	30 000 000
24/12/12	30 000 000	Incorporation de réserves et report à nouveau	0	1 600	18 000 000	48 000 000
30/07/13	48 000 000	Apport en nature	7 500	1 600	12 000 000	60 000 000

Source : Capep

A sa création en 1989, le capital social de la société Capep était de 200 000 dirhams, réparti en 200 actions d'une valeur nominale de 1 000 Dhs chacune.

Entre 1992 et 1999, afin de faire face aux besoins importants en capitaux, plusieurs apports en numéraire ont été effectués par les actionnaires fondateurs. L'effort financier des fondateurs, à travers des augmentations de capital successives, a permis de porter le capital social à 10 000 000 Dhs.

En 2005, plusieurs opérations sur le capital (incorporation des réserves, conversion de comptes courants, compensation des comptes courants d'associés et apport en numéraire) ont doublé le capital social à la fin de l'exercice (20 000 000 Dhs).

Suite à une triple opération d'augmentation de capital par (i) incorporation de réserves et (ii) compensation des comptes courants d'associés et (iii) apport en numéraire, le capital social de Capep atteint 30 000 000 Dhs au 31 décembre 2009 réparti en 30 000 actions d'une valeur nominale de 1 000 Dhs.

En 2012, le capital de la Société atteint 48 000 000 Dhs suite à une augmentation de capital par incorporation de réserves et report à nouveau. Ainsi le capital de la Société est réparti en 30 000 actions d'une valeur nominale de 1 600 Dhs<sup>1</sup>.

Au 30 juillet 2013, la société a procédé à une augmentation de capital de 12 MDhs par création de 7 500 actions attribuables à la société Al Kadima promotion SARL en contre partie de son apport en nature. Ainsi, le capital de Capep s'élève à 60 MDhs.

## II.2.2. Historique et structure de l'actionariat

L'évolution de l'actionariat de la société sur les 3 derniers exercices n'a pas subi de changement majeur. En 2013, l'actionariat compte l'entrée de Al Kadima Promotion SARL dans le tour de table de la société. L'évolution de l'actionariat est présentée dans le tableau ci-dessous :

Actionnaires	31/12/2011		31/12/2012		31/12/2013		30/06/2014	
	Nombre de titres détenus	% Capital et droits de vote	Nombre de titres détenus	% Capital et droits de vote	Nombre de titres détenus	% Capital et droits de vote	Nombre de titres détenus	% Capital et droits de vote
IbnouZahir Mohamed	12 000	40,0%	11 997	39,99 %	11 997	31,992%	11 622	30,992%
Al Kadima Promotion					7 500	20,000%	7 500	20,000%
IbnouZahir Youness	4 500	15,0%	4 500	15,00 %	4 500	12,000%	6 000	16,000%
IbnouZahir Hassan	3 750	12,5%	3 749	12,50 %	3 749	9,997%	3 374	8,997%
Héritiers Ibnou Zahir Ismail	3 750	12,5%	3 750	12,50 %	3 750	10,000%	3 750	10,000%
IbnouZahir Samira	3 000	10,0%	2 998	9,99 %	2 998	7,995%	2 623	6,995%
IbnouZahir Soumia	3 000	10,0%	2 999	10,00 %	2 999	7,997%	2 624	6,997%
Lahbabi Jamal			1	0,003 %	1	0,003%	1	0,003%
El Bayed Zineb			1	0,003 %	1	0,003%	1	0,003%
Sabrallah Meriam			1	0,003 %	1	0,003%	1	0,003%
IbnouZahir Ahmed			1	0,003 %	1	0,003%	1	0,003%
IbnouZahir Idriss			1	0,003 %	1	0,003%	1	0,003%
El Mousaddeq Souhail			1	0,003%	1	0,003%	1	0,003%
IbnouZahir Abderrahmane			1	0,003 %	1	0,003%	1	0,003%
<b>Total</b>	<b>30 000</b>	<b>100,0 %</b>	<b>30 000</b>	<b>100,0 %</b>	<b>37 500</b>	<b>100,0%</b>	<b>37 500</b>	<b>100,0%</b>

Source : Capep

La famille IbnouZahir constitue l'actionnaire unique de la société Capep depuis sa création en 1989. Les opérations d'augmentation de capital (apport en numéraire, incorporation de réserves, etc.) n'ont eu aucun impact sur la structure de l'actionariat de la Société.

En 2012, Capep a accordé des actions de garantie aux nouveaux administrateurs de la société.

<sup>1</sup> Le nombre d'actions demeure inchangé compte tenu de l'augmentation de la valeur nominale de l'action de 1000 à 1600 Dhs.

Au 30 juin 2014, M. Mohamed IbnouZahir représente l'actionnaire majoritaire avec 32,0% du capital social et des droits de vote de la société Capep.

- Présentation de Al Kadima Promotion Sarl

Créée en 2005, la société Al Kadima Promotion Sarl est une société immobilière, disposant à son actif de terrains et de locaux, qui sont destinés à la location. Son activité est exclusivement opérée auprès de la société Capep. La société est détenue par la famille IbnouZahir.

Al Kadima Promotion SARL	
Raison sociale	Al Kadima Promotion SARL
Activité	Société immobilière
Actionnariat au 31/12/2013	Famille IbnouZahir (100%)
Chiffre d'affaires au 31/12/2013	5,4 MDhs
Résultat net au 31/12/2013	15,0 MDhs
Total Bilan au 31/12/2013	85,8 MDhs

Source : Capep

### II.2.3. Pacte d'actionnaires

Aucun pacte d'actionnaires n'a été signé liant les différents actionnaires de Capep.

### II.2.4. Politique de dividendes

- Dispositions statutaires

Selon l'article 38 des statuts de la Société, les produits de la Société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions jugées utiles par le Conseil d'administration, constituent les bénéfices nets ou les pertes de l'exercice.

Il est fait sur les bénéfices nets, diminués le cas échéant des pertes antérieures, un prélèvement de 5% affecté à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale excède le dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue en dessous de ce dixième. Le solde est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

Toutefois, sur la proposition du Conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire, peut décider le prélèvement, sur la portion revenant aux actionnaires à titre de dividendes, des sommes qu'elle juge convenable de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves facultatives. Le Conseil d'administration règle l'emploi des fonds de réserves.

L'assemblée générale ou, à son défaut, le Conseil d'administration, fixe les modalités de mise en paiement des dividendes. Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du Tribunal, statuant en référé, à la demande du Conseil d'administration.

Si les actions sont grevées d'un usufruit, les dividendes sont dus à l'usufruitier ; toutefois, le produit de la distribution de réserves, hors le report à nouveau, est attribué au nu-proprétaire.

Les dividendes non perçus cinq ans après la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de la Société.

■ Historique de distribution de dividendes

Le tableau suivant indique le montant des dividendes distribués par Capep au cours des trois derniers exercices :

*Tableau 5 Historique de distribution des dividendes sur la période 2011 - 2013*

	31/12/11	31/12/12	31/12/13
Résultat net (Dhs)	5 587 440	8 187 995	4 370 806
Nb d'actions	30 000	30 000	37 500
Résultat net par action (Dhs)	186,2	272,9	116,6
Montant total distribué (Dhs) <sup>2</sup>	0,0	0,0	11 625 000,0
Dividende par action (Dhs)	0,0	0,0	310,0
Dividendes distribués / résultat net	0,0	0,0	2,7x

Source : Capep

Sur la période 2011 – 2013, l'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende par action de 310,0 Dh. Cela équivaut à un montant total distribué de 11 625 000 Dh.

### III. Nantissement d'actifs

A fin 2013, l'encours des nantissements d'actifs accordés par la Société s'élève à [...]. La liste des nantissements d'actifs se décline comme présenté dans le tableau suivant :

	Opération	sur	N°	Date dépôt	Montant avenant et Montant global	Au profit de
1	Nantissement	FC	59341	02/09/1993	800 000	BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
2	Renouvellement	FC	59341	01/09/1998	800 000	BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
3	Averant	FC	59341	22/07/2003	MT.Av. 12 000 000 Mt.GL. 2 000 000	BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
4	Renouvellement	FC	59341	28/08/2003	2 000 000	BANQUE COMMERCIALE DU MAROC
5	Renouvellement	FC	59341	16/07/2008	2 000 000	ATTIJARIWABA BANK
6	Renouvellement	FC	59341	24/06/2013	2 000 000	ATTIJARIWABA BANK
7	Nantissement	FC	98793	30/05/2006	1 000 000	BMCE
8	Renouvellement	FC	98793	06/05/2011	1 000 000	BMCE
9	Nantissement	FC	102353	16/05/2007	6 800 000	SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUE

<sup>2</sup>Dividendes de l'exercice N distribués en N+1

10	Renouvellement	FC	102353	07/05/2012	6 800 000	SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUE
11	Nantissement	FC	103771	10/09/2007	8 000 000	ATTIJARIWABA BANK
12	Renouvellement	FC	103771	16/08/2012	8 000 000	ATTIJARIWABA BANK
13	Nantissement	FC	105879	31/03/2008	4 000 000	SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUE
14	Renouvellement	FC	105879	22/03/2013	4 000 000	SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUE
15	Nantissement	FC	124233	26/08/2013	10 000 000	ATTIJARIWABA BANK

#### IV. Nantissement d'actions

Au 31 décembre 2013, la Société CAPEP n'enregistre aucun nantissement d'actions.

#### V. Marché des titres de l'émetteur

Tableau 6 Titres de créances émis par Capep

Montant global	Caractéristiques des billets de trésorerie			
	Maturité	Date de jouissance	Date d'échéance	Taux de rendement
18 000 000	2 mois	22/11/2011	21/01/2012	4,38%
32 000 000	6 mois	21/11/2011	21/05/2012	4,45%
7 000 000	2 mois	24/02/2012	24/04/2012	4,50%
30 000 000	6 mois	22/05/2012	22/11/2012	4,60%
3 000 000	3 mois	22/05/2012	22/08/2012	4,30%
10 000 000	15 jours	22/11/2012	07/12/2012	5,00%

L'encours de Capep au 18/07/2014 est nul.

#### VI. Notation

La société Capep n'a pas fait l'objet d'une notation.

#### VII. Gouvernance

##### VII.1. Conseil d'Administration

Capep est une société anonyme à Conseil d'Administration.

##### VII.1.1. Composition

Selon l'article 16.1 des statuts de la société, Capep est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois à douze membres choisis parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale.

### VII.1.2. Conditions

Selon l'article 16.2 des statuts de la Société, les administrateurs personnes morales sont tenus de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de notifier sans délai à la Société, par lettre recommandée, cette révocation, ainsi que l'identité de son nouveau représentant. Il en est de même en cas de décès ou de démission de ce dernier.

Selon l'article 16.7 un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre des administrateurs liés à la société par contrat de travail ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration.

### VII.1.3. Durée de fonctions - Révocation

Selon l'article 16.3 des statuts de la Société, la durée de fonction des administrateurs est de 6 ans, sauf les dispositions légales en ce qui concerne les premiers administrateurs. Toutefois dans le cas d'augmentation du nombre d'administrateurs en fonction, la durée de fonction des nouveaux administrateurs est égale à la durée restante à courir des administrateurs en fonction.

Selon l'article 16.3 des statuts de la Société, la durée de fonction des administrateurs nommés par les assemblées générales est de six ans, sauf les dispositions légales en ce qui concerne les premiers administrateurs en fonction. Toutefois, dans le cas d'augmentation du nombre d'administrateur en fonction, la durée de fonction des nouveaux administrateurs est égale à la durée restante à courir des administrateurs en fonction.

Selon l'article 16.4, les administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale, sans même que cette révocation soit mise à l'ordre du jour. Selon l'article 16.6, l'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

### VII.1.4. Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de Capep est composé des membres suivants :

*Tableau 7 Composition du Conseil d'Administration*

Nom	Titre	Date de nomination	Expiration du mandat	Lien avec l'émetteur
IbnouZahir Mohamed	Président Directeur Général	29/06/2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2015	Actionnaire
IbnouZahir Younes	Administrateur	29/06/2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2015	Actionnaire
IbnouZahir Soumia	Administrateur	29/06/2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2015	Actionnaire

Lahbabi Jamal	Administrateur	31/01/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2015	-
El Bayed Zineb	Administrateur	31/01/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2015	-
Sabrallah Meriam	Administrateur	31/01/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2015	-
IbnouZahir Ahmed	Administrateur	31/01/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2015	-
IbnouZahir Idriss	Administrateur	31/01/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2015	-
IbnouZahir Abderrahmane	Administrateur	31/01/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2015	-

Source : Capep

Aucun prêt n'a été accordé aux membres du Conseil d'Administration. Par ailleurs, aucune rémunération n'a été attribuée aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Enfin, Monsieur IbnouZahir Mohamed n'exerce aucun autre mandat d'administrateur en dehors de sa fonction de Président Directeur Général de Capep.

## VII.2. Organes de direction

### VII.2.1. Dispositions statutaires

Selon l'article 21 des statuts de Capep, la direction générale est assumée, sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration, soit par le Président du Conseil d'Administration avec le titre de Président Directeur Général, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

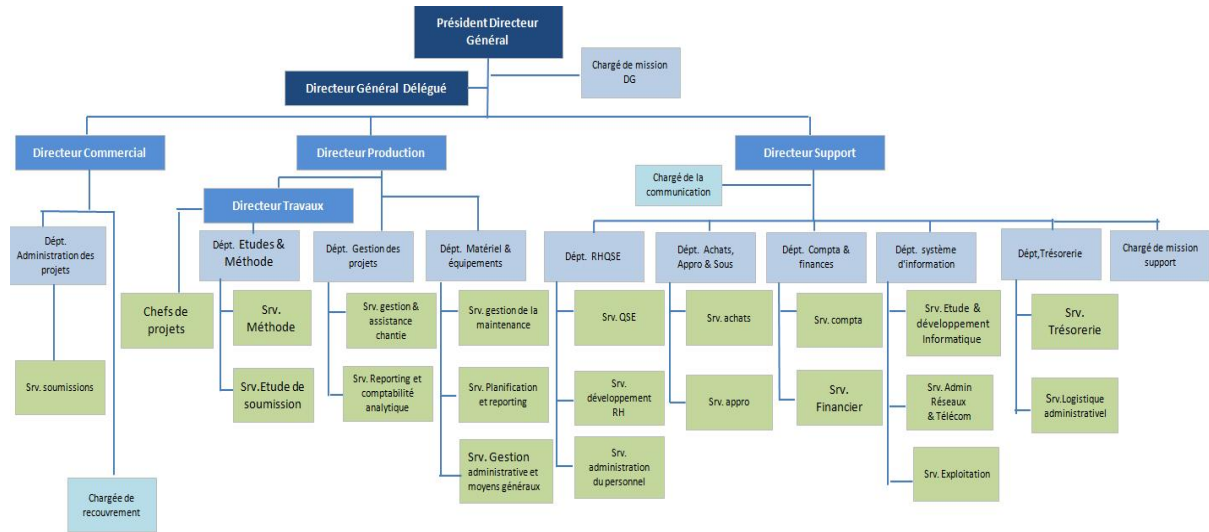
Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut donner mandat à une ou plusieurs personnes physiques d'assister le président à titre de directeur général avec le titre de Directeur Général Délégué.

A l'égard de la Société, les directeurs généraux délégués sont investis des pouvoirs dont le Conseil d'Administration détermine, sur proposition du Directeur Général, l'étendue et la durée. A l'égard des tiers, ils disposent des mêmes pouvoirs que le Directeur Général. Le Conseil d'Administration peut confier à certains de ses membres des missions ou des mandats à titre temporaire et spécial.

VII.2.2. Organigramme de Capep au 30 juin 2014

Au 30 juin 2014, l'organigramme fonctionnel de la Société Capep se décline comme suit :

Figure 1. Organigramme fonctionnel de Capep au 30 juin 2014



Source : Capep

Changements opérés sur l'organigramme entre 2012 et 2013

- Le département études et méthodes n'est pas une création. Ce n'est que l'adaptation de la dénomination du département anciennement nommé « support chantier » à ses activités ;
- Les volets sécurité et environnement, anciennement rattachés au département « support chantier », sont maintenant rattachés au service QSE déjà existant au niveau du département RHQSE et ceci dans le but d'une meilleure maîtrise opérationnelle ;
- Le poste de chargé de mission auprès de la Direction Générale est un poste qui s'occupe de certaines missions d'ordre stratégique qui ne peuvent être affectées à l'un des départements.

VII.2.3. Organisation de Capep

- Direction production : La Direction Production est assurée par M. IbnouZahir Younes. Cette direction gère l'ensemble des aspects techniques de la Société ainsi que le suivi des travaux durant l'ensemble des phases : Étude et gestion de projet, gestion du parc matériel, approvisionnement et logistique (pour les achats ponctuels effectués directement sur les sites de production, etc.). Il s'agit de la direction principale au niveau de la Société qui a pour vocation de mener à bien les chantiers et les travaux. Ainsi, la Direction Production :
  - ✓ Pilote les projets et les actions qui concernent l'ensemble des travaux et des chantiers ;
  - ✓ Assure le pilotage des processus de réalisation des travaux.
- Direction support : La direction support est assurée par Mme Soumia IbnouZahir. La Direction Support est responsable, sous l'autorité hiérarchique du Président Directeur Général du pilotage financier en termes de :
  - ✓ Élaboration/mise en place de la politique financière de l'entreprise et gestion des risques financiers;
  - ✓ Cycle de reporting financier ;
  - ✓ Suivi de la performance économique et financière de la société ;
  - ✓ Contrôle et suivi des engagements ;
  - ✓ Suivi des ressources humaines de la société et l'administration du personnel ;

- ✓ Gestion et contrôle de la qualité ;
- ✓ Support informatique et gestion du réseau ;
- ✓ Communication Financière.
- Parmi les principaux départements de la direction support, le département comptabilité et finance ayant pour principales activités l'élaboration et la mise en place de la politique financière de l'entreprise ainsi que la gestion des risques financiers, notamment à travers :
  - ✓ L'analyse et mise sous contrôle des risques fiscaux et la recherche d'optimisation ;
  - ✓ La proposition et mise en œuvre de la politique de financement ;
  - ✓ La gestion des risques financiers (équilibres bilanciaux, liquidités, contreparties, taux d'intérêts, change) et définition des activités de contrôle appropriées ;
  - ✓ L'élaboration du reporting financier ;
  - ✓ Supervision de la production des arrêtés comptables et des déclarations fiscales dans le respect des délais légaux/internes ;
  - ✓ Reportings comptable et financier périodiques à destination des parties prenantes (actionnaires, etc.) ;
  - ✓ Coordination de l'intervention des commissaires aux comptes et des différentes missions d'audit.
- Direction commerciale : La direction support est assurée par M. Bouziani Slimane. La mission de cette direction s'articule autour des points suivants :
  - ✓ Garantir l'atteinte de l'objectif du carnet de commande en prospectant et en gagnant des marchés rentables ;
  - ✓ Assurer le recouvrement et la restitution des cautions ;
  - ✓ Veiller à optimiser et à formaliser les méthodes d'exécution des travaux.

Parmi les principaux départements de la direction commerciale, le département administration des projets ayant pour finalité d'identifier et traiter des appels d'offres dans les meilleurs délais tout en respectant les exigences du client. Le service est constitué d'un chef de service, de quatre agents, il a pour mission :

- ✓ D'assurer la veille sur les appels d'offres publiés ;
- ✓ De proposer les appels d'offres pouvant porter un intérêt pour CAPEP ;
- ✓ D'étudier et de synthétiser les exigences du client au niveau de l'offre ;
- ✓ De préparer le dossier administratif ;
- ✓ De veiller à ce que le dossier de soumission soit complet et déposé à temps ;
- ✓ De suivre et d'analyser les résultats des ouvertures ;
- ✓ De veiller à la mise à jour de la classification et de l'agrément de CAPEP dans ses secteurs d'activités auprès de ses clients ;
- ✓ De gérer les correspondances avec les clients de CAPEP.

#### VII.2.4. Liste des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de Capep sont :

*Tableau 8 Principaux dirigeants de Capep*

Nom	Fonction	Date d'entrée en fonction
IbnouZahir Mohamed	Directeur Général	01/02/1990

IbnouZahir Younes	Directeur Général Délégué	01/03/1996
IbnouZahir Soumia	Directeur Support	01/07/1994

Source : Capep

### VII.2.5. CV des principaux dirigeants

M. IbnouZahir Mohamed (56 ans) : Diplômé en 1984 d'un doctorat en 3<sup>e</sup> cycle en analyse numérique à l'Université Pierre et Marie Curie, M. IbnouZahir Mohamed entame sa carrière professionnelle en tant que maitre-assistant à la faculté Hassan II à Casablanca. Rapidement cependant, il rejoint l'entreprise familiale en 1986 en tant que Directeur Général où il participe activement au développement et à la modernisation de la Société. Promu Président Directeur Général en 2002, M. IbnouZahir Mohamed mène depuis divers chantiers permettant aujourd'hui à Capep de se positionner comme un acteur de référence dans le domaine du BTP au Maroc.

M. IbnouZahir Younes (43 ans) : Ingénieur de formation, M. IbnouZahir Younes obtient son diplôme en 1995 au département Génie Électrique de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Lyon. Après des stages d'ingénieur en France, M. IbnouZahir Younes a occupé la fonction d'ingénieur Test&Finish au sein de la société ST Microelectronics où il a participé au transfert d'une ligne de production de Muar (Malaisie) au site de Casablanca il rejoint ensuite la Société Capep en 1996 en tant que Directeur Général Adjoint et Directeur de Production où il veille au suivi de la Société dans les différents jalons de son développement. En janvier 2012, M. IbnouZahir Younes est nommé Directeur Général Délégué de la société Capep.

Mme. IbnouZahir Soumia (52 ans) : Obtient son diplôme d'ingénieur (Génie logiciel) de l'École Supérieure d'Informatique à Montreuil (France) et continue avec un DESS en Audit interne et Contrôle de Gestion de l'Université Montesquieu Bordeaux IV en 2002, Mme IbnouZahir Soumia occupe la fonction de Directeur Administratif et Financier de la société Capep. Mme IbnouZahir Soumia a entamé sa carrière professionnelle au sein de Mistral Réseau à Paris en tant que Chef de Projet. A ce titre, Mme IbnouZahir Soumia a participé à de nombreux projets dont la mise en place de deux applications réseau de rapatriement des fonds en francs et en devises au sein de la National Westminster Bank. En 1994, Mme IbnouZahir Soumia rejoint la société Capep en tant que Directeur Informatique et en devient DAF en 2009. Actuellement, Mme IbnouZahir est directeur Support de la société.

### VII.3. Gouvernement d'entreprise

#### VII.3.1. Rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 21 des statuts, l'Assemblée Générale alloue au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Le Conseil d'Administration fixe le montant de la rémunération du Président et du secrétaire du conseil et son mode de calcul et de versement.

Le Conseil d'Administration fixe également la rémunération des directeurs généraux chargés d'assister le Président.

Le conseil lui-même peut allouer à certains administrateurs pour les missions et les mandats qui leur sont confiés à titre spécial et temporaire, et aux membres des comités techniques, une rémunération exceptionnelle sur décision préalable de sa part.

Le conseil peut également autoriser le remboursement des frais de voyages et de déplacement engagés sur décision préalable dans l'intérêt de la Société.

Aucune rémunération n'a été attribuée aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

#### VII.3.2. Rémunération attribuée aux dirigeants

La rémunération annuelle brute attribuée à l'ensemble des membres des organes de direction de Capep s'élève au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2013 à 3 244 040,91 Dhs (vs 2 792 451,96 Dhs en 2012, et 2 791 851,96 Dhs en 2011).

#### VII.3.3. Prêts accordés aux dirigeants et aux membres du Conseil d'Administration

A ce jour, la Société n'a consenti aucun prêt en faveur des dirigeants et des membres du Conseil d'Administration lors des précédents exercices.

#### VII.4. Assemblée des actionnaires

##### VII.4.1. Nature des Assemblées

Selon les articles 30 à 34 des statuts, les actionnaires se réunissent en assemblées générales qui sont qualifiées :

- D'assemblées générales extraordinaires lorsqu'elles sont appelées à délibérer sur les modifications statutaires autorisées par la loi ;
- D'assemblées spéciales lorsqu'elles réunissent une même catégorie d'actions appelées à statuer sur toutes décisions intéressant ladite catégorie ;
- D'assemblées générales ordinaires dans les autres cas.

##### VII.4.2. Mode de convocation

Selon l'article 26 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration. A défaut, elle peut également être convoquée par le ou les commissaires aux comptes, par un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé à la demande, soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social, ou par les liquidateurs.

Les convocations aux assemblées sont faites par un avis inséré dans un journal d'annonces légales ou par lettre recommandée adressée à chacun des actionnaires. Le délai de convocation est au moins de quinze jours francs sur première convocation et de huit jours francs sur convocation suivante.

Les Assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en tout autre endroit, au Maroc ou à l'étranger, indiqué par l'avis de convocation.

L'ordre du jour est arrêté par l'auteur de la convocation, qui doit présenter à toute assemblée un rapport sur les questions inscrites à l'ordre du jour et les résolutions soumises au vote.

##### VII.4.3. Composition

Selon l'article 27 des statuts, l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Les propriétaires d'actions nominatives peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'Assemblée.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant.

Le mandataire désigné n'a pas la faculté de se substituer une autre personne.

#### VII.4.4. L'Assemblée Générale Ordinaire

##### ▪ Attributions

Selon l'article 30 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statue sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et détermine souverainement la conduite des affaires de la Société :

- Elle est réunie au moins une fois par an dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice, sous réserve de prolongation de ce délai une seule fois et pour la même durée, par ordonnance du Président du Tribunal statuant en référé, à la demande du Conseil d'Administration ;
- Elle entend le rapport du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes ;
- Elle discute, approuve ou redresse les états de synthèse ;
- Elle nomme, révoque, remplace ou réélit les administrateurs et commissaires aux comptes.

D'une manière générale, l'Assemblée Générale Ordinaire délibère et statue souverainement sur la conduite des affaires sociales.

##### ▪ Quorum

Selon l'article 32 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart (1/4) des actions ayant droit de vote.

Si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle assemblée est convoquée dans les mêmes formes et un délai de huit jours.

Cette deuxième Assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital y représentée.

##### ▪ Délibération et Vote

Selon l'article 33 des statuts, les délibérations de l'Assemblée générale ordinaire sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

#### VII.4.5. L'Assemblée Générale Extraordinaire

##### ▪ Attributions

Selon l'article 34 des statuts, l'Assemblée Générale Extraordinaire est seul habilitée, sur la proposition du Conseil d'Administration, à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

##### ▪ Quorum

Selon l'article 35 des statuts, l'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins la moitié des actions ayant droit de vote.

Si l'assemblée n'a pas réuni la moitié du capital, une nouvelle assemblée peut être convoquée qui délibère valablement si elle est composée d'actionnaires représentant le quart au moins des actions ayant le droit de vote.

A défaut de ce quorum, cette deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à partir du jour auquel elle avait été convoquée. L'assemblée prorogée doit réunir le quorum du quart.

- Délibération de vote

Dans toutes les assemblées extraordinaires les décisions sont prises à la majorité des deux tiers (2/3) au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

#### VII.4.6. Les Assemblées Spéciales

---

Selon l'article 31 des statuts, les Assemblées Spéciales sont compétentes pour statuer sur toute décision intéressant la catégorie d'actions dont leurs membres sont titulaires.

Les Assemblées Spéciales sont convoquées et délibèrent valablement dans les mêmes conditions de quorum et de majorité que l'Assemblée Générale Ordinaire.

## PARTIE IV. SECTEUR D'ACTIVITE DE LA SOCIETE

## I. Principaux pôles d'activité de Capep

La Société Capep intervient historiquement sur tous les domaines d'activité liés à l'adduction, l'assainissement, et les travaux de Génie Civil relatifs à l'eau potable et l'eau en général :

Figure 2. Pôles d'activité de Capep



Source : Capep

Par ailleurs, de par la nature même des missions qui sont confiées à la Société, ces travaux sont pour l'essentiel initiés par des organismes publics qui en délèguent la réalisation et les travaux à Capep par le biais d'appels d'offres.

De ce fait, la Société est fortement dépendante de la santé et du dynamisme du secteur du BTP au Maroc.

## II. Revue stratégique du secteur du BTP

### II.1. Le secteur du BTP dans le monde

#### II.1.1. Définition

Le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) regroupe toutes les activités de conception et de construction des bâtiments publics et privés, industriels ou non, et des infrastructures telles que les routes, les voies ferrées, les ports, les barrages, etc.

Les travaux dans le bâtiment consistent soit en la construction neuve soit en la réhabilitation ou l'aménagement de bâtiments existants.

Les travaux publics consistent en la construction, la modernisation et l'extension d'infrastructures publiques. Les chantiers de ces travaux sont le plus souvent menés par les pouvoirs publics et/ou par des entreprises de BTP (contractants) à qui l'État confie ou concède un marché public. Parmi les exemples de chantiers de travaux publics :

Figure 3. Les composantes des Travaux Publics

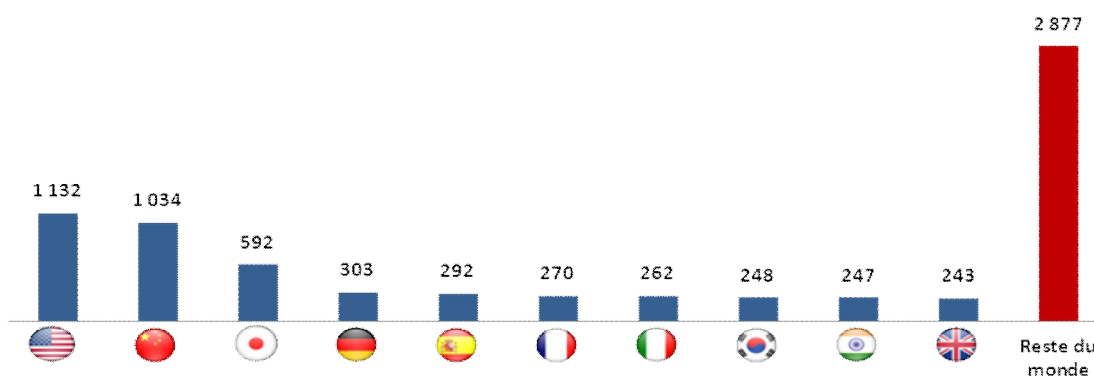


II.1.2. Taille du marché global du BTP dans le monde

La taille du marché mondial du BTP s'élève à 7 500 milliards de dollars à fin 2009, les pays développés constituant la plus grande partie de ce marché. Selon l'étude « Global Construction Perspectives 2020 », la taille du marché du BTP devrait atteindre 12 700 milliards de dollars d'ici 2020p, soit une croissance annuelle moyenne de 4,9%.

Les cinq premiers marchés mondiaux, à savoir les États Unis, la Chine, le Japon, l'Allemagne et l'Espagne comptent pour près de la moitié du marché mondial en 2009 (44,7%).

Figure 4. Marché mondial du BTP en 2009 (en Mrds de \$)



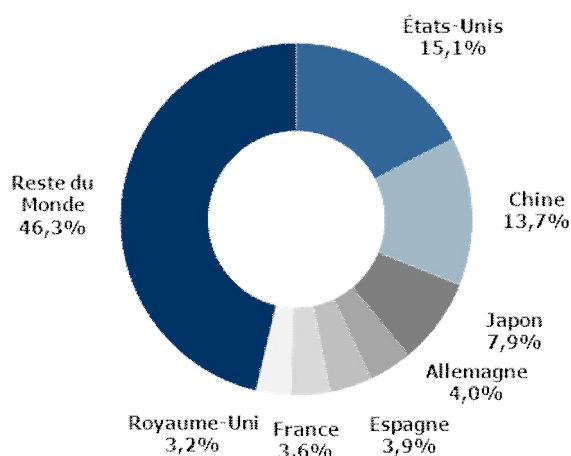
Source: Global Construction Perspectives 2020

Ainsi, les États-Unis représentent le premier pays avec un chiffre d'affaires du BTP qui atteint 1 132 milliards de \$. La Chine, compte tenu de la forte dynamique de croissance dans laquelle s'inscrit son PIB depuis de nombreuses années, est le second marché avec un volume d'affaires global de plus 1 000 milliards de \$, soit à un niveau relativement proche de celui de la première puissance économique mondiale, les États-Unis. Le troisième marché, le Japon, ne représente que 57% du marché chinois avec un chiffre d'affaires de 592 milliards de \$.

La croissance du secteur du BTP devrait profiter en grande partie aux pays émergents (Chine, Inde, Brésil, etc.) essentiellement en raison de la résilience des économies de ces pays durant la dernière crise financière et économique mondiale, et du déficit structurel enregistré par ces pays en terme d'infrastructures (routes, ports, aéroports, etc.) et de logements (urbanisation accrue, etc.).

Le secteur du BTP devrait continuer de croître à moyen long terme, essentiellement au niveau des pays émergents.

Figure 5. Ventilation géographique du marché mondial du BTP en 2009



Source: *Global Construction Perspectives 2020*

### II.1.3. Principaux acteurs du secteur au niveau mondial

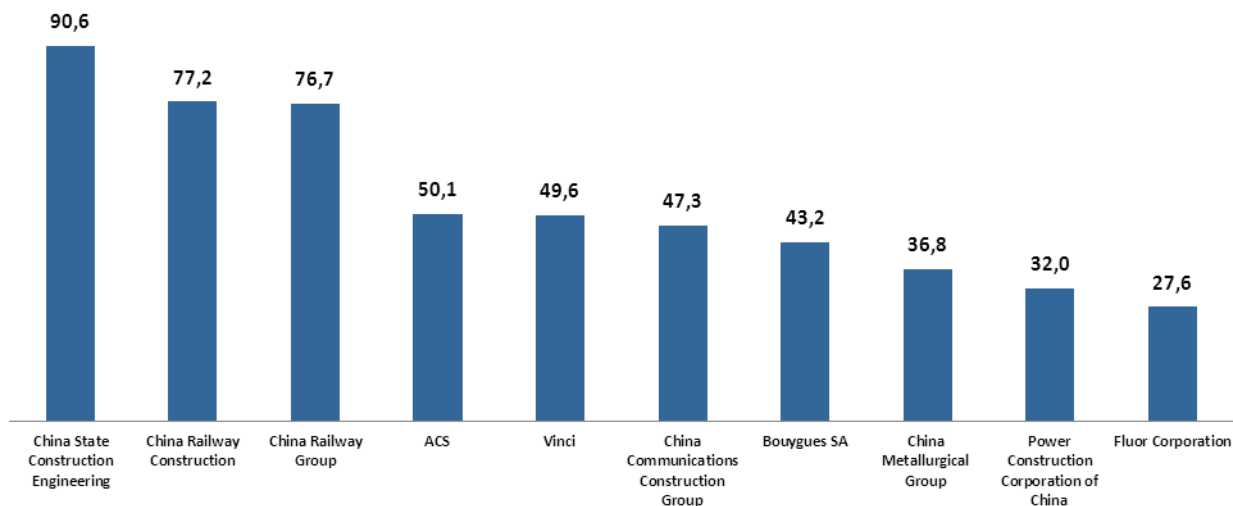
L'enquête annuelle de la revue Engineering News Record (ENR – Top 250 Global Contractors – 2013) révèle que le chiffre d'affaires des 250 premiers constructeurs mondiaux en 2012, sur les marchés extérieurs hors marchés domestiques, s'élève à 511,0 milliards de dollars US, contre 390,0 milliards de dollars US en 2008, soit une croissance annuelle moyenne de 7% ce qui démontre la bonne santé du secteur.

En effet, malgré l'impact de la crise internationale et la relative stagnation des économies mondiales en 2008 et ses conséquences les années suivantes, les revenus des 250 principaux acteurs du BTP ont augmenté de plus de 31% au-delà du chiffre d'affaires de 390,0 milliards de dollars atteint en 2008.

L'Europe arrive en tête des zones d'activité, suivent le Moyen Orient, l'Asie, l'Afrique et les États Unis. A noter la contribution grandissante des zones en développement qui souffrent d'un déficit structurel en infrastructures et logements.

Les trois premières activités de ces grands groupes sont le bâtiment, les infrastructures de transport et les installations pétrolières et industrielles. A noter que les groupes chinois ont pris d'assaut le marché mondial du BTP et représentent ainsi la moitié des 10 leaders mondiaux du BTP.

Figure 6. Liste des 10 Leaders Mondiaux des BTP (par chiffre d'affaires, en milliards de dollars, en 2013)



Source : Classement Global 500 du magazine Fortune de 2013

Les entreprises chinoises concentrent la principale part du chiffre d'affaires enregistrée par les dix leaders mondiaux du BTP. En effet, le Top 3 est constitué de 3 entreprises chinoises (China State Construction, China Railway Construction et China Railway Group).

En effet, les entreprises chinoises de BTP sont de plus en plus dynamiques. La croissance des entreprises chinoises de BTP suit principalement deux axes de développement :

- La multiplication de contrats remportés sur un marché domestique en forte croissance sur lequel elles dominent ;
- Une politique de croissance à l'international agressive, qui se traduit par un grand nombre de projets remportés, sans grande exigence sur la rentabilité de chaque projet.

La croissance s'est d'abord effectuée en Asie, sur les marchés de proximité géographique, puis en Afrique et au Moyen Orient, au sein des pays producteurs de matières premières et d'hydrocarbures.

La diminution de l'importance relative du marché asiatique au profit du Moyen Orient et de l'Afrique illustre la volonté des entreprises chinoises d'élargir leur couverture géographique, dans des zones où le marché du BTP est en forte croissance et où le facteur prix est prépondérant sans que la réglementation ne soit trop contraignante. Elle accompagne également la volonté du gouvernement chinois de créer des relations diplomatiques avec les pays en voie de développement qui disposent d'importantes ressources naturelles, afin de pérenniser ses approvisionnements en matières premières et hydrocarbures. L'aide au développement chinoise est donc dirigée en priorité vers ces pays, ce qui y attire les entreprises chinoises, notamment de BTP.

En 2006, le continent africain représente une part plus importante du CA à l'international des entreprises chinoises de BTP (28,4%) que françaises (21,1%). L'efficacité des entreprises chinoises sur les appels d'offres internationaux dans ces pays est grandissante, grâce notamment à l'Association internationale de constructeurs chinois (Chinca), qui dispose d'une structure de veille des marchés de 500 personnes et diffuse largement les informations et les appels d'offres aux professionnels du BTP chinois, ainsi qu'aux aides significatives apportées par le gouvernement chinois pour les entreprises qui souhaitent entrer dans la compétition.

## II.2. Le secteur du BTP au Maroc

### II.2.1. Évolution du marché du BTP au Maroc

Les BTP est un secteur stratégique de l'économie marocaine de par sa contribution au PIB, à la formation brute de capital fixe (FBCF) et à la création d'emplois. Initialement tourné vers la satisfaction des besoins du marché local, il s'ouvre de plus en plus sur l'extérieur où les produits et le savoir-faire marocains sont très demandés.

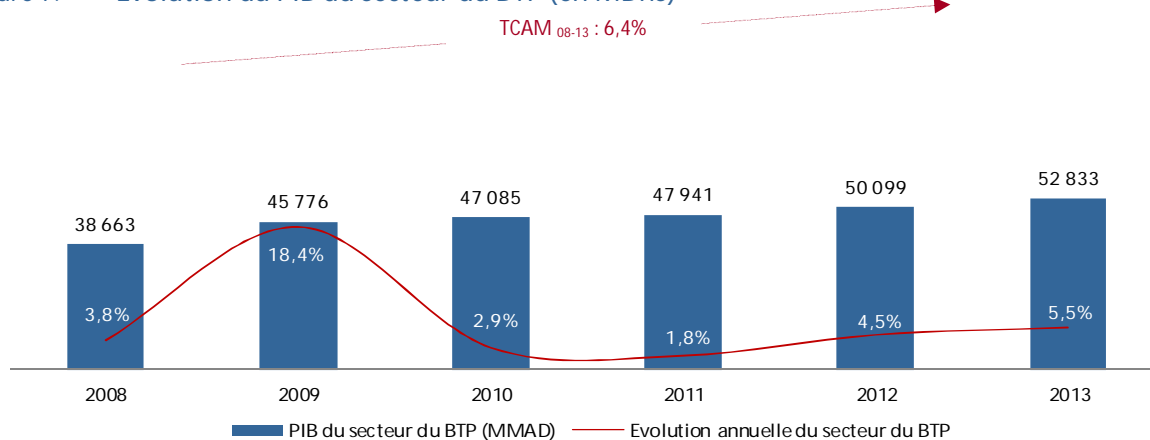
Malgré un léger ralentissement causé par la crise financière internationale, le secteur de la construction a continué sa croissance, représentant 6,1% du PIB Marocain en 2013 et employant plus de 988 000 personnes en 2013.

L'initiation de projets visant à moderniser le pays a permis à plusieurs opérateurs de profiter d'une demande accrue de la part du secteur public tout en continuant d'attirer des investisseurs privés. Des projets majeurs sont actuellement en cours dans le domaine des transports, du tourisme, ainsi que dans les secteurs résidentiels et industriels. La majorité de ces projets sont publics, mais le secteur privé gagne du terrain, grâce notamment à plusieurs partenariats avec des firmes internationales.

Alors que certains projets d'envergure ont été reportés suite au départ précipité de certains investisseurs lors de la crise financière, les projets publics ont été maintenus. L'État Marocain a investi dans le secteur des BTP qui bénéficie aussi d'un support important de la part des institutions financières marocaines.

En 2013, le PIB du secteur du BTP totalise 52 833 millions de dirhams enregistrant une croissance de 5,5% par rapport à 2012 où il s'établit à 50 099 millions de dirhams. Compte tenu de la reprise économique à l'échelle internationale et ses répercussions au niveau national, la croissance du secteur du BTP a été plus importante en 2013 par rapport aux années précédentes (5,5% de croissance entre 2012 et 2013 vs. 2,9% entre 2009 et 2010).

Figure 7. Évolution du PIB du secteur du BTP (en MDhs)



Source: Bank Al Maghrib- Données 2013 provisoires

Sur la période 2008-2013, le PIB du secteur du BTP enregistre un Taux de Croissance Annuelle Moyen (TCAM) de 6,4%, contre un TCAM de 4,8% pour le PIB de l'économie marocaine, confirmant ainsi le statut de « locomotive » du secteur du BTP pour l'économie marocaine.

Cette évolution positive s'explique en partie par la poursuite de la politique des grands chantiers initiée par les pouvoirs publics et l'appui étatique à travers les dépenses d'investissement prévues dans le budget de l'État annuellement.

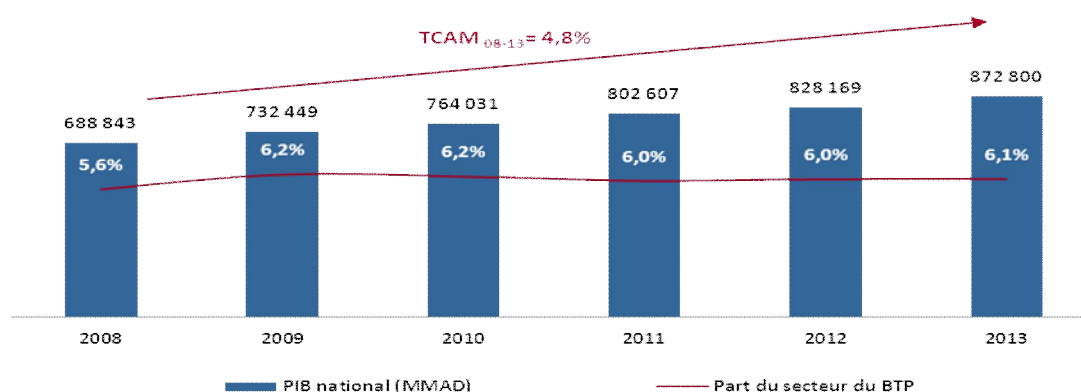
Le secteur du BTP profite pleinement des grands chantiers lancés par l'État marocain durant ces dernières années. Les principaux chantiers sont les suivants : TangerMed II, les autoroutes, les aéroports, les chemins de fer (travaux relatifs à la mise en place du TGV, etc).

## II.2.2. Contribution du BTP à l'économie Marocaine

Entre 2008 et 2013, la part du PIB du BTP dans le PIB national reste stable à en moyenne 6,0% en raison de la corrélation entre la croissance de l'économie et le secteur du BTP.

Le secteur du BTP s'inscrit dans une dynamique de croissance malgré une conjoncture économique difficile en 2008.

Figure 8. Contribution du BTP au PIB national (en MDhs)



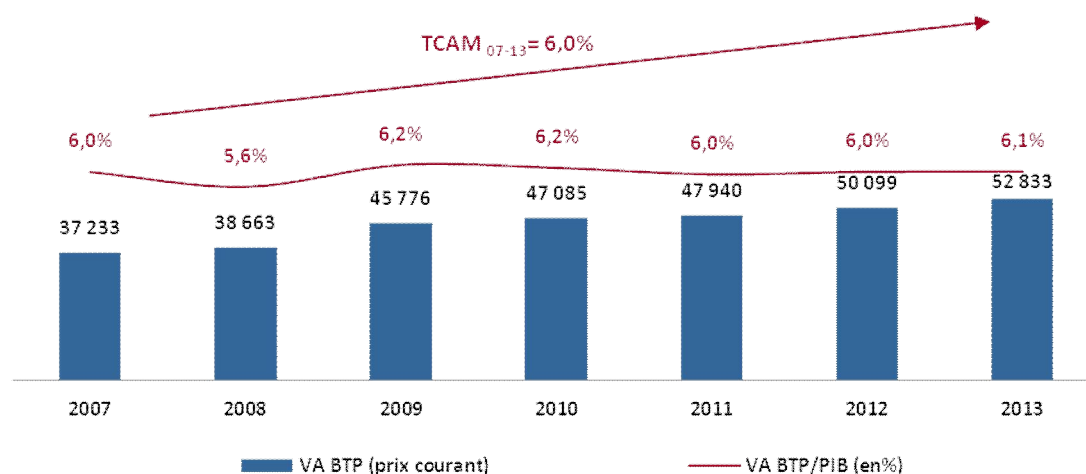
Source: Bank Al Maghrib

La valeur ajoutée du secteur du bâtiment et travaux publics a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 6,0% sur la période 2007-2013.

En 2013, l'activité du secteur a poursuivi sa tendance haussière. En effet, la valeur ajoutée du secteur s'établit à 52,8 Mrds MAD enregistrant une croissance de 5,5% par rapport à l'exercice 2012 (contre une progression de 4,5% enregistrée une année auparavant) et contribue à hauteur de 6,1% du PIB (à prix courants) marocain en fin de période.

Cette hausse s'explique par la poursuite des projets de l'habitat intermédiaire, du programme des nouvelles villes, des grands chantiers d'infrastructures de base et d'aménagement des zones moyen standing et industrielles. En outre, l'amélioration de l'encours des crédits immobiliers associée à la baisse des taux débiteurs sur l'année explique, par ailleurs la bonne performance du secteur sur l'année.

Figure 9. Évolution de la valeur ajoutée du BTP(en prix courants)



Source : Ministère chargé de l'habitat et de l'urbanisme, Haut commissariat au plan

### II.2.3. Principaux acteurs du marché national

Le secteur Marocain du BTP est composé de quelques leaders locaux qui se partagent la part principale du marché, ainsi que d'un grand nombre de petites et moyennes entreprises.

La majorité des opérateurs nationaux sont des petites et moyennes entreprises locales situées à Casablanca (22%), Rabat (17%), et Meknès (17%).

Tableau 9 Les principaux acteurs nationaux en 2012

Raison sociale	Chiffre d'Affaires (en Dhs)	Effectif
GTR	1 985 508 969	1400
STAM	1 222 187 183	2500
SOMAGEC	776 649 472	500
SNTM	736 269 138	1700
SNCE	598 092 339	2395
EMT	525 290 612	1300
ENT MOUSSADAK BOUCHTA	445 357 808	500
<b>Capep</b>	<b>417 416 078</b>	<b>1429</b>
SOTRAVO	237 293 561	600
General Routière	199 618 329	541
SOTRADEMA	185 937 090	771
ENT Mohcine	133 865 607	200
Valmont Maroc	115 176 872	89
OMCE	106 563 686	425
<b>Total</b>	<b>7 267 810 666</b>	<b>14 350</b>

Source : Capep

En 2012, les principales entreprises du secteur du BTP enregistrent un chiffre d'affaires global de 7,3 milliards de dirhams.

La société Capep enregistre un chiffre d'affaires de 417,4 MDhs à fin 2012.

La majorité des opérateurs est de nationalité marocaine mais il existe également des opérateurs étrangers. A titre d'exemple Générale Routière est filiale du groupe français Guintoli. Malgré une pénétration actuelle des sociétés étrangères sur le marché marocain, la société Capep maintient son positionnement parmi les 10 premiers acteurs nationaux.

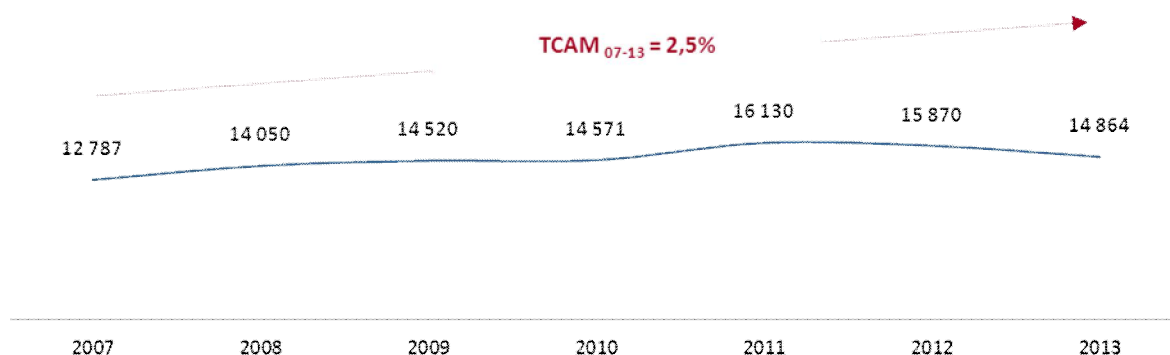
#### II.2.4. Principaux indicateurs du marché marocain du BTP

L'état de santé du secteur des BTP au Maroc peut se mesurer grâce à plusieurs indicateurs clés parmi lesquels l'évolution des ventes de ciment, des Investissements Directs à l'Étranger, des crédits immobiliers, ou encore du nombre d'employés dans le secteur.

##### ▪ Ventes de ciment

L'évolution des ventes de ciment sur la période 2007-2013 se présente comme suit :

Figure 10. Évolution des ventes de ciments (en milliers de tonnes)



Source : Association professionnelle des cimentiers

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, la consommation nationale du ciment s'établit à 14,9 millions de tonnes en 2013 contre 12,8 millions de tonnes au titre de l'exercice 2007, soit une croissance annuelle moyenne de 2,5%. Le potentiel de croissance du secteur cimentier demeure significatif, eu égard du déficit actuel en terme de logements. Selon l'Association Professionnelle des Cimentiers, le marché du ciment est actuellement représenté en premier lieu par le secteur du logement qui absorbe 80% de ce marché, suivi des travaux publics (14%), et du bâtiment non résidentiel (6%).

En 2011, les ventes de ciment enregistrent un taux de croissance significatif s'établissant à 10,7% et portant les ventes de 14,6 Mt en 2010 à 16,1 Mt en 2011. Cette évolution s'explique par l'effet combiné des facteurs suivants :

- La relance de l'habitat social suite aux mesures fiscales incitatives instaurées par la Loi de Finances 2010. Les mises en chantier progressent ainsi de 26,4% pour s'établir à 474 000 unités en 2011 et la production de logements s'accroît de 21,7% pour atteindre 275 508 logements achevés en 2011 ;
- La hausse des investissements dans le secteur du BTP et infrastructures<sup>3</sup> ;
- L'impact positif de la période électorale qui a entraîné un assouplissement des conditions d'octroi des autorisations, une prolifération de l'auto-construction et de l'habitat clandestin (induisant un acheminement de ciment vers le milieu rural).

En 2012, les ventes de ciment baissent légèrement de 1,6% par rapport à l'année 2011 en raison d'un recul de la production de logements sociaux de 10,1% et de la baisse du nombre d'unités en chantier de 2%.

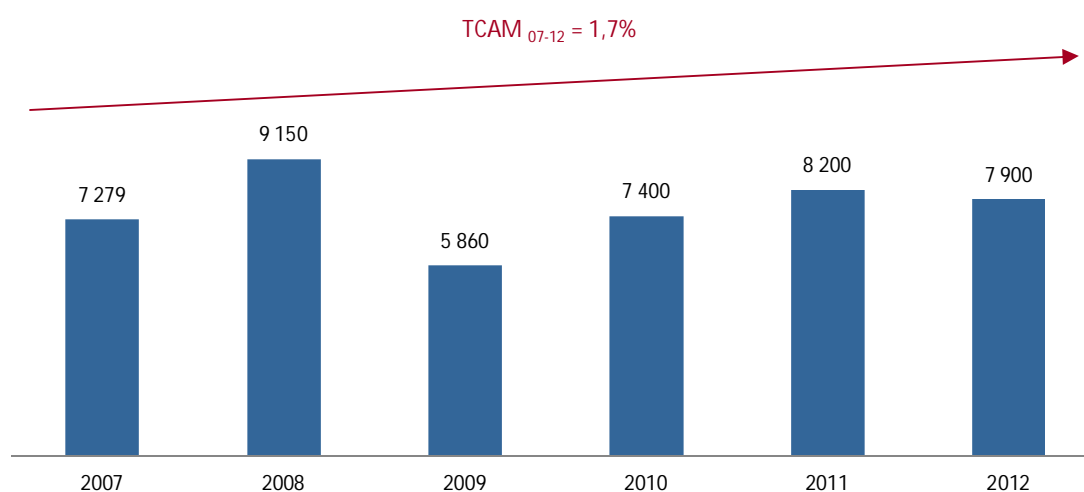
<sup>3</sup> Source : Association Professionnelle des Cimentiers.

En 2013, la consommation de ciment a enregistré un recul de 6,3% par rapport à 2012, passant de 15,9 Mt vendus à 14,9 Mt en 2013. Cela s'explique par la forte baisse du nombre d'unités mises en chantier en 2013 qui a enregistré un recul de 23,7%, atteignant ainsi les 234 000 unités contre 307 000 en 2012. L'effet de cette baisse est atténué par l'augmentation du nombre d'unités produites de 14,4% en 2013.

▪ Investissements directs étrangers à l'immobilier

L'évolution des investissements directs étrangers à l'immobilier sur la période 2007-2012 se présente comme suit :

Figure 11. Évolution des IDEI (en MDhs)



Source : Ministère chargé de l'habitat et de l'urbanisme

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, les investissements directs étrangers (IDE) à l'immobilier s'élevaient à près de 9,1 milliards de dirhams en 2008 contre 7,3 milliards de dirhams au titre de l'exercice 2007, soit un accroissement de près de 25,7%.

En 2009, les IDE à l'immobilier se sont établis à 5,9 milliards de dirhams vs 9,1 milliards de dirhams en 2008, soit une régression de 36,0 % due à la crise financière internationale qui a freiné les investissements immobiliers principalement dans le secteur du haut standing et du tourisme.

En 2010, les IDEI ont atteint 7,4 milliards de dirhams, enregistrant une croissance de 26,3% par rapport à 2009.

En 2011, les IDEI totalisent 8,2 milliards de dirhams, réalisant une évolution de 10,8% comparativement au niveau enregistré en 2010.

En 2012, les IDEI ont atteint 7,9 milliards de dirhams, enregistrant ainsi une baisse de 3,7% par rapport à 2011.

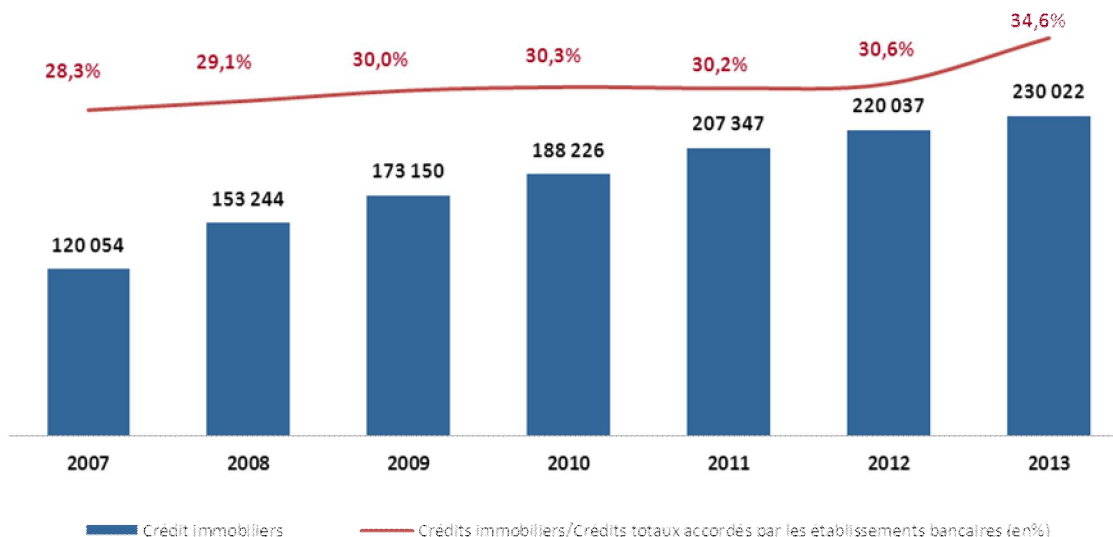
Pendant les neuf premiers mois de l'année 2013, les IDEI ont atteint 5,22 MMDH contre 6,20 pour la même période de l'année 2012 soit une régression de 16%.

Selon le Ministère de l'économie et des finances, le secteur de l'immobilier se positionne au 3ème rang en termes d'attraction des investissements étrangers (avec une moyenne de 19,1% des investissements étrangers sur la période 2003-2011, après les secteurs des télécommunications et de l'industrie.

▪ Crédits immobiliers

L'évolution des crédits immobiliers par rapport aux concours des crédits bancaires à l'économie sur la période 2007 - 2013 se présente comme suit :

Figure 12. Crédits immobiliers



Source : Bank Al Maghrib

En 2013, 34,6 % des crédits accordés par les banques concernent des crédits destinés au financement des biens immobiliers.

La part des crédits immobiliers dans le total concours bancaires est passée de 28,3% en 2007 à 34,6% en 2013, ce qui illustre l'amélioration de l'accès des ménages au financement bancaire pour l'acquisition de logements.

Plusieurs mesures ont été entreprises afin de renforcer l'accès des ménages au crédit bancaire et de rallonger la durée des crédits immobiliers :

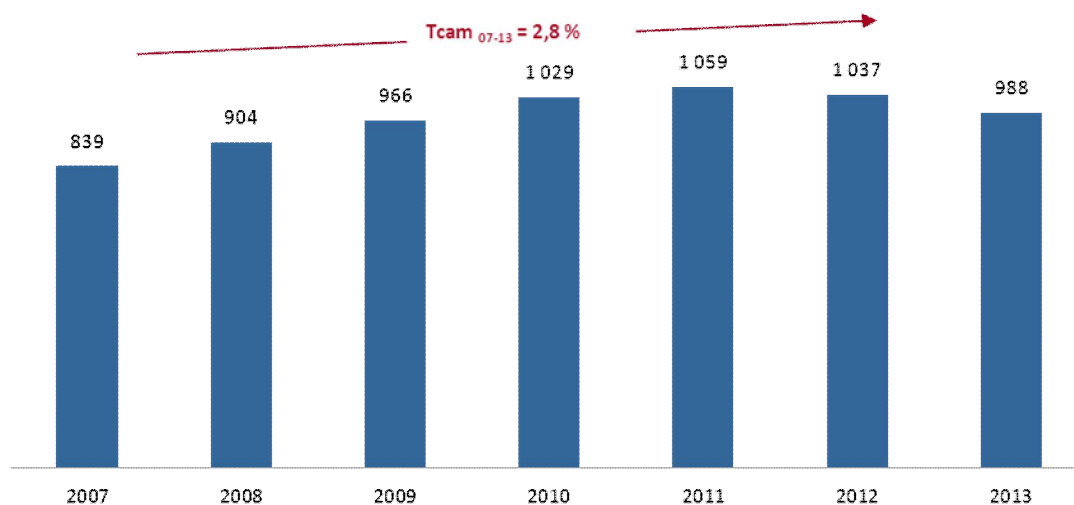
- La création d'un marché de la titrisation des créances hypothécaires en 1998 afin de permettre la mobilisation des ressources à long terme nécessaires pour assurer le financement des crédits immobiliers. Toutefois, seul le CIH a eu recours à ce marché à travers trois opérations qui ont porté au total sur trois milliards de dirhams ;
- La création de trois fonds de garantie (FOGARIM, FOGALOGÉ, FOGALEF) en remplacement du système de ristourne des intérêts en vigueur jusqu'en 2004 et qui ne concernait pas la population à revenu irrégulier et excluait donc une grande partie de la population non éligible au crédit bancaire à cause de l'irrégularité de ses revenus.

L'amélioration de l'accès des ménages au crédit bancaire s'est, par ailleurs, accompagnée de la baisse du coût des crédits immobiliers.

▪ L'emploi dans le BTP – Contribution au niveau social

L'évolution de l'emploi dans le secteur des bâtiments et travaux publics sur la période 2007-2013 se présente comme suit :

Figure 13. Évolution de l'emploi dans le BTP (en milliers d'effectif)



Source : Ministère chargé de l'habitat et de l'urbanisme

Comme en témoigne le graphique ci-dessus, le secteur des bâtiments et travaux publics a employé près de 988 000 personnes en 2013, contre près de 839 000 personnes en 2007, soit un taux de croissance annuel moyen de près de 2,8%. En 2013, les emplois du secteur BTP représentent plus de 8,4% de la population active occupée âgée de 15 ans et plus. La perte nette d'emplois dans le secteur BTP a été de 50 000 postes au niveau national en 2013, localisés essentiellement au milieu urbain avec une perte de 53 000 postes, en revanche, le milieu rural a créé 3 000 postes. Ainsi en 2013 le secteur BTP a employé 988 000 personnes soit une diminution de 5% par rapport à l'année 2012.

Selon le ministère chargé de l'habitat et l'urbanisme, le secteur des bâtiments et travaux publics a perdu en 2012, 21 000 emplois, essentiellement en milieu urbain avec une perte de 22 000 emplois et une création de 1 000 postes dans le milieu rural.

#### II.2.5. Représentation des opérateurs

La FNBTP (Fédération Nationale du Bâtiment et des Travaux Publics) est une organisation professionnelle qui représente 5000 entreprises organisées du secteur du BTP, dont plus de 60% dans le Bâtiment. Cette fédération inclut 10 bureaux régionaux pour être à l'écoute des entreprises dans les différentes régions du Royaume ainsi que des associations sectorielles pour que toutes les branches du BTP soient représentées et enfin 12 commissions pour étudier et élaborer la stratégie de la FNBTP dans tous les domaines.

Les missions de la FNBT se déclinent comme suit :

- Organiser, défendre et représenter les entreprises ;
- Améliorer l'environnement législatif, réglementaire et administratif du secteur ;
- Défendre et diffuser les valeurs de l'éthique, de l'équité, de la qualité et de la performance ;
- Encourager une Formation Professionnelle adaptée aux besoins des entreprises ;
- Diffuser l'information juridique, technique et économique ;
- Promouvoir les regroupements et les partenariats entre les entreprises au Maroc et à l'étranger ;
- Promouvoir l'export de l'Entreprise Nationale.

## II.3. Le secteur de l'eau et de l'assainissement au Maroc

### II.3.1. Présentation générale

Le secteur de l'eau potable et de l'assainissement liquide se caractérise par une diversité d'acteurs à la fois publics et privés. En effet, au Maroc, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement liquide (production, transport, distribution, traitement, etc.) est assurée soit par :

- L'Office National de l'Eau Potable (ONEP) ;
- Les régies autonomes ;
- Les sociétés délégataires de services publics.

### II.3.2. Présentation de l'ONEP

Créé 1972, l'ONEP est un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

Acteur principal dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement, les missions principales de l'Office vont de la planification de l'approvisionnement en eau potable jusqu'à sa distribution en passant par les phases, études, conception, réalisation, gestion, exploitation des unités de production, de distribution et d'assainissement liquide et enfin du contrôle de la qualité des eaux jusqu'à la protection de la ressource.

D'importants investissements ont pu être réalisés durant les trois dernières décennies pour assurer les infrastructures de base en matière d'eau potable.

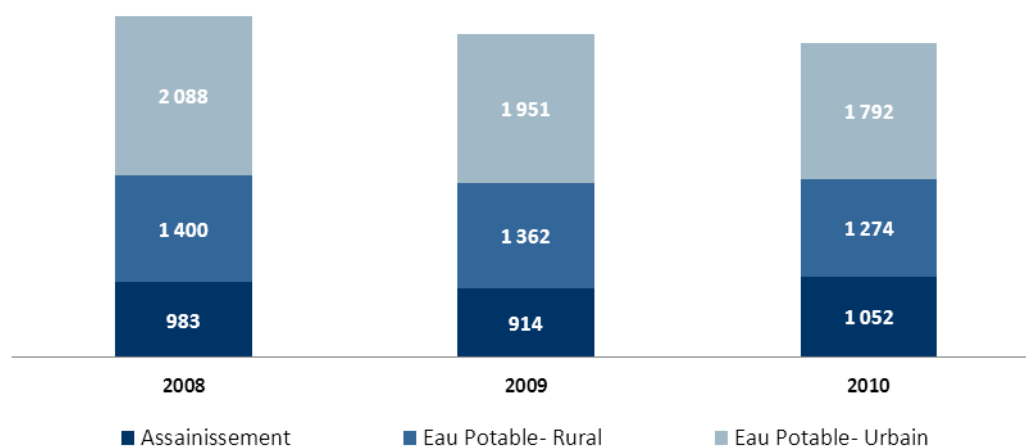
Les efforts déployés par l'ONEP durant les trois dernières décennies ont permis d'améliorer le niveau de l'approvisionnement en eau potable en milieu urbain. Aujourd'hui l'Office s'est fixé une nouvelle stratégie visant la généralisation de l'accès à l'eau potable à l'ensemble des citoyens et l'intervention dans le secteur de l'assainissement liquide dans une vision globale et intégrée du cycle de l'eau.

Cette nouvelle stratégie qui s'inscrit dans les orientations de S.M. Le Roi Mohammed VI confirmée dans son discours d'ouverture de la 9<sup>ème</sup> session du Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat à Agadir le 21 Juin 2001, s'articule autour des trois axes suivants :

- Généralisation de l'accès à l'eau potable ;
- Assainissement liquide ;
- Maintien des acquis.

Les investissements réalisés par l'ONEP dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement liquide sur la période 2008 – 2010 se présentent comme suit :

Figure 14. Investissements de l'ONEP sur la période 2008 – 2010 (MDhs)



Source : ONEP

Le total des investissements au cours des trois dernières années a enregistré une légère baisse. Alors que l'investissement dans l'assainissement a augmenté de plus de 13% entre 2009 et 2010, les fonds alloués à l'amélioration de la distribution d'eau potable dans les zones urbaine et rurales a diminué de 7,4% sur la même période.

Les principaux indicateurs d'activités relatifs à l'eau potable se présentent comme suit :

*Tableau 10 Les principaux indicateurs relatifs à l'activité eau potable de l'ONEP en 2010*

	Unité	2010
Production	Millions de m <sup>3</sup>	901
Débit équipé	M <sup>3</sup> / s	51,6
Centre de distribution	Unité	574
Taux de desserte rural	%	91

Source : ONEP

Les principaux indicateurs d'activités relatifs à l'assainissement liquide se présentent comme suit :

*Tableau 11 Les principaux indicateurs relatifs à l'activité assainissement liquide de l'ONEP en 2010*

	Unité	2010
Station d'épuration	Unité	41
Réseau de collecte	Km	5 000
Capacité de traitement / jour	m <sup>3</sup>	160 000
Centre d'intervention	Unité	79
Population concernée	Millions d'habitants	3

Source : ONEP

### II.3.3. Présentation générale des régions autonomes

Les régions de distribution d'eau et d'électricité ont été créées le 29 septembre 1964 par le décret n° 2-64-394. Ces établissements publics communaux sont placés sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur afin d'assurer la stabilité politique du pays compte tenu de la vitalité du secteur de l'eau et de l'électricité. Ce choix de tutelle trouve également sa justification dans la volonté de maîtrise des tarifs définis par le Gouvernement.

Actuellement, le Maroc compte sept régions, que sont :

- RADEEMA (Marrakech) ;
- RADEEF (Fès) ;
- RADEEM (Meknès) ;
- RAK (Kénitra) ;
- RADEEJ (El Jadida) ;
- RADEES (Safi) ;
- RADEEL (Larache).

### II.3.4. Présentation générale des sociétés délégataires de services publics

Afin de faire participer le secteur privé au financement et à la gestion des services publics d'assainissement liquide et de distribution d'eau et d'électricité, la délégation de gestion de ces services publics a été adoptée, depuis août 1997, par certaines communes. Trois sociétés délégataires ont ainsi été créées :

- Lydec (Casablanca) créée en août 1997 (filiale du groupe Suez) ;

- Redal (Rabat-Salé) investie en janvier 1999 (filiale du groupe Veolia) ;
- Amendis (Tanger-Tétouan) en service depuis janvier 2002 (filiale du groupe Veolia).

L'activité des régies et des distributeurs délégués (Casablanca, Rabat et Tanger-Tétouan) est réglementée par différents départements ministériels en l'occurrence :

- Le Ministère de l'Énergie et des Mines, responsable de la politique énergétique ;
- Le Ministère de l'Économie et des Finances qui assure le contrôle financier ;
- Le Ministère de l'Intérieur qui assure la tutelle des régies et des collectivités ; Le Ministère chargé des Affaires Économiques et Générales.

## PARTIE V. ACTIVITE DE CAPEP

## I. Historique

Les principaux événements ayant marqué l'évolution historique de Capep sont les suivants :

Tableau 12 Événements et dates clés de l'histoire de Capep

1963	Fondée par Feu Bouchaib IbnouZahir, l'entreprise démarre son parcours par des activités d'électricité et de plomberie domestique.
1970	Sous le nom de société IbnouZahir, l'entreprise investit le domaine des marchés publics et se spécialise dans la réalisation des réseaux d'eau potable.
1989	Création de la société sous sa forme actuelle, l'entreprise familiale à l'origine se réorganise en société anonyme et investit de nouveaux domaines d'activité, notamment l'assainissement et le génie civil.
1995	Changement de raison sociale, l'entreprise IbnouZahir devient Capep.
2004	Capep entame un ambitieux projet de restructuration avec comme objectif la maîtrise d'une croissance favorisée par la conjoncture nationale.
2007	Les efforts de l'entreprise sont couronnés par une triple certification: ISO 9001 Qualité, ISO 14001 sécurité, et OSHAS 18001 environnement. La même année, l'entreprise acquiert un ERP ( <i>enterprise resource planning</i> ) de gestion des différents processus.
2010	Capep compte parmi les leaders du secteur du BTP. Son champ d'action englobe de nombreux métiers du BTP.
2011	Changement de l'identité visuelle de Capep.
	Réalisation d'un audit stratégique ayant permis la mise en place d'un plan stratégique 2011-2014.
	Signature d'un accord de partenariat avec le groupe belge DENYS <sup>4</sup> .
2012	Adoption d'un système de gestion de ressources humaines qui permet la responsabilisation, le suivi des performances et la reconnaissance des résultats.
	Nomination de 6 nouveaux administrateurs.
	Nomination de M. IbnouZahir Younes au poste de Directeur Général Délégué ;
2013	Augmentation de capital par incorporation de réserves et du report à nouveau, portant le capital de 30 MDhs à 48 MDhs.
	Augmentation de capital par apport en nature en faveur de la société Al Kadima Promotion SARL, portant le capital à 60 MDhs.
2014	La société Capep est en cours de préparer une nouvelle augmentation de capital de 13 MMAD.
	La distribution des dividendes d'un montant total de 11 625 KDH.
	La société Capep connaît en l'année 2014 une Intensification de la prospection des nouveaux marchés en Afrique.

Source : Capep

## II. Appartenance à un groupe

### II.1. Appartenance à un groupe

Le capital social de la société Capep est intégralement détenu par la famille IbnouZahir depuis sa création. Par conséquent, la notion de groupe n'est pas applicable à Capep.

<sup>4</sup> Entreprise familiale, dont l'activité est d'exécuter des travaux en rapport avec la réalisation d'installations pour les pompiers et la pose de conduites d'eau, fondée en 1923.

## II.2. Conventions d'actionnaires

### II.2.1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2013

- Convention de mise à disposition du local situé au Km 9 route de Mediouna Casablanca

Au terme de cette convention la société AL KADIMA PROMOTOPN SARL fournit les prestations pour le local situé au Km 9 route de MADIOUNA à la société Capep. Cette convention a pris fin en fin janvier 2013.

- Convention de mise à disposition de locaux 75, route de la Mecque Californie Casablanca et prestations

Au terme de cette convention, la société AL KADIMA PROMOTION SARL fournit les prestations de fournitures d'énergie (eau), nettoyage et le gardiennage pour le local 75 route de la Mecque Californie.

- Convention de location du local situé à Ain El Hallouf 80 Casablanca

Au terme de cette convention, la société AL KADIMA PROMOTION SARL loue le local situé à Ben Msik Sidi Othman, Commune rurale Mejjatia, Ouled Taleb, route de Mediouna à la société Capep.

- Convention de location du local situé à Ain El Hallouf 79 Casablanca

Au terme de cette convention, la société AL KADIMA PROMOTION SARL loue le local situé à Ben Msik Sidi Othman, Commune rurale Mejjatia, Ouled Taleb, route de Mediouna à la société Capep.

- Convention de location du local situé à Ain El Hallouf 48 Casablanca

Au terme de cette convention, la société AL KADIMA PROMOTION SARL loue le local situé à Ben Msik Sidi Othman, Commune rurale Mejjatia, Ouled Taleb, route de Mediouna à la société Capep.

- Convention de mise à disposition du local situé à Ain Sebaa Casablanca

- Au terme de cette convention la société AL KADIMA PROMOTION SARL fournit les prestations pour le local situé à Quartier Industriel, nord de Oukacha, angle rue Ibnou Koutaiba Ain Sebaa à la société Capep. Cette convention a pris fin en fin janvier 2013.

- Convention de location du local situé à Ouaddi Abdellah Casablanca

Au terme de cette convention, la société AL KADIMA PROMOTION SARL loue le local situé à Ouaddi Abdellah Casablanca AinChok à la société Capep.

- Convention de prestation de services pour le bureau situé au quartier des Hôpitaux Résidence CHARAF 2 1<sup>er</sup> étage N°5

Au terme de cette convention la société AL KADIMA PROMOTION SARL fournit les prestations pour le bureau situé au quartier des Hôpitaux Résidence CHARAF 2 1<sup>er</sup> étage N°5 à la société CAPEP.

- Convention de prestation de services pour le bureau situé au quartier des Hôpitaux Résidence CHARAF 2 1<sup>er</sup> étage N°4

Au terme de cette convention la société AL KADIMA PROMOTION SARL fournit les prestations pour le bureau situé au quartier des Hôpitaux Résidence CHARAF 2 1<sup>er</sup> étage N°4 à la société CAPEP.

- Convention cadre de prêt en compte courant avec Al Kadima

Capep a conclu un contrat de prêt en compte courant conclu avec Al Kadima et ce pour une durée indéterminée. Ce contrat prévoit l'octroi par Al Kadima à Capep d'un prêt sous la forme d'avances en compte courant en fonction des besoins de trésorerie de cette dernière et qui seront rémunérées au taux de 3,5% HT.

Le solde du compte courant Al Kadima s'élève à 9 MMAD au 31 décembre 2013.

## II.2.2. Personnes concernées par ces conventions

Concernant les conventions d'actionnaires présentées ci-avant, les personnes physiques concernées sont :

- M. IbnouZahir Mohamed, Président Directeur Général de la société Capep et co-gérant de la société AL KADIMA PROMOTION SARL ;
- M. IbnouZahir Younes, Directeur Général Délégué de la société CAPEP et co-gérant de la société AL KADIMA PROMOTION SARL.

## II.2.3. Flux financiers facturés à Capep dans le cadre des conventions réglementées

Au titre des conventions conclues en 2013, les montants suivants ont été facturés à la société Capep :

*Tableau 13 Synthèse des flux financiers facturés à Capep en 2013*

Société	Prestation réalisée	Montant facturé en 2013 (TTC)
Al Kadima Promotion SARL	Mise à disposition d'un local (Km 9, route de Mediouna)	126 935,00
Al Kadima Promotion SARL	Mise à disposition des locaux (75, route de la Mecque)	2 048 112,00
Al Kadima Promotion SARL	Location Local (Ain El Hallouf 80)	660 396,00
Al Kadima Promotion SARL	Location Local (Ain El Hallouf 79)	661 911,00
Al Kadima Promotion SARL	Location Local (Ain El Hallouf 48)	660 132,00
Al Kadima Promotion SARL	Mise à disposition d'un local (Ain Sebaa)	132 950,40
Al Kadima Promotion SARL	Location Local (Ouaddi Abdellah)	668 976,00
Al Kadima Promotion SARL	Mise à disposition des locaux (Quartier des Hopitaux N°4)	397 440,00
Al Kadima Promotion SARL	Mise à disposition des locaux (Quartier des Hopitaux N°5)	518 400,00

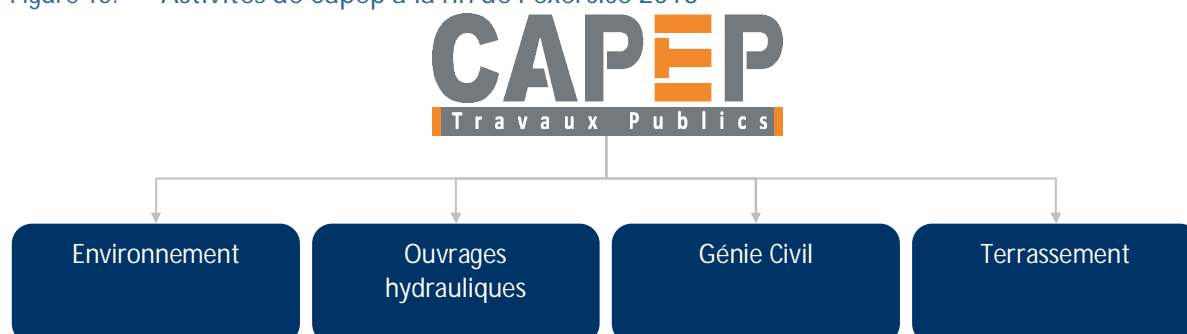
Source : Capep

## III. Activités de Capep

### III.1. Présentation des métiers de Capep

Capep est historiquement présent sur l'ensemble des métiers du BTP et du Génie Civil relatifs à l'eau (Eau potable et assainissement liquide). Par conséquent, les métiers de la Société sont organisés autour des activités suivantes :

Figure 15. Activités de Capep à la fin de l'exercice 2013



Source : Capep

### III.2. Activités de la Société

#### III.2.1. Présentation générale

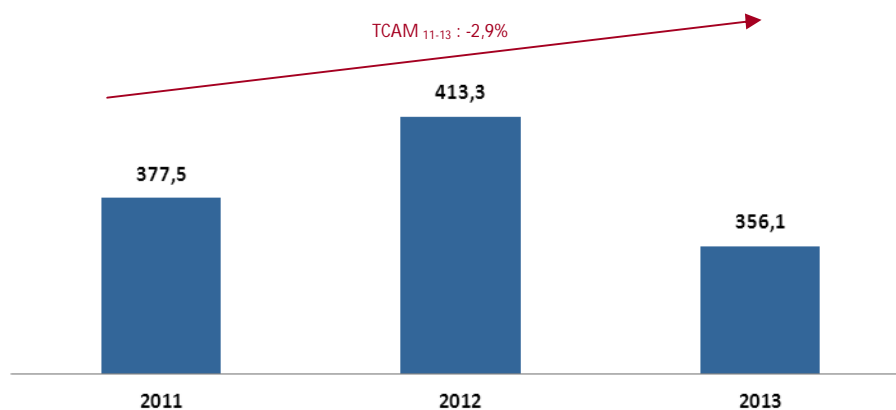
La société Capep, dans le cadre des prestations qu'elle réalise pour ses clients (privés et publics), entreprend les activités suivantes :

- Environnement : la société Capep intervient sur le volet de l'environnement via les pôles suivants :
  - ▶ L'assainissement désigne originellement l'ensemble des techniques et méthodes visant à traiter les eaux usées. De manière générale, l'assainissement comprend l'évacuation et le traitement des eaux et des solides usagés. Ces matières incluent les eaux de pluie, de drainage, de lavage, les eaux usées et/ou provenant de toilettes, les excréments et les déchets solides. Ces derniers ont différentes origines (domestique, agricole, industrielle, médicale, etc.). Les méthodes d'évacuation et de traitement diffèrent selon la taille de la ville, selon le type de zone (urbaine, péri-urbaine, communauté urbaine), selon les moyens disponibles et les habitudes culturelles. La société Capep a réalisé plus de 60 projets dans le domaine de l'assainissement liquide. Ainsi, Capep participe à l'amélioration de conditions de vie de la population et de la protection de l'environnement contre le rejet des eaux usées en milieu naturel. Sa participation se matérialise dans la lutte contre les systèmes d'assainissement liquide traditionnels polluant la nappe tels que les fosses septiques et les puits mal conçus et mal construits en faveur de l'assainissement collectif permettant le traitement avant le rejet des eaux usées dans le milieu naturel.
  - ▶ Alimentation en eau potable : Capep a réalisé plus de 40 projets qui visent l'alimentation en eau potable en milieu rural. Ces projets ont pour objectif d'améliorer l'hygiène et la santé de la population qui s'approvisionnent d'une eau non traitée.
  - ▶ Assainissement solide : Capep a pour objectif de réaliser des décharges contrôlées en substitution de décharges sauvages. Ainsi et en collaboration avec le secrétariat d'état de l'environnement Capep a participé dans plusieurs appel d'offre qui sont en jugement.
  - ▶ La protection des berges des oasis contre la détérioration sous l'action des inondations des oueds et fleuves.
- Ouvrages hydrauliques : Afin d'acheminer et distribuer l'eau, Capep dispose d'une maîtrise des multiples techniques de pose et d'assemblage. Capep réalise ces travaux pour tout type et toute dimension de conduite. L'adduction et la réhabilitation des réseaux d'eau potable constituent la deuxième activité de Capep ;
- Génie Civil, Terrassement en masse, électricité, etc. : En matière d'ouvrages d'art, Capep réalise différents types d'ouvrages et notamment des réservoirs tronconiques, des stations d'épuration, etc.

### III.2.2. Évolution du chiffre d'affaires par ligne métier

L'évolution du chiffre d'affaires de la société Capep sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Figure 16. Évolution du chiffre d'affaires de Capep entre 2011 et 2013



Source : Capep – En MDhs

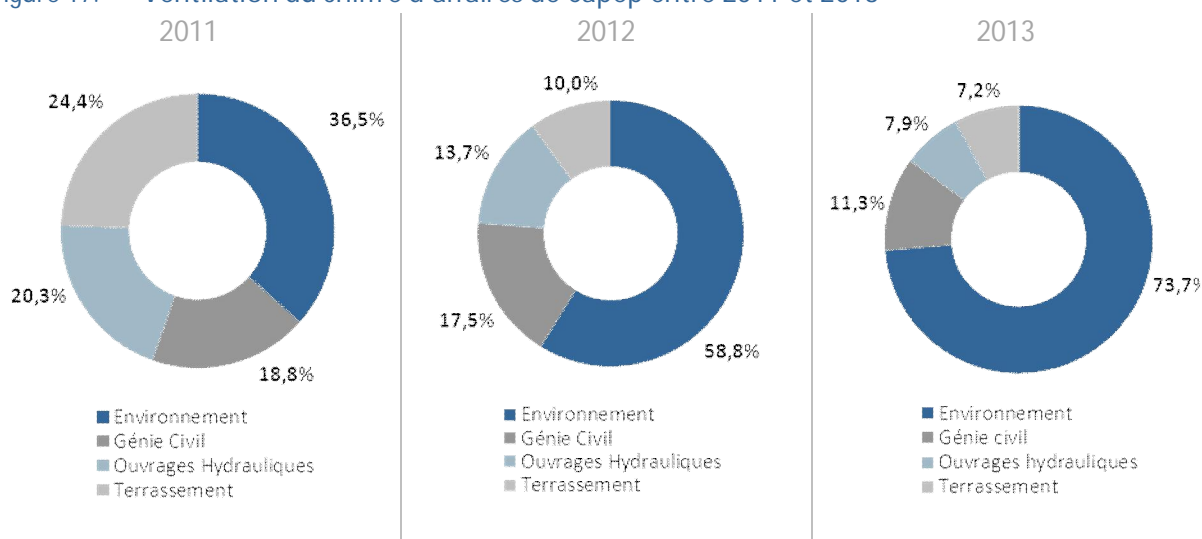
A la fin de l'exercice 2013, le chiffre d'affaires de Capep s'établit à 356,1 MDhs, soit une baisse annuelle moyenne de 2,9% entre 2011 et 2013. Cette baisse de l'activité résulte essentiellement du retard que connaissent deux projets, à savoir celui de Tit Mellil Alaymoune (chiffre d'affaires prévisionnel de 72,3 MDhs) et celui d'Ennasr ASS lots 1 et 2 adjudgé en avril 2013 (chiffre d'affaires prévisionnel de 54,2 MDhs) pour lequel la date de démarrage effective était prévue au 31 mars 2013. Il est à préciser que la société Capep facture ses prestations au fur et à mesure de leur réalisation et à la livraison des différentes tranches des projets.

Ainsi, la variation du chiffre d'affaires est liée à la combinaison des deux facteurs : (i) la poursuite (voir l'achèvement) de travaux initiés les années précédentes et (ii) l'obtention de nouveaux marchés par le biais de marchés cadre (notamment avec les délégataires de services publics) et des soumissions aux appels d'offres (étatiques ou privés). Les marchés cadres sont des marchés globaux auxquels répond la Société et qui définissent des montants pour chaque type de prestation que pourraient réaliser Capep (commande ponctuelle de clients pour la réalisation des travaux et facturation selon un barème préalablement établi en général).

### III.2.3. Ventilation du chiffre d'affaires de Capep par ligne métiers

La ventilation du chiffre d'affaires de Capep sur les trois dernières années évolue en fonction des appels d'offres remportés par la Société et de la facturation des différentes phases livrées des travaux exécutés. Ainsi, la ventilation du volume d'affaires par ligne métier se décline comme suit sur la période 2011 – 2013 :

Figure 17. Ventilation du chiffre d'affaires de Capep entre 2011 et 2013



Source : Capep

Le chiffre d'affaires de Capep se répartit en 4 lignes de métier :

- Environnement : ce segment d'activité est le principal contributeur dans le chiffre d'affaires de Capep drainant une part de 73,7% à fin 2013 (vs. 58,8% en 2012 et 36,5% en 2011). Cette participation est principalement portée par les projets suivants :
  - ✓ Travaux réalisés au niveau de Casa Galerie (84,8 MDhs) ;
  - ✓ Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées pour le compte de la SDS (53,9 MDhs) ;
  - ✓ Travaux opérés au niveau de la nouvelle ville de Zenata (36,4 MDhs).
- Génie civil : activité représentant 11,3% du chiffre d'affaires global de Capep à fin 2013 (vs. 17,5% en 2012 et 18,8% en 2011). En 2013, la contribution du volet Génie Civil dans la formation du chiffre d'affaires est principalement liée à la réalisation de travaux de génie civil au niveau de Jorf Lasfar (20,6 MDhs) et la mise en place d'un réservoir-CV-SP dans la ville de Ouarzazate (9,3 MDhs). Néanmoins, la société constate une baisse de ce volet compte tenu des aléas liés à réalisation des projets de Génie Civil notamment le retard de démarrage de projets et l'étalement dans le temps de la réalisation desdits projets.
- Ouvrages hydrauliques : Troisième contributeur au chiffre d'affaires de Capep à fin 2013. Ce segment d'activité représente 7,9% du chiffre d'affaires global de Capep en 2013 (vs. 13,7% en 2012 et 20,3% en 2011). En effet, les principaux projets réalisés par Capep dans le cadre de ce métier sont les suivants :
  - ✓ Aménagement d'une structure hydroagricole à Figuig au niveau du lotissement 8 (5,8 MDhs) ;
  - ✓ Mise en place d'un siphon à Er-rich (17,8 MDhs).
- Terrassement : cette activité contribue à hauteur de 7,2% du chiffre d'affaires de Capep à fin 2013 (vs. 10,0% en 2012 et 24,4 en 2011).

Sur les deux derniers exercices, le métier Environnement a pris une grande part du chiffre d'affaire au détriment des autres métiers. En effet, ces derniers ont accusé une baisse à cause de la diminution de la commande publique suite aux coupes budgétaires opérées par l'Etat.

Malgré cela, la Société continue toujours sa stratégie de diversification de son chiffre d'affaires en étalant sa prospection sur des projets dans les métiers du terrassement, des ouvrages hydrauliques et du génie civil.

Ainsi, les principaux chantiers<sup>5</sup> de la Société par segment d'activité sur la période 2011 – 2013 se présentent comme suit:

*Tableau 14 Principaux chantiers achevés – Volet Environnement*

Année d'exécution	Nom du maître d'ouvrage	Description des prestations		Durée d'exécution des travaux	Montant du marché	Rôle de Capep
		N° marche	Désignation			
Volet Environnement						
2011-2012	AL OMRANE CASA	N° SOC/M/79/11	Opération Izdihar Bouskoura centre Travaux d'assainissement hors site A/: Collecteurs gravitaires des eaux pluviales et des eaux usées B/: Collecteurs gravitaires en Galerie	5 mois	34 000 000,00	100%
2013	AL OMRANE CASA	N° SOC/AMI/06/11	Réalisation d'un lotissement destiné au recasement de 1890 ménages issus des bidonvilles du grand Casablanca	12 mois	88 026 578,40	100%
2011-2012	AGENCE URBAINE DE CASA	N° 08/2011/DFAU	Réhabilitation et mise à niveau de l'ancienne Medina de Casablanca Travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable de l'ancienne Médina de Casablanca lot n° 1 (1ère tranche)	8 MOIS	15 500 000,40	100%
2011-2012	AGENCE URBAINE DE CASA	N° 13/2011/DFAV	Réhabilitation et mise à niveau de l'ancienne Medina de Casablanca Travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable de l'ancienne Médina de Casablanca lot n° 4	10 MOIS	27 894 228,00	100%
2011-2012	AUDA	N° 23/10	Projet Casablanca-Anfa Travaux de VRD et d'aménagement urbain et paysager Lot n° 2 : Alimentation en eau potable de la 1ère tranche	21,5 mois	16 740 000,00	100%
2010-2011- 2012	LYDEC	N° 04-3-2009 OA T	Travaux de réseau Eau Potable et Assainissement Lot n° 03 CADRE	12 mois	44 999 717,99	100%
2011-2012	LYDEC	N° MN 83-2010 OA/T	Travaux de déplacement des réseaux d'Assagissement d'Eau Potable Relatifs à l'Aménagement	8 mois	20 279 474,05	100%

<sup>5</sup> Les projets présentés dans cette partie diffèrent des chantiers présentés au niveau des dossiers d'information publiés les années précédentes. Cette modification vise à mettre en avant les projets les plus importants s'inscrivant dans le cadre la reclassification stratégique opérée par la Société focalisée sur 4 volets : Environnement, Ouvrages Hydrauliques, Génie Civil, et Terrassement.

Année d'exécution	Nom du maître d'ouvrage	Description des prestations		Durée d'exécution des travaux	Montant du marché	Rôle de Capep
		N° marche	Désignation			
Volet Environnement						
du Carrefour de Sidi Maârouf						
2011-2012	LYDEC	N° 69-lot2-2010 A/T	Projet anti-pollution de Casablanca Est - Travaux de réalisation de la galerie de l'intercepteur côtier entre le port de Casablanca et Ain Sebaâ et ses ouvrages d'interception. Lot 2 : Tronçon en gravitaire du Pk 3932 m au Pk 6502 m (L=2570 ml) et ses ouvrages annexes	24 mois	197 314 943,38	52.26%
2012	LYDEC	N° 30-Lot3-2011 A/T	Projet Anti-Pollution de Casablanca Est «Lot n°3 : Travaux de réalisation de la Galerie de l'Intercepteur Côtier entre Ain Sebaâ et Sidi Bernoussi, et de ses ouvrages annexes	24 mois	164 323 225,20	49%
2010-2011-2012	LYDEC	N° 54-2008 OA/T	Assainissement et alimentation en eau potable du Douar Lamkansa Sud Tranche 3 Lot 1&2	6 mois	13 369 984,24	100%
2013	LYDEC	N° 542-2012 A/T	Assainissement de la zone d'extension de Casablanca - Galerie LM Avenue Ben Abdellah lot 2	4 mois	22 380 000,00	100%
2013	LYDEC	N° MA 30-2013	Assainissement de la Nouvelle Ville de Lahraouiyine - Transfert d'Eaux Usées	2 mois	2 367 175,21	100%
2012	AL OMRANE AL JANOUB	N° 530/12	Achèvement des travaux d'assainissement de Madinat 25 mars à la ville de Laayoune	18 mois	73 217 760,00	100%
2012	AL OMRANE AL JANOUB	N° 531/12	Travaux d'assainissement hors site du lotissement "AL WIFAQ" à la ville de Laayoune	12 mois	21 000 000,00	100%
2011-2012	AMENDIS	N° 11/10/TE	Réalisation d'une traversée en galerie sous la RN13 pour évacuation des eaux pluviales lot Jabal A M'diq - lot 1 : Canalisation - lot 2 : Galerie	5 mois	16 473 000,00	100%

Année d'exécution	Nom du maître d'ouvrage	Description des prestations		Durée d'exécution des travaux	Montant du marché	Rôle de Capep
		N° marche	Désignation			
Volet Environnement						
2013	ONEE	N° 189/A/DAE/2013	Assainissement de la ville de Khenifra Achèvement des travaux du lot N°1 : conduites d'interception et de transfert et réalisation des travaux de la piste d'accès à la STEP	9,5 mois	19 310 874,21	100%
2013	ONEE	N° 939/A/DAE/2012	Assainissement liquide de la ville de Guercif Lot n° 1 : Réseau d'eaux usées	18 mois	53 400 000,00	100%
2010-2011-2013	REDAL	N° 53/06/AR Reconduction	Maintenance et de réalisation des Réseaux d'assainissement : Lot 01 Rive gauche CADRE	18 mois	20 134 503,93	100%
2010-2011	REDAL	N° 02/2007/INV-3 Lot 04	TRAMWAY de l'agglomération de Rabat-Salé déviation des réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'électricité REDAL Lot 4	9 mois	27 104 892,02	100%
2013	RADEES	N° 4-13-2369 A	Lot 4.2.2 : Réalisation de la conduite de refoulement R2D et de l'intercepteur 1 (partie en tranchée)	15 mois	42 500 000,00	100%
2013	RADEES	N° 4-13-2375	Assainissement liquide de la ville de Safi tranche prioritaire réalisation de l'intercepteur 1bis (travaux en galerie)	8 mois	24 597 684,88	100%
2010-2011	RAK	N° 4908/09	Travaux de réalisation du collecteur en galerie hors site de la zone d'extension urbaine de Mehdiya	18 mois	84 000 000,00	10%
2008-2009-2013	RAK	n° 4802/08	Assainissement de la ville de Kenitra Renouvellement des collecteurs D1, D1.3, D4.1, Da, Da1 & C	12 mois	11 000 000,00	100%
2012	SDS	N° SDS/04/2012	Projet nouvelle station touristique de Saidia Travaux de mise à niveau de VRD Lot n° 04 : Travaux de réhabilitation du réseau	7 mois	59 734 658,41	100%

Année d'exécution	Nom du maître d'ouvrage	Description des prestations		Durée d'exécution des travaux	Montant du marché	Rôle de Capep
		N° marche	Désignation			
Volet Environnement						
			d'assainissement des eaux usées			
2012	SAZ	N° 15-2012	Assainissement primaire de la zone est de la ville nouvelle de Zenata Collecteur HC — Lot 1: travaux de réalisation d'une galerie	12 mois	77 082 000,00	100%

Source : Capep

**Tableau 15** Principaux chantiers achevés – Volet Ouvrage hydraulique

Année d'exécution	Nom du maître d'ouvrage	Description des prestations		Durée d'exécution des travaux	Montant du marché	Rôle de Capep
		N° marche	Désignation			
Volet Ouvrage hydraulique						
2011-2012	APP	N° TC-3B2 BIS LOT 8	Travaux d'aménagement hydro-agricole au niveau des périmètres de la 2ème tanche située dans la province de Figuig	15 mois	37 144 620,00	100%
2013	APP	N° PP5 # 2010/APP/TC-3B2-BIS LOT 8	Réalisation de l'ouvrage de Tigharmatine en galerie souterraine au niveau du périmètre Rich sis dans les provinces d'Errachidia		12 955 950,00	100%
2013	APP	N° PP5 # 2010/APP/TC-3B2-BIS LOT 8	Protection de l'ouvrage de Tigharmatine situé au niveau du périmètre Rich sis dans la province de Midelt		4 176 730,00	100%
2012	DAH	74/2010/DAH	Réalisation des travaux d'aménagement et de construction des ouvrages de déviation des eaux des crues des Chaabas nord pour la protection de la ville de Fnideq contre les inondations	16 mois	64 992 000,00	100%
2013	APDN	N° PROTEC INOND AOUAMA 2/ CSPAOT/TNG / 27-2013	Travaux de protection contre les inondations causées par l'affluent Aouama 2 dans la ville de Tanger	12 mois	26 132 031,60	100%

2011-2012	APDN	N° 05/CSPAOT/201 0	2ème tranche des travaux d'aménagement de l'Oued Souani au niveau de la ville de Tanger : construction de quatre dalots	11 mois	29 800 000,00	100%
-----------	------	--------------------------	---	---------	---------------	------

Source : Capep

**Tableau 16** Principaux chantiers achevés – Volet Génie Civil

Année d'exécution	Nom du maître d'ouvrage	Description des prestations		Durée d'exécution des travaux	Montant du marché	Rôle de Capep
		N° marche	Désignation			
Volet Génie Civil						
2012-2013	SEMIMAR	N° JESA 533J/534J/535J/1 1M	Réalisation des galeries et tranchées pour le passage des câbles 60KV	8 mois	68 285 220,00	100%
2013	POSCO	N° J3202021	GC du convoyeur d'engrais et phosphates à Jorf Lasfar	5 mois	13 182 000,00	100%
2012	MASEN	N° 29/2011/MASEN	Travaux de construction et d'équipement du réservoir de 2X15.000 m3 et génie civil de la chambre de vannes et stations de pompage	10 mois	49 500 000,00	100%

Source : Capep

**Tableau 17** Principaux chantiers achevés – Volet Terrassement

Année d'exécution	Nom du maître d'ouvrage	Description des prestations		Durée d'exécution des travaux	Montant du marché	Rôle de Capep
		N° marche	Désignation			
Volet Terrassement						
2012	ADM	N° 33/12/S	Autoroute Fes-Msoun Réalisation des travaux de protection des talus des déblais par des arcades	6 mois	44 850 000,00	100%

Source : Capep

## III.2.4. Principaux chantiers en cours – 2014

N°Marché	Administration	DESIGNATION	Montant du marché (HT)
552/A/DAE/2010	ONEP	Projet d'assainissement liquide de la ville d'Ifrane, tranche 1 : réseau d'assainissement, conduite de refoulement et station de pompage (génie civile et équipement)	32 575 969,10
21/2009/O	REDAL	Travaux de terrassement, fourniture et pose d'une conduite DN 800 entre el réservoir Berrada et la rue de Bir Kacem en longeant la route de Akreuch et le Boulevard Mohamed VI - LOT 1	19 000 000,00
05/CSPAOT/2010	APDN	2ème Tranche des travaux d'aménagement de l'Oued Souani au niveau de la ville de Tanger: construction de quatre dalots	29 197 014,48
SOC/AMI/06/11	AL OMRANE CASABLANCA	Opération ALLAYMOUNE "Recasement de 1890 ménages bidonvillois de la région du Grand Casablanca" Réalisation des études techniques et travaux d'un lotissement de près de 30 Ha situé à la province de Médiouna, municipalité de Tit Mellil	73 355 482,00
29/2011/MASEN	MASEN	Réalisation des travaux de construction et d'équipement du réservoir de 2 x 15 000 M3 et Génie civil de la chambre de vannes et station de pompage dans le cadre d'aménagement du complexe énergétique de Ouarzazate	52 487 808,48
SDS/04/2012	SDS	Projet nouvelle station touristique de Saidia LOT N° 4 : travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées	62 975 819,78
JESA533J/534J/535J/11M	SEMI MAROC	Réalisation des galeries et tranches pour passage des câbles 60 KV	56 904 350,00
15-2012	SAZ	Assainissement primaire de la zone Est de la ville nouvelle de Zenata collecteur HC LOT 1 : travaux de réalisation d'une galerie	64 235 000,00
30-Lot 3-2011 A/T	LYDEC	Projet anti-pollution de Casablanca Est LOT N° 3 : travaux de réalisation de la galerie de l'intercepteur côtier entre Ain Sebaa et Sidi Bernoussi et ses ouvrages annexes	64 390 554,70
530/12	SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OLMRANE AL JANOUB	Achèvement des travaux d'assainissement du lotissement "Madinat 25 MARS" à la ville de Lâayoune	61 014 800,00
939/A/DAE/2012	ONEP	Assainissement liquide de la ville de Guercif LOT 1 : réseau eaux usées	44 500 000,00
42-2012OA/T	LYDEC	Projet de recasements sociaux- Projet ENNASR – LOT 1 : travaux de pose de collecteurs en tranchées à ciel ouvert	54 166 666,67
J3202021	POSCO ENGINEERING	GC du convoyeur d'engrais et phosphate à Jorf Lasfar	13 701 897,51
MN°30-2013-A/T	LYDEC	Assainissement de la nouvelle ville de Lahraouiyyine-transfert d'eaux usées	1 972 646,01
DCT/PROTEC INOND AOUAMA 2/CSPAOT/TNG/27-2013	APDN	Travaux de protection contre les inondations causées par l'affluent Aouama 2 dans la ville de Tanger	21 776 693,00
4.13.2375	RADEES	Assainissement liquide de la ville de Safi tranche prioritaire Réalisation de l'intercepteur 1-BIS (travaux de galerie)	20 498 070,73

64/2013/ORH	ORMVA DU HAOUZ	Travaux de fourniture, de pose des conduites petit diamètre et réalisation des ouvrages annexes du réseau d'irrigation des sous-secteurs Oulad GAÏD du périmètre de la Tassaout Amont	16 518 850,70
4.13.2369 A	RADEES	Assainissement liquide de la ville de Safi - Lot 4.2.2 : Conduite de refoulement R2D et de l'intercepteur 1 (Partie en tranchée)	35 416 666,67
42-2012OA/T	LYDEC	Projet de recasements sociaux- Projet ENNASR – LOT 1 : travaux de pose des collecteurs en tranchées à ciel ouvert	54 166 666,67
ME-ASS/640/13	AL OMRANE MARRAKECH	Réalisation du collecteur d'assainissement intercepteur 5 et ses ouvrages passant par la zone d'urbanisation nouvelle ville al hay Mohammadi à Safi.	48 020 000,00
64-2013 A/T	LYDEC	Assainissement liquide de la wilaya du Grand Casablanca - renforcement du collecteur d'assainissement DELURE	7 338 369,00
	POSCO	Construction d'un local électrique à Jorf Lasfar	3 823 894,00
40-2013	SAZ	Assainissement primaire de la zone Ouest de la ville nouvelle Zenata collecteur HA – LOT 1 : Conduite d'assainissement	19 380 526,00
41-2013	SAZ	Assainissement primaire de la zone Ouest de la ville nouvelle de Zenata collecteur hors site HA LOT N° 2 : travaux de réalisation d'une galerie	43 135 196,72
42-2013	SAZ	Assainissement primaire de la zone Ouest de la ville nouvelle de Zenata collecteur HA – LOT 3 : travaux de réalisation d'un dalot et de conduite d'eaux usées	26 330 869,84
MARCHE NEGOCIE N° 10/14TA	AMENDIS	Projet de déplacement des réseaux existants d'assainissement affluent dalot Aouama.2 : ABHL	2 244 694,60

Source : Capep

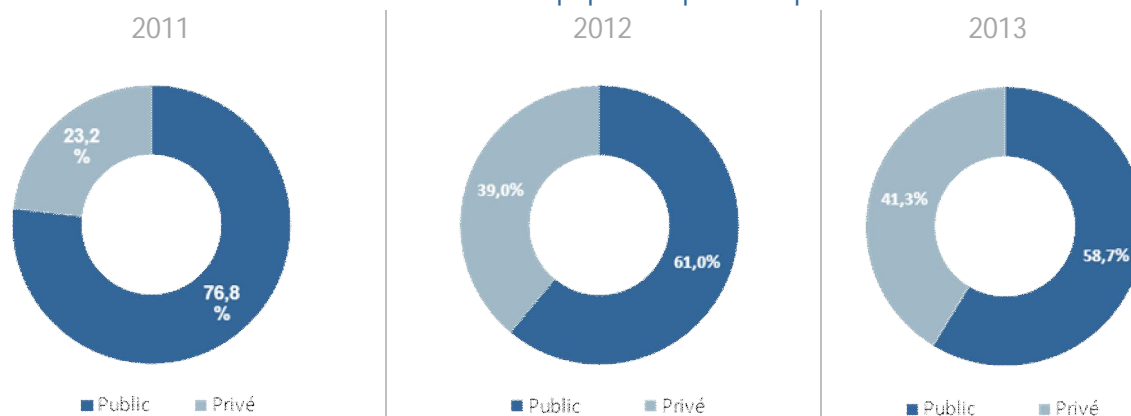
### III.2.5. Ventilation du chiffre d'affaires par secteur

La société Capep s'adresse, dans le cadre de son activité, aussi bien à des entreprises publiques qu'au secteur privé. De par la nature de ses prestations (Génie Civil, assainissement liquide, eau potable, etc.), les clients de la Société sont majoritairement des Offices, des régies autonomes, des sociétés délégataires de service public ou des entreprises privées (notamment dans le domaine de l'immobilier).

En effet, ces opérateurs confient une partie de leurs investissements/réalisations à Capep dans le cadre d'Appel d'Offres ou de marchés cadre (programme d'investissement à réaliser pouvant être en partie sous-traité).

La ventilation du chiffre d'affaires de Capep entre clients du secteur public/privé se présente ainsi comme suit sur la période 2011 – 2013:

Figure 18. Ventilation du chiffre d'affaires de Capep entre public et privé entre 2011 et 2013



Données calculées sur la base de 100% du CA 2011, 100% en 2012, et 100% en 2013 - Source : Capep

Le secteur public, à travers l'Office National de l'Eau Potable et les différentes régies autonomes (RADEET, RADEEF, RADEEMA, RADEEO) et autres, concentre ainsi en moyenne 65,5% du chiffre d'affaires de la Société sur les trois dernières années. Cette prépondérance du secteur public est justifiée par la nature des investissements et des travaux à réaliser (pose de conduite d'adduction, construction de galeries souterraines, réalisation de station d'épuration des eaux usées) qui concerne davantage les organismes publics que les entreprises privées.

Le secteur privé, avec en moyenne 34,5% du chiffre d'affaires de Capep, regroupe principalement les délégataires de services publics.

En 2011, le secteur privé gagne 3 points par rapport à l'exercice 2010, grâce notamment à la fin des travaux réalisés pour le compte des gestionnaires de service public et la livraison de travaux pour le compte d'Addoha (13,7 MDhs, dont 70% revient à Capep), et MEDZ (26,1 MDhs).

En 2012, le secteur privé gagne 15,8 points en comparaison avec l'exercice 2011, notamment à travers les travaux de génie civil réalisés pour le compte de Siemens (39,9 MDhs), et les travaux d'assainissement réalisés pour le compte de la Société de Développement de Saidia (53,9 MDhs).

En 2013, la part accaparée par secteur privé croît encore une fois et gagne ainsi 2,3 points grâce notamment au projet de génie civil réalisé pour le compte de Masen (49,5 MDhs) et celui pour le compte de Semimar (68,3 MDhs). Le recul du secteur public est imputable à la fin des travaux avec le groupe immobilier Al Omrane ainsi qu'avec le gestionnaire de service public Lydec

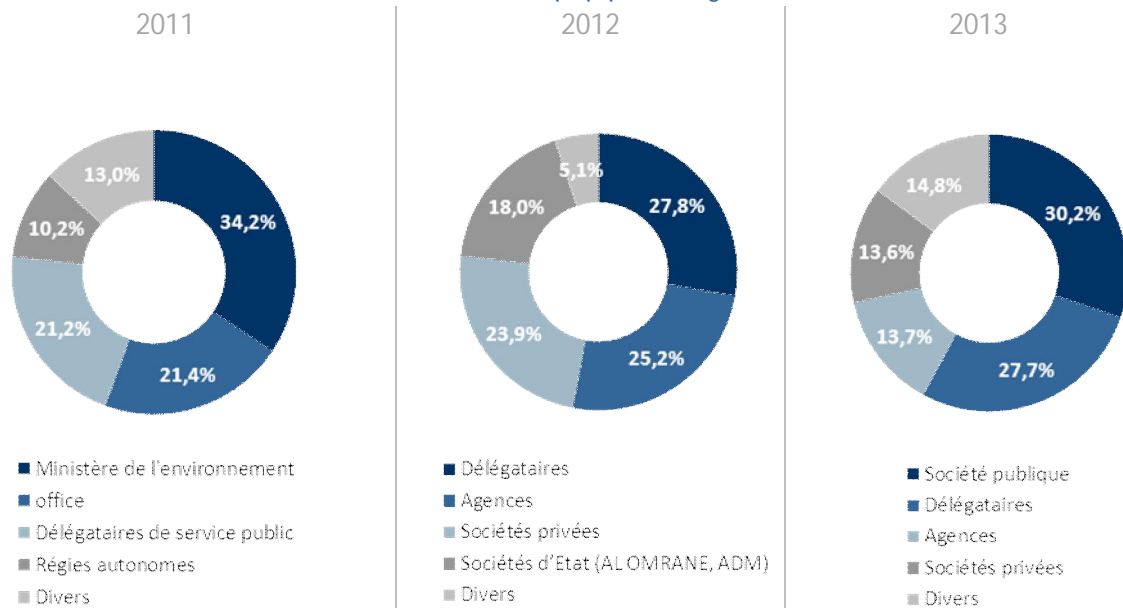
### III.2.6. Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie de clientèle

Les clients de Capep peuvent être regroupés en plusieurs catégories distinctes :

- Les Offices publics ;
- Les régies autonomes de distribution d'eau et d'électricité ;
- Les sociétés délégataires de services publics ;
- Diverses sociétés publiques ou privées (immobiliers, etc.).

La ventilation du chiffre d'affaires de la Société sur la période 2011 – 2013 en fonction de la catégorie de clientèle se présente comme suit :

Figure 19. Ventilation du chiffre d'affaires de Capep par catégorie de clientèle entre 2011 et 2013



Source : Capep

Entre l'exercice 2011 et l'exercice 2013, la part des délégués dans le chiffre d'affaires de Capep évolue de 21,2% en 2011 à 27,7% en 2013, principalement portée par la signature de divers contrats notamment avec Lydec, premier contributeur dans la formation du chiffre d'affaires global de Capep à fin 2013.

La proportion du chiffre d'affaire imputable aux travaux réalisés en faveur d'agences marocaines a connu une baisse durant l'année 2013. Celle-ci contribue à hauteur de 13,7% du chiffre d'affaires de Capep à travers :

- L'Agence pour le progrès (pour un chiffre d'affaires de 23,5 MDhs en 2013 vs. 35,1 MDhs en 2012 et 13,3 MDhs en 2011) ;
- L'Agence urbaine de Casablanca (pour un chiffre d'affaires de 0 MDhs en 2013 vs. 26,3 MDhs en 2012 et 13,9 MDhs en 2011) ;
- L'Agence de promotion du nord du royaume (APDN) (soit un chiffre d'affaires de 2,3 MDhs en 2013 vs. 8,4 MDhs en 2012 et 0 MDhs en 2011) ;
- L'Agence pour l'urbanisation et le développement d'Anfa (contribuant à hauteur de 3,5 MDhs en 2013 contre 5,2 MDhs en 2012 et 5,3 MDhs en 2011).

En 2013, les sociétés privées contribuent à hauteur de 13,6% du chiffre d'affaires global de Capep contre 23,9% en 2012. En effet Capep perçu moins d'argent en 2013 des contrats de réalisation de travaux pour le compte de SEMI Maroc6 (11,3 MDhs vs. 42,9 MDhs en 2012), la SDS (16,2 MDhs vs. 38,0 MDhs en 2012).

En 2013, les sociétés étatiques (Al Omrane, SAZ...) représentent 30,2% du chiffre d'affaires global de Capep. En effet, le volume d'affaires réalisé avec Al Omrane est de 54,7 MDhs à fin 2013 (vs. 34,0 MDhs en 2012 et 12,2 en 2012), et le chiffre d'affaires réalisé avec SAZ s'élève à 36,4 MDhs en 2013 (vs. 15,4 MDhs en 2012 et 0 MDhs en 2011).

Les clients divers concernent principalement (i) l'ONEE dont le volume d'affaires atteint 47,5 MDhs à fin 2013, et (ii) les régies autonomes (RADEEF, REDAL, etc.) avec un CA de 5,6 MDhs, légèrement inférieur à celui de 2012 avec ses 6,3 MDhs, année qui a connu une forte baisse comparé à l'exercice précédent (46,4 MDhs en 2011).

<sup>6</sup> Société espagnole de montage industrielle.

La part des Offices dans le chiffre d'affaires de Capep diminue sur la période 2011 – 2013 et s'établit à 13,3% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2013 (vs. 21,4% à fin 2011) Cette baisse importante est imputable à la volonté du management de Capep d'élargir sa base clientèle.

### III.2.7. Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

La société Capep réalise ses travaux sur l'ensemble du territoire marocain en fonction des besoins de ses clients. La ventilation géographique du chiffre d'affaires sur la période 2011 – 2013 se présente comme suit :

**Tableau 18** Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

Région	CA 2011(MDhs)	% du CA	CA 2012 (MDhs)	% du CA	CA 2013 (MDhs)	% du CA
1. Chaouia-Ouardigha	25,66	6,8%		<i>n.m</i>		<i>n.m</i>
2. Doukkala-Abda	0	0,0%	42,88	10,4%	26,28	7,4%
3. Fès-Boulemane	12,46	3,3%	43,24	10,5%	0,96	0,3%
4. Gharb-Chrarda-Beni Hssen	24,93	6,6%	0,25	0,1%	-0,10	-0,1%
5. Grand Casablanca	86,59	22,9%	178,19	43,0%	166,95	46,9%
6. Guelmim-Es Smara	0	0,0%		<i>n.m</i>		<i>n.m</i>
7. Laâyoune-Boujdour-Sakia el Hamra	22,13	5,9%	17,96	4,3%	53,96	15,2%
8. Marrakech-Tensift-Al Haouz	7,01	1,9%	0,81	0,2%		<i>n.m</i>
9. Meknès-Tafilalet	31,38	8,3%	1,82	0,4%	33,86	9,5%
10. L'Oriental	22,11	5,9%	73,2	17,7%	21,93	6,2%
11. Oued Ed-Dahab-Lagouira	0	0,0%		<i>n.m</i>		<i>n.m</i>
12. Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	14,88	3,9%	1,3	0,3%	0,29	0,1%
13. Souss-Massa-Drâa	23,01	6,1%	27,2	6,6%	19,53	5,5%
14. Tadla-Azilal	10,19	2,7%	0,57	0,1%		<i>n.m</i>
15. Tanger-Tétouan	86,95	23,0%	25,92	6,3%	1,90	0,6%
16. Taza-Al Hoceima-Taounate	10,15	2,7%		<i>n.m</i>	31,40	8,8%
<b>Total</b>	<b>377,45</b>	<b>100,0%</b>	<b>413,33</b>	<b>100,0%</b>	<b>356,08</b>	<b>100,0%</b>

Source : Capep

A la fin de l'exercice 2011, les régions de Tanger-Tétouan et du grand Casablanca représentent respectivement 23,0% et 22,9% du chiffre d'affaires de Capep compte tenu des importants chantiers qui y sont réalisés par différents organismes au niveau de Casablanca (Lydec : 54,0 MDhs, Agence urbaine 13,9 MDhs, etc.), et au niveau de la région Tanger Tétouan (DAH : 59,3 MDhs, ONEP : 16,5 MDhs).

La région de Gharb-Chrarda-BeniHssen, l'Oriental, et de Rabat Salé, participent respectivement à hauteur de 6,6%, 5,9%, et 3,9% à fin 2011. Un chiffre d'affaire réalisé notamment avec l'ORMVAG à raison de 17,1 MDhs, la REDAL avec 14,8 MDhs et l'APP à hauteur de 13,3 MDhs.

En 2012, la région du Grand Casablanca représente 43,0% du chiffre d'affaires global de Capep notamment à travers les différents projets portés par des organismes au niveau de Casablanca (principalement Lydec : 80,5 MDhs).

La région de l'Oriental, Fès-Boulemane, et Doukkala-Abda, représentent respectivement 17,7%, 10,5% et 10,4% du chiffre d'affaires global de la Société, principalement via la participation de la Société de Développement Saidia (53,9, MDhs), Agence du Partenariat pour le Progrès via un projet au niveau de la province de Figuig (66,5 MDhs), et RADEEF (21,8 MDhs).

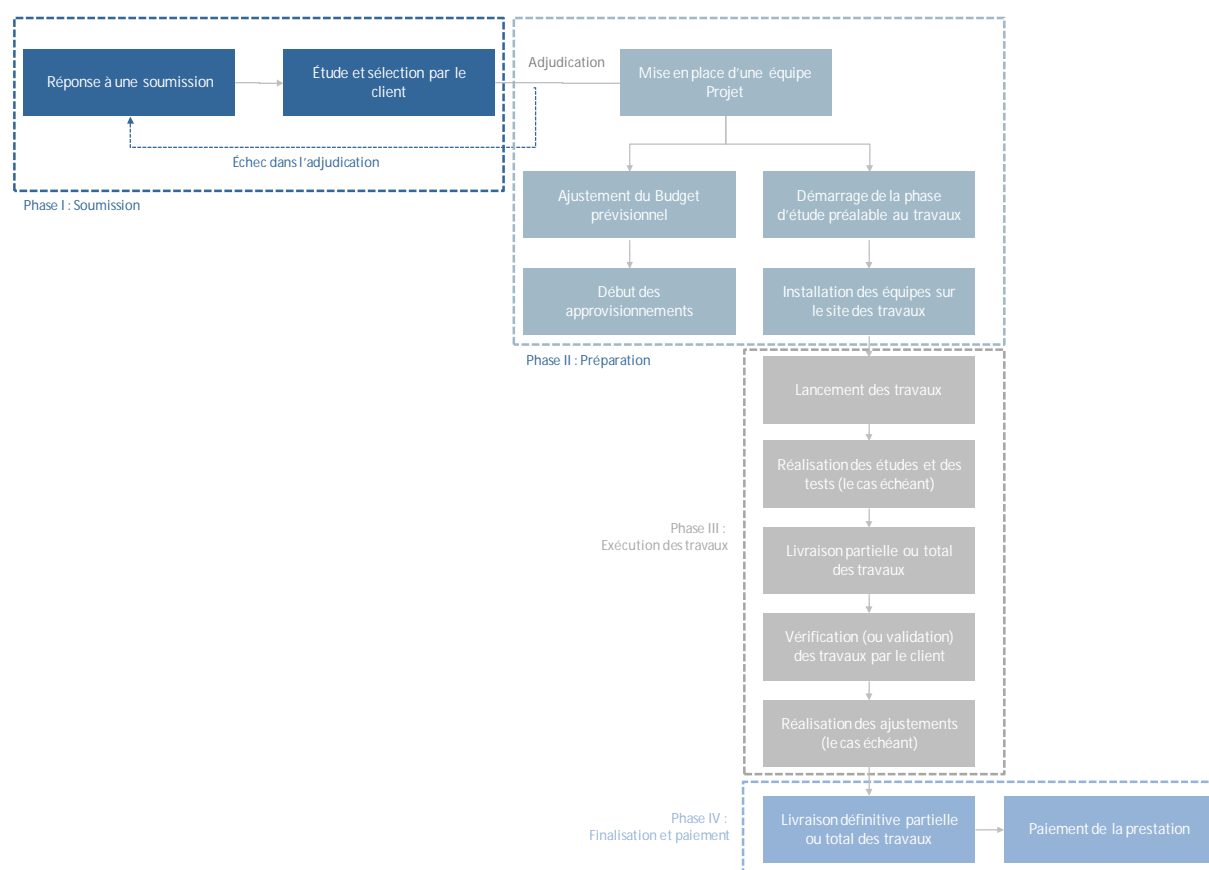
En 2013, la région du Grand Casablanca représente 46,9% du chiffre d'affaires global de la Société avec notamment le projet anti-pollution de Casablanca-est en sus d'autres travaux liés à l'activité environnement. La région de Lâayoune-Boujdour-Sakia el Hamra participe à hauteur de 15,2%.

### III.3. Description du process de production et de livraison des travaux

#### III.3.1. Présentation générale du process de production

Le schéma suivant détaille le cycle de production des travaux initiés par la société Capep, de la phase de réponse à une soumission jusqu'à la livraison définitive des travaux :

Figure 20. Cycle de production de Capep



Source : Capep

#### ■ Phase I : Soumission

Préalablement au démarrage des travaux, la première étape dans le cycle de production de la société Capep est la soumission à des marchés publics ou privés (cf. Présentation générale de la politique commerciale de la Capep). Durant ces soumissions, les équipes de la Société élaborent un dossier technique (références, etc.) ainsi qu'un budget prévisionnel afin de formuler une offre financière. Compte tenu du nombre élevé de soumissions auxquelles répond la Société chaque année, les équipes sont parfaitement habituées à cet exercice. Il est à préciser qu'actuellement, la Société ne réalise pratiquement aucune prestation dans le cadre d'une procédure de gré-à-gré (les opérateurs publics sont contraints par la loi de procéder à des appels d'offres ouverts afin de sélectionner leurs fournisseurs).

Une fois le dossier d'Appel d'Offres transmis, Capep doit attendre la réponse du client afin d'entamer la seconde phase du processus.

## Phase II : Préparation des travaux

Lorsque la société Capep est désignée adjudicataire du marché, une équipe projet, supervisé par un chef projet, est désignée afin d'exécuter et suivre l'état d'avancement du chantier. Cette équipe, au sein de la Direction Production, commence par (i) réaliser les études préalables au démarrage effectif des travaux (relevés topographiques, etc.) et (ii) ajuste le budget prévisionnel des travaux afin de disposer d'une estimation plus précise de la charge d'investissement/fonctionnement prévisionnelle.

Les approvisionnements en matières premières (ciment, sable, etc.) sont effectués par un responsable de l'équipe projet (sous la supervision du responsable approvisionnement au niveau du siège social de la Société) auprès de fournisseurs locaux/régionaux.

Les équipes en charge des travaux s'installent à proximité du chantier (ou directement sur le chantier dans certains cas) et mettent en place les différentes structures le cas échéant (baraques, mobiliers, etc.). En fonction de la complexité ou non du chantier, la Société peut faire appel à du personnel occasionnel afin de réaliser les travaux.

### ■ Phase III : Exécution des travaux

Les travaux sont exécutés conformément aux plans et directives préalablement établis et sous la supervision du chef de projet, de la Direction Production et de la Direction Générale. Des réunions de suivi et d'avancement sont régulièrement organisées aussi bien au niveau de certains chantiers (lorsqu'ils sont éloignés) qu'au niveau du siège social de Casablanca.

Ces réunions sont l'occasion pour le management de Capep d'effectuer des « points d'étape » afin de suivre au plus près l'évolution des travaux et de discuter des problématiques rencontrées (problème dans l'approvisionnement, problème technique, etc.) et d'apporter les solutions idoines.

Durant la phase d'exécution des travaux, la société Capep peut faire appel à des prestataires externes pour la réalisation de certaines études ou de tests. En effet, dans la mesure où Capep intervient de plus en plus sur la construction d'ouvrages d'art d'envergures (galeries, etc.), il est nécessaire que certains matériaux répondent à des normes de qualité précises et strictes et soient certifiés par des laboratoires d'essai et d'analyse indépendants (ex : les tests et la certification effectués par le laboratoire LPEE pour le ciment des galeries).

Durant l'exécution de certains marchés et conformément aux termes de référence signés entre les deux parties, la Société peut livrer au maître d'ouvrage une partie seulement des travaux. Ces travaux doivent être validés et vérifiés par le client qui peut demander, le cas échéant, certains réajustements (correction de défauts mineurs, etc.). Ces vérifications consistent pour le client à s'assurer que les prescriptions techniques ont été respectées par la Société et que les travaux entrepris (partiellement ou totalement) ne présentent aucun défaut. Dans certains cas, des tests peuvent être réalisés pour vérifier la bonne exécution.

### ■ Phase IV : Finalisation et paiement

Lorsque le client accepte définitivement les travaux effectués par Capep, la Société peut facturer sa prestation et se faire ainsi rémunérer.

## III.4. Politique commerciale de Capep

### III.4.1. Présentation générale de la politique commerciale de Capep

Capep réalise la majorité de son chiffre d'affaires par le biais d'appels d'offres publics remportés par la Société. Par conséquent, l'essentiel de la prospection commerciale de la Société consiste à sélectionner les appels d'offres auxquels Capep est en mesure de répondre, ainsi que la recherche de nouveaux clients et partenaires.

La Société dispose à cet effet de nombreuses bases de données qui lui permettent d'avoir accès à l'ensemble des appels d'offres émis au Maroc. La Société fait également appel à ce niveau de prospection à la recherche sur les journaux d'annonces légales.

A l'issue de cette première étape, un comité est constitué afin de sélectionner les appels d'offres auxquels la Société est susceptible de soumissionner. Ce comité est également chargé de noter et classer les différents appels d'offres en fonction (i) des chances de réussite de la Société à la soumission, (ii) du niveau de complexité de la mission, et (iii) de l'emplacement géographique des travaux.

Il est ensuite du ressort de ce même comité de choisir les appels d'offres auxquels Capep répondra effectivement. Les appels d'offres les mieux notés sont sélectionnés en priorité et le nombre d'appels d'offres retenus dépend fortement du plan de charge de la Société au moment de la soumission.

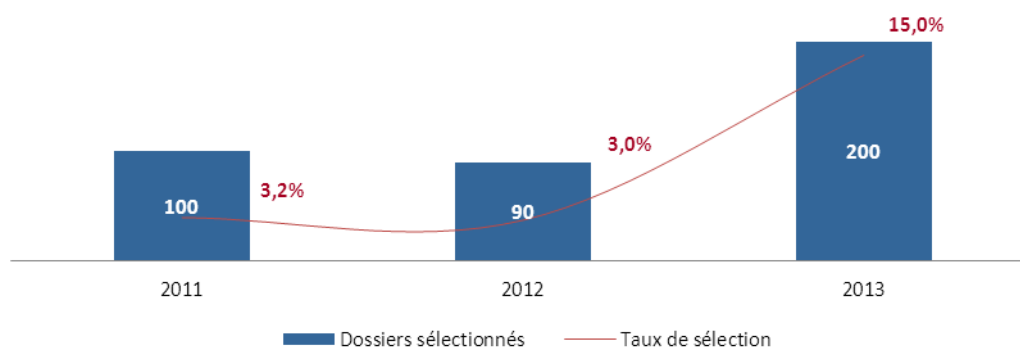
Enfin, il est à noter que la sélection est réalisée par un comité dont l'expérience et l'ancienneté dans le métier lui permettent de maximiser au mieux les chances de réussite de Capep dans le processus de soumissionnement.

#### III.4.2. Évolution des indicateurs de soumissions sur la période 2011 – 2013 de Capep

La société Capep consulte en moyenne 3 000 appels d'offres émis par les entreprises publiques et privées. Sur la base des critères de sélection internes à la Société et du plan de charge actuel, un certain nombre de dossiers d'Appel d'Offres est sélectionné.

L'évolution du nombre de soumission et du taux de dossiers sélectionnés sur la période 2011 – 2013 se présente comme suit :

Figure 21. Évolution du nombre de dossiers sélectionnés et du taux de sélection sur la période 2011 - 2013

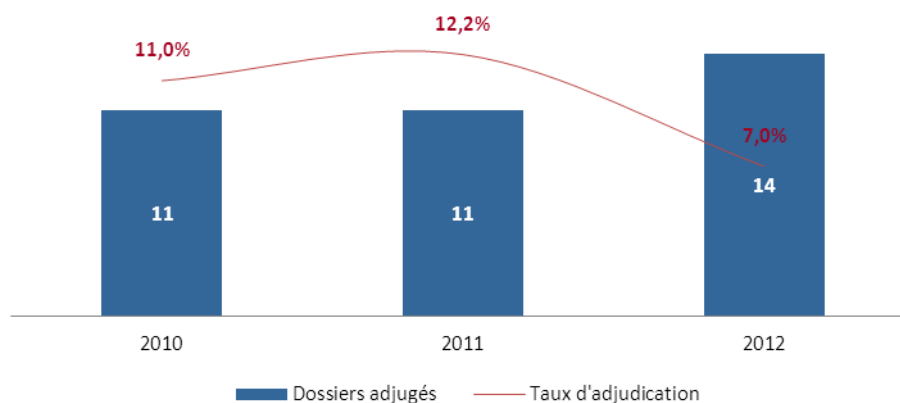


Source : Capep

Ainsi, sur un total avoisinant les 1300 dossiers consultés en moyenne en 2013, 200 dossiers ont été retenus, soit un taux de sélection de 15,0% (vs. 3,2% en 2011) ; Cette hausse constatée par rapport aux deux dernières années renseigne sur la stratégie adoptée par la société vis-à-vis des appels d'offres visant à accroître le panel clients impliquant ainsi un taux de réponse plus importants aux consultations privées, mais aussi sur la baisse particulière qu'a connu le marché du BTP du fait d'une conjoncture difficile en terme d'appels d'offres lancés, de coupes budgétaires...

Par la suite, Capep est déclaré adjudicataire d'un certain nombre de marché suite aux appels d'offres lancés dont l'évolution sur la période 2011 – 2013 se décline comme suit :

Figure 22. Évolution du nombre de projets adjugés et du taux d'adjudication entre 2011 et 2013



Source : Capep

Le taux d'adjudication de la société Capep s'inscrit en baisse sur la période considérée puisqu'il atteint 7,0% des soumissions à fin 2013 (vs. 11,0% à fin 2011).

Le nombre de projets adjugés et le taux d'adjudication constatés entre 2011 et 2013 se justifient par :

- Une concurrence agressive dont font preuve de nouveaux intervenants (principalement marocains) sur les différents marchés/Appels d'Offres à faible valeur ajoutée qui sont à la recherche de références dans le domaine ;
- La volonté du management de Capep de répondre à plus d'Appels d'Offres suite à la non réalisation des objectifs CAPEP 2013 en termes de carnet de commandes ;
- La politique de rétention des clients fidèles tels que la Lydec et l'ONEE.

Cependant, même si le nombre de dossiers adjugés augmente sur la période 2011 – 2013, le montant des marchés adjugés décroît du fait d'une conjoncture nationale difficile combinée à l'ajournement de lancement par les clients de plusieurs projets ciblés et prospectés par Capep. Cette baisse est illustrée au niveau du tableau suivant :

Tableau 19 Montant des appels d'offres adjugés sur la période 2011 - 2013

Montant en MDhs	2011	2012	2013
Montant des dossiers adjugés	464,6	554,0	355,4

Source : Capep

Ainsi, le montant des dossiers adjugés atteint 355,4 MDhs à fin 2013, soit un taux de croissance annuel moyen de -12,5% par rapport à l'exercice 2011.

Il est à noter que les dossiers d'appels d'offres adjugés concernant l'assainissement et l'eau potable sont principalement attribués à des acteurs marocains. Par contre, les appels d'offres adjugés liés au génie civil et BTP sont de plus en plus attribués à des acteurs étrangers, reflétant ainsi une concurrence pour les acteurs nationaux.

### III.4.3. Principaux clients de Capep

Sur la période 2011 – 2013, les principaux clients de Capep se présentent comme suit :

Tableau 20 Principaux clients de Capep sur la période 2011 - 2013

Client	Marché	2011	2012	2013
--------	--------	------	------	------

		Montant (Mdh)	%	Montant (Mdh)	%	Montant (Mdh)	%
LYDEC	Privé	53,99	14,30%	106,95	25,88%	98,48	27,66%
SEMI MAROC	Privé			42,88	10,38%	11,32	3,18%
Autoroute du Maroc	Public	10,15	2,69%	39,17	9,48%		
SDS	Privé			37,97	9,19%	16,17	4,54%
Agence Pour le Progrès	Public	13,34	3,53%	35,10	8,49%	23,53	6,61%
AL OMRANE	Public	12,21	3,23%	34,00	8,23%	54,72	15,37%
MASEN	Public			27,2	6,58%	19,53	5,48%
Agence urbaine d Casablanca	Public	13,89	3,68%	26,32	6,37%	-0,07	-0,02%
SAZ	Public			15,42	3,73%	36,43	10,23%
Direction des aménagements hydrauliques	Public	75,05	19,88%	11,93	2,89%	-0,33	-0,09%
APDN	Public			8,37	2,03%	2,34	0,66%
AMENDIS	Prive	11,16	2,96%	5,61	1,36%	-0,11	-0,03%
Agence pour l'Urbanisation et le Développement d'Anfa	Public	5,32	1,41%	5,17	1,25%	3,47	0,98%
RADEEF	Public	12,46	3,30%	4,07	0,98%	5,70	1,60%
ONEP	Public	80,75	21,39%	1,46	0,35%		
REDAL	Privé	14,82	3,93%	1,30	0,31%	0,29	0,08%
RADEMA	Public	7,01	1,86%	0,81	0,20%		
SIEMENS	Privé			0,72	0,17%		
Secrétariat d'Etat en Environnement	Public	23,43	6,21%	0,57	0,14%		
ORMVAG	Public	17,13	4,54%	0,25	0,06%		
RADEEO	Public	2,49	0,66%	0,14	0,03%		
RADEET	Public	9,66	2,56%	-	0,00%		
RAK	Public	7,07	1,87%	-	0,00%	-0,10	-0,03%
ONEE	Public					47,49	13,34%
Autres	-	7,52	1,99%	7,93	1,92%	37,22	10,45%
<b>Total CA</b>		<b>377,45</b>	<b>100,00%</b>	<b>413,34</b>	<b>100,00%</b>	<b>356,08</b>	<b>100,00%</b>

Source : Capep

De par les missions qu'il assure dans le cadre de son activité, Lydec réalise de nombreux investissements liés à l'assainissement et l'engagement dans des projets d'anti-pollution. Cet acteur confie de nombreux marchés à Capep notamment en termes de travaux de déplacement des réseaux d'assainissement d'eau potable, de travaux de réalisation de galeries, etc. Ainsi, Lydec se positionne comme le principal contributeur dans le chiffre d'affaires de la Société, soit une contribution de 27,7% à fin 2013 (vs. 25,9% en 2012 et 14,3% en 2011).

Entre 2012 et 2013, la part des établissements publics dans le chiffre d'affaires de Capep accuse un recul en faveur des établissements privés dont la participation dans le chiffre régresse pour s'établir à 41,3% en 2013. En effet, l'année 2012 compte l'entrée d'opérateurs privés dans le portefeuille clients de Capep, notamment SEMI Maroc (10,4% du CA à fin 2012), SDS (9,2% du CA), etc. En 2013, la part de ces dernières dans le chiffre d'affaires global a fortement baissé : 3,18% du CA généré par SEMI Maroc et 4,53% en faveur de SDS.

De manière générale, les clients règlent les factures émises par la Société selon un délai compris entre 60 jours et 90 jours mais dans la mesure où une grande partie des clients de Capep sont des organismes publics (régies autonomes, Offices, etc.), les délais effectifs peuvent être supérieurs (parcours administratifs longs et complexes pour débloquer le paiement à Capep : réception des travaux, constatation des travaux, relevés contradictoires, etc.) pouvant atteindre 138,7 jours de CA TTC en 2013 (vs. 163,1 jours de CA TTC en 2012) (cf. Partie analyse financière).

#### III.4.4. Politique tarifaire de Capep

Compte tenu de la nature des prestations et des travaux réalisés, la société Capep ne dispose pas d'une grille tarifaire préétablie. Dans la mesure où chaque marché est différent, la Société adapte sa facturation en conséquence.

Ainsi, lors de la phase d'étude à un Appel d'Offres, la Société réalise un budget estimatif qui pourra être réévalué au moment de la soumission finale et définitive. Lorsque le marché est adjugé, il existe des mécanismes de révisions tarifaires (en cas par exemple de hausse des matières premières importante, etc.) mais ces mécanismes complexes sont extrêmement difficiles à mettre en œuvre. En effet, dans la mesure où une grande partie des clients de Capep sont des organismes publics (régies autonomes, Offices, etc.), la lourdeur administrative d'une réévaluation des prix annihile toute démarche dans ce sens.

La constatation du chiffre d'affaires se fait au moment de la réception des travaux par le client.

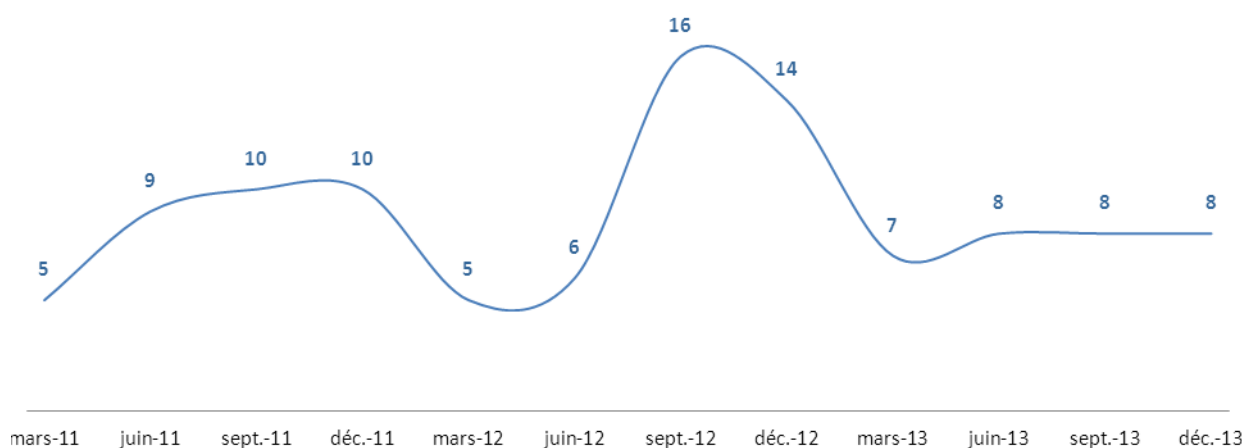
#### III.4.5. Satisfaction clientèle de Capep

La mesure de la satisfaction des clients se fait sur quatre niveaux :

- Traitement des réclamations clients

Capep s'engage à traiter les réclamations dans un délai moyen de 10 jours. Ainsi, l'évolution du délai moyen de traitement des réclamations entre 2011 et 2013 se présente comme suit :

Figure 23. Évolution du délai moyen (en jour) de traitement des réclamations



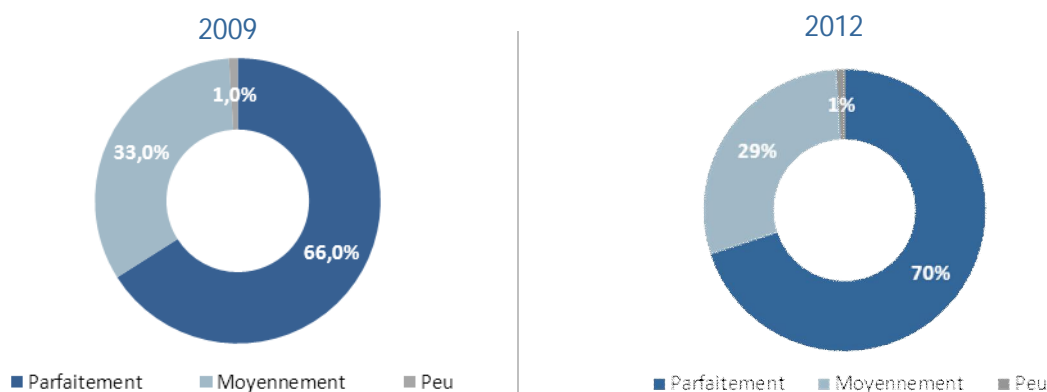
Source : Capep

Il apparaît ainsi que sur l'année 2013, le délai moyen de réponse est de 7,7 jours.

▪ Enquête de mesure de la satisfaction clients

Cette enquête se fait sur la base d'un questionnaire communiqué chaque trois ans à l'ensemble des clients. Une analyse est faite sur la base des données renseignées au niveau des questionnaires retournés à CAPEP. Cette méthode montre des limites dans la mesure où la réponse du client n'est pas systématique. L'appréciation globale des services de Capep telle qu'elle ressort de l'enquête réalisée en 2012 se présente comme suit :

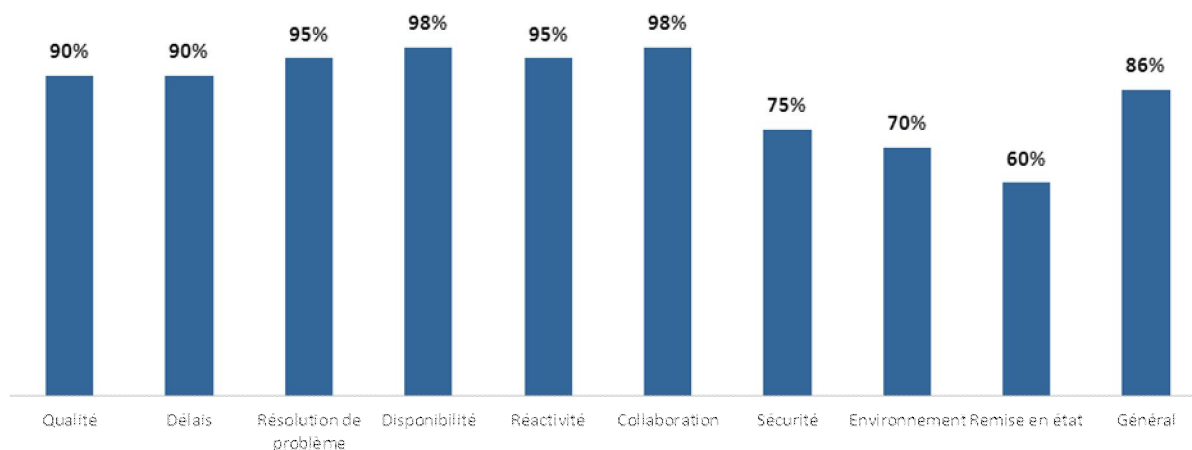
Figure 24. Evolution de l'appréciation globale de Capep



Source : Capep

Cette enquête est basée sur plusieurs critères dont le détail est présenté ci-après :

Figure 25. Taux de satisfaction par critère



Source : Capep

▪ Attestations de référence

Les attestations de bonne exécution sont considérées comme le document officiel émanant du client qui prouve sa satisfaction envers les travaux réalisés par CAPEP. A ce titre, Capep dispose d'un ensemble de références délivrées par des clients de premier plan (Lydec, ONEP, etc.).

- Témoignage spontané des clients

La satisfaction clientèle se mesure également à travers les témoignages spontanés des clients envers Capep pour les travaux exécutés.

Compte tenu de (i) la lourdeur de l'enquête de satisfaction et (ii) la non fiabilité des données, la société a décidé d'abandonner cet outil, et de mesurer l'appréciation par les éléments suivants :

- Délai de traitement des réclamations clients ;
- Attestations de bonnes exécutions des projets.

La société, via sa direction commerciale, compte également conduire des entretiens avec les différents clients afin de déceler les champs d'amélioration de ses prestations de services.

### III.5. Politique d'approvisionnement de la Société

#### III.5.1. Présentation générale

Pour la réalisation des ouvrages et des travaux, la société Capep s'approvisionne en matières premières (sable, etc.) et matériaux auprès de différents fournisseurs. Cependant, afin d'optimiser le processus d'approvisionnement et de réduire au maximum ses coûts, la Société s'approvisionne directement auprès de fournisseurs locaux/régionaux, près du lieu de réalisation des travaux.

En effet, il n'existe pas au niveau de la Société, une politique d'approvisionnement généralisée pour les matières premières et les matériaux. Pour chaque projet, un responsable approvisionnement est désigné et se charge, en collaboration avec le responsable approvisionnement central, de trouver les fournisseurs locaux/régionaux aux prix les plus compétitifs. Cette politique permet de faire face aux besoins urgents au niveau des chantiers, qui peuvent être extrêmement éloignés les uns des autres, sans attendre que le siège social passe la commande et livre à chaque chantier sa commande.

#### III.5.2. Principaux fournisseurs de Capep en 2013

Les principaux fournisseurs de Capep en 2013 se présentent comme suit :

*Tableau 21 Principaux fournisseurs de Capep en 2013*

Fournisseur	Produits	2013	
		Montant (Mdh)	%
Fournisseur 1	Fer à béton, Ciment	57,75	27,4%
Fournisseur 2	Conduites et ouvrages en béton	27,67	13,1%
Fournisseur 3	Béton prêt à l'emploi	8,75	4,1%
Fournisseur 4	Sous-traitance	8,38	4,0%
Fournisseur 5	Carburant	8,12	3,8%
Fournisseur 6	Conduite en béton	7,85	3,7%
Fournisseur 7	Fer à béton	6,29	3,0%
Fournisseur 8	Sous-traitance	4,54	2,2%
Fournisseur 9	Fer à béton, bois et outillage	3,91	1,9%
Fournisseur 10	Confection métallurgique	3,89	1,8%
Autres	-	73,74	35,0%
<b>Total achats</b>		<b>210,89</b>	<b>100,00%</b>

Source : Capep

Les fournisseurs de fer à béton et de ciment représentent 27,4% des achats de la société Capep en 2013. Cette prépondérance s'explique naturellement par le recours à ces matériaux pour la réalisation des ouvrages et des travaux.

Au 31 décembre 2013, les dix principaux fournisseurs représentent 65,0% des achats, illustrant une relative concentration au niveau des achats.

En 2013, les délais de règlement fournisseurs s'établissent entre 45 jours et 60 jours pour les fournisseurs de carburant, et entre 60 et 90 jours pour les fournisseurs de fer, béton, ciment et d'agrégat. Au 31 décembre 2013, le délai de règlement fournisseur moyen observé était de près de 84,3 jours.

Les principaux fournisseurs de matières premières par catégorie de Capep en 2013 se déclinent comme suit :

*Tableau 22 Principaux fournisseurs par catégorie de Capep en 2013*

Fournisseur	2013	
	Montant(Mdh)	%
Fournisseurs de Fer, béton, béton prêt à l'emploi, agrégats et ciments	80,59	38,2%
Fournisseur de tuyau, conduites et regards	35,52	16,8%
Fournisseur de carburant	8,12	3,8%
Sous-traitance	12,92	6,2%
Divers	73,74	35,0%
<b>Total achats</b>	<b>210,89</b>	<b>100,00%</b>

Source : Capep

## IV. Moyens techniques de Capep

### IV.1. Moyens techniques

Afin de réaliser les différents travaux, la société Capep dispose d'un parc de matériel et d'outils important qui se présente comme suit :

- Engins de terrassement en masse ;
- Engins de terrassement sous terrain ;
- Matériel de transport et service ;
- Matériel pour travaux de noir ;
- Matériel de manutention et de levage ;
- Outils de fabrication et de mise en place du béton ;
- Sources et transformateurs d'énergie ;
- Matériel de pompage ;
- Atelier de fabrication et de montage ;
- Etc.

Le détail du parc de matériel et d'engins de chantier de la société Capep au 31 décembre 2013 se présente comme suit :

**Tableau 23** État récapitulatif du parc d'engins et de matériel de chantier de Capep au 31 décembre 2013

Désignation	Nombre
Auto bétonnière	11
Bétonnière	2
Brise roche hydraulique	48
Camion	28
Camionnette	18
Centrale à béton	1
Chargeuse	2
Chargeuse compacte	4
Chargeuse pelleuse	14
Chargeuse pelleuse compacte	1
Chariot élévateur	1
Chariot remorque	24
Compacteur roulant	21
Compresseur à piston	9
Compresseur à vis	51
Dumper	26
Engin de terrassements spéciaux	2
Excavateur bulldozer	2
Groupe électrogène	68
Groupe motopompe	42
Grue mobile	1
Malaxeur à béton	4
Mini pelle	6
Monte matériaux	77
Niveleuse	2
Pelle hydraulique sur chenilles	18
Pelle hydraulique sur pneus	13
Pompe à béton	4
Pompe de projection de béton	1
Pompe d'injection de béton	1
Silo à ciment	7
Tracteur	3
Utilitaire	10
Vibrofonceur	2
Voiture de service	86
<b>Total parc</b>	<b>610</b>

Source : Capep

#### IV.2. Site d'entreposage

Afin de stocker ses machines, outils et engins de chantier, la Société dispose d'un entrepôt d'une superficie de 1 500 m<sup>2</sup> ainsi que des terrains situés au niveau de la zone de Ain El Hallouf.

Ce site de stockage comprend un atelier de réparation mécanique, des postes de soudure, ainsi que les bureaux du département parc matériel. Ce site est utilisé pour stationner les engins de chantier non affectés (ou en cours d'affectation) ou pour effectuer des réparations et/ou des opérations d'entretien (vidange, etc.).

Cependant, compte tenu du plan de charge actuel de la Société, la quasi-totalité du parc d'engins et de véhicules de chantiers sont affectés à des projets et sont directement stockés sur le lieu des travaux, sous la surveillance du personnel de sécurité.

#### IV.3. Système d'information

La société Capep dispose d'un système d'information performant et innovant grâce à un progiciel ERP spécialisé dans l'activité BTP et immobilier (Progiciel Navision). Ce progiciel a été mis en place afin d'optimiser le suivi des chantiers et des coûts associés à chaque projet et de faciliter ainsi les process de reporting.

Par ailleurs, la Société travaille actuellement sur la mise en place d'une plateforme intranet qui pourra être accessible à l'ensemble des collaborateurs, aussi bien au niveau du siège de Casablanca, qu'au niveau des chantiers à travers une interface Web.

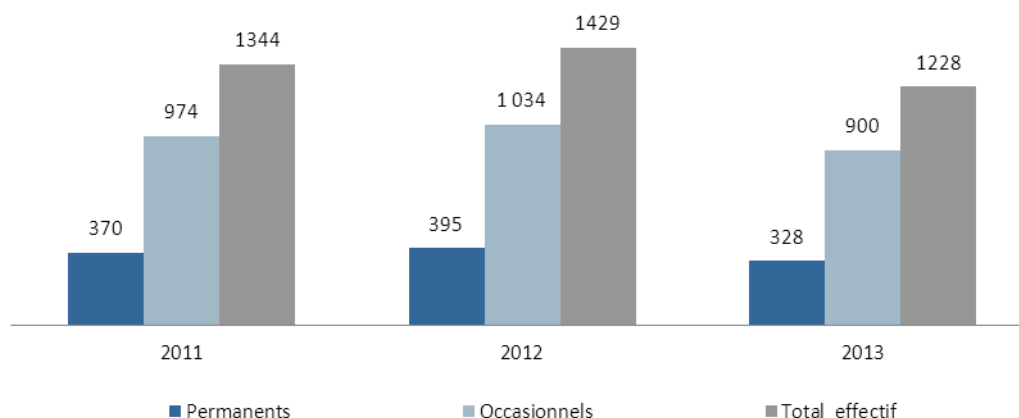
## V. Ressources humaines de Capep

### V.1. Évolution de l'effectif de Capep

#### V.1.1. Évolution de l'effectif de Capep entre 2011 et 2013

Le graphique suivant présente l'évolution des effectifs de Capep (permanents et occasionnels) depuis l'exercice 2011 :

Figure 26. Évolution de l'effectif de Capep sur la période 2011 - 2013



Source : Capep

L'effectif global de Capep est de 1228 employés dont 900 occasionnels à la fin de l'exercice 2013. Il est important de souligner, étant donné la nature des prestations de la Société, que près de 73,3% de l'effectif est constitué de personnel occasionnel, conférant par la même une flexibilité additionnelle à Capep dans le cadre de la réalisation de ses travaux.

En ce qui concerne le personnel permanent de la société, il atteint 328 personnes à fin 2013, soit une diminution nette de 42 personnes depuis l'année 2011.

En effet, suite à la baisse de son activité, Capep a procédé au licenciement de 68 employés en 2013. La Société enregistre ainsi sur la période 2011 – 2013 une moyenne de 57 départs par an.

En 2013, la Société s'était préparée pour réaliser un chiffre d'affaires de 500 MMAD. En effet, son carnet de commande ferme à fin 2012 était de 419 MMAD et les adjudications attendues pour l'année suivante étaient de 600 MMAD. Cependant, les prévisions de Capep n'ont pas été atteintes puisque plusieurs ordres de service ont été reportés et des appels d'offres annulés faute de budget. La Société a donc dû s'adapter à une cette conjoncture difficile. Parmi les actions entreprises la restructuration du parc matériel, la réduction des frais fixes et le changement de mode de contractualisation des embauches.

Dans ce contexte, L'effectif de CAPEP a été réduit dans une optique d'adaptation des ressources à la typologie des projets réalisés. Les 68 licenciements de 2013 n'ont pas été conduits dans la cadre d'un plan social. Il s'agissait d'un accord à l'amiable avec les employés, moyennant une indemnisation légale.

Le tableau suivant détaille ainsi les départs et les recrutements de la société Capep sur la période 2011 – 2013 :

*Tableau 24 Recrutements et départ des effectifs sur la période 2011 – 2013 de Capep*

	2011	2012	2013
Effectif Début de période	338	370	395
Recrutements	67	72	23
Départs	35	47	90
Effectif Fin de période	370	395	328

Source : Capep

#### V.1.2. Ventilation de l'effectif de Capep par catégorie professionnelle

La nature de l'activité de Capep (réalisation d'ouvrages et travaux de BTP) nécessite le recours à une main d'œuvre ouvrière importante sur les différents chantiers. Ainsi, à la fin de l'exercice 2013, les agents de maîtrise ainsi que les ouvriers représentent 58,8% des effectifs globaux (193 personnes à fin 2013). La ventilation des effectifs par catégorie professionnelle se décline comme suit :

*Tableau 25 Ventilation de l'effectif par catégorie professionnelle entre 2011 et 2013*

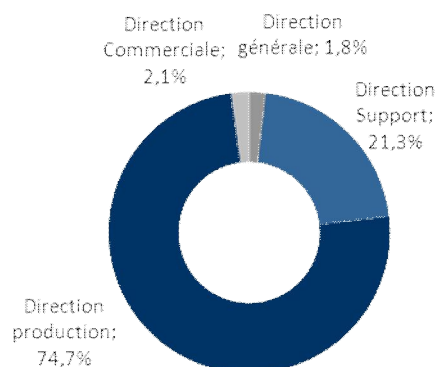
	2011	2012	Δ11/12	2013	Δ12/13	TCAM 11/13
Cadres supérieurs	16	16	0,0%	23	43,8%	19,9%
Cadres	18	39	116,7%	30	-23,1%	29,1%
Employés	68	84	23,5%	82	-2,4%	9,8%
Maîtrises	212	245	15,6%	181	-26,1%	-7,6%
Ouvriers	56	11	-80,4%	12	9,1%	-53,7%
Total hors occasionnels	370	395	6,8%	328	-17,0%	-5,8%
Occasionnels	974	1034	6,2%	900	-13,0%	-3,3%
Total	1 344	1 429	6,3%	1 228	-14,1%	-4,4%

Source : Capep

Avec un effectif total hors occasionnels de 328 personnes à fin 2013 et un nombre de cadres et de cadres supérieurs de 53 personnes, la Société affiche un taux d'encadrement de près de 16,2%. Ce taux d'encadrement relativement faible est justifié par la nature de l'activité de la Société.

Le graphique suivant présente la répartition de l'effectif au 31 décembre 2013 entre les différentes directions :

Figure 27. Structure de l'effectif de Capep par direction au 31 décembre 2013



Source : Capep

Étant donné la structure de l'activité de la Société, la grande majorité des collaborateurs de Capep sont concentrés au sein de la direction production (74,7% à fin 2013).

#### V.1.3. Ventilation de l'effectif par tranche d'âge de Capep

Le tableau suivant présente la structure des effectifs de Capep par âge sur la période 2011 - 2013 :

Tableau 26 Ventilation de l'effectif par tranche d'âge

	2011	2012	Δ11/12	2013	Δ12/13	TCAM 11/13
Moins de 25 ans	28	23	-17,9%	4	-82,6%	-62,2%
Entre 25 et 30 ans	83	94	13,3%	66	-29,8%	-10,8%
Entre 30 et 40 ans	139	150	7,9%	140	-6,7%	0,4%
Plus de 40 ans	120	128	6,7%	118	-7,8%	-0,8%
Total hors occasionnels	370	395	6,8%	328	-17,0%	-5,8%

Source : Capep

L'effectif de la société Capep apparaît comme relativement âgé avec plus de 36% du personnel qui a plus de 40 ans à fin 2013. En y incluant la tranche d'âge 30 ans – 40 ans, cette proportion atteint 78,7%.

#### V.1.4. Ventilation de l'effectif de Capep par ancienneté

Le tableau suivant présente la structure des effectifs de Capep par ancienneté sur la période 2011-2013 :

Tableau 27 Ventilation de l'effectif par ancienneté

	2011	2012	Δ11/12	2013	Δ12/13	TCAM 11/13
Moins de 2 ans	104	110	5,8%	57	-48,2%	-26,0%
Entre 2 et 5 ans	117	115	-1,7%	70	-39,1%	-22,7%
Entre 5 et 10 ans	125	142	13,6%	161	13,4%	13,5%
Plus de 10 ans	24	28	16,7%	40	42,9%	29,1%
Total hors occasionnels	370	395	6,8%	328	-17,0%	-5,8%

Source : Capep

La seniorité de l'effectif de Capep se traduit également par un niveau d'expérience et d'ancienneté élevé. En effet, près de 82,6% de l'effectif permanent de la Société a plus de 2 ans d'ancienneté en interne. Ce taux se justifie par la politique sociale et l'environnement de travail instauré par le management de la Société, favorisant ainsi une certaine stabilité des effectifs.

## V.2. Présentation de la politique RH de Capep

---

### V.2.1. Politique de recrutement

---

La politique de recrutement de Capep accorde une place toute particulière à la bonne intégration et au développement personnel et professionnel de chacun des collaborateurs en tant qu'acteurs majeurs de la qualité de service de la Société.

Par ailleurs, la Direction Générale attache une importance toute particulière à l'instauration d'un climat de respect, de rigueur, et d'esprit d'équipe et adapte en conséquence le recrutement de ses futurs collaborateurs.

La politique de Capep en termes de promotion est de favoriser en priorité les recrutements en interne, ceci permet de créer une dynamique d'évolution des collaborateurs. Les recrutements des postes sensibles (ayant une incidence sur la qualité du produit, sur la sécurité du personnel ou sur l'environnement) ne se confirment qu'après la réussite de l'habilitation liée au poste concerné.

En ce qui concerne le personnel occasionnel, le besoin en recrutement du personnel occasionnel sur chantier est exprimé au niveau du planning des besoins en ressources humaines en concordance avec l'avancement des travaux.

Le recrutement est assuré sur chantier par le chef de chantier après la validation du chef de projet et avec l'assistance du coordinateur RH. Ce coordinateur a pour mission d'établir un contrat de travail limité dans la durée du chantier tout en veillant à ce que l'ensemble des pièces administratives soient conformes aux exigences de CAPEP. Le recrutement sur chantier concerne en priorité la population de la région.

### V.2.2. Politique de formation du personnel

---

Le développement de la Société au cours de ces dernières années et la multiplication des domaines de compétence de Capep ont poussé le management de la Société à mettre en place une politique de formation du personnel adaptée aux axes de développement de chacun des collaborateurs.

Les domaines de formation proposés sont nombreux et variés :

- Technique ;
- Juridique ;
- Sécurité et hygiène ;
- Qualité ;
- Informatique et système d'information ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Management ;
- Communication ;
- Finance ;
- Etc.

C'est ainsi que chaque année des collaborateurs sont sélectionnés afin de suivre des programmes de formation adaptés à leurs besoins.

Le tableau suivant détaille le budget formation alloué chaque année depuis l'exercice 2009, ainsi que des données relatives au nombre d'actions réalisées chaque année et le nombre de jours homme de formation :

*Tableau 28 Données relatives au programme de formation de Capep*

	2011	2012	2013
Nombre d'actions <sup>(7)</sup>	19	31	6
Nombre de jour homme <sup>7(7)</sup>	719	650	50
Budget (en Dhs)	340 850	271 360	77 405

<sup>(7)</sup> Comprend les formations ainsi que des actions de sensibilisation d'hygiène réalisées en interne (à zéro coût) - Source : Capep

Le budget alloué à la formation en 2013 est de 77 405 dirhams pour 6 actions de formations (vs. 31 actions de formation en 2012). Cette forte baisse constatée s'explique par la volonté de la Société de réduire drastiquement ses dépenses dans un souci d'optimisation .

En ce qui concerne le personnel occasionnel, le coordinateur QSE assure une sensibilisation d'accueil pour les nouvelles recrues afin de les familiariser avec les risques liés aux activités du chantier et de leur expliquer le mode d'utilisation des équipements de protection. Le coordinateur QSE a aussi pour mission de coordonner avec le médecin de travail pour la planification et la réalisation des visites médicales.

Le pointage des opérateurs est suivi quotidiennement par le coordinateur RH du chantier et communiqué à chaque fin de mois au siège pour consolidation et préparation de la paie. CAPEP lance annuellement une campagne de titularisation des bons éléments.

#### V.2.3. Politique de rémunération et de motivation des collaborateurs

La politique de rémunération de la Société se base sur l'expérience des collaborateurs et sur la criticité de leurs compétences, tout en veillant à assurer une équité entre les employés de la Société.

Par ailleurs, un système d'évaluation des performances est en cours de mise en place, lequel permettra d'assurer une évolution objective et juste aux collaborateurs.

La Société dispose de nombreux avantages sociaux : retraite complémentaire, primes lors des principales fêtes religieuses, prêts sociaux sans intérêts, etc.

Enfin, Capep attribue annuellement des primes à ses collaborateurs en fonction de leurs compétences et du degré de réalisation des objectifs.

En ce qui concerne le personnel occasionnel, la main d'œuvre du chantier est payée au SMIG et celle qualifiée bénéficie d'un taux plus élevé en fonction de la compétence et de la criticité des tâches à exécuter. Cette population bénéficie également de primes annuelles en fonction du rendement.

#### V.2.4. Politique de sanctions et de mesures disciplinaires

La gestion des conflits, les sanctions et mesures disciplinaires sont assurées par le service ressources humaines en concertation avec les supérieurs hiérarchique et ce conformément à la législation en vigueur.

<sup>7</sup> Nombre de jour homme : Somme du nombre de jours par formation multiplié par le nombre de participants par formation.

### V.3. Politique QSE<sup>8</sup>

Consciente de ses responsabilités, et en sa qualité d'acteur économique citoyen, Capep fonde son expansion et sa pérennité sur un engagement managérial actif, envers ses clients, ses ressources humaines et ses concitoyens. C'est dans ce cadre qu'a été mis en place un système de management intégré, conformément aux standards des normes internationales ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 et ce pour l'ensemble des activités de la Société.

Les principaux objectifs de ce système sont :

- L'amélioration continue du système QSE de l'entreprise et de l'ensemble de ses processus ;
- La mise en place d'un système de mesure de satisfaction des clients ;
- Le développement de relations mutuellement bénéfiques avec les fournisseurs ;
- L'amélioration des conditions de travail ;
- La prévention des risques de pollution.

La sécurité constitue ainsi une priorité absolue pour le management de la Société qui met tout en œuvre afin de réduire au maximum les accidents de travail et minimiser les risques encourus par les collaborateurs sur les chantiers.

Ainsi, il apparaît que le nombre d'accident sur la période 2011 – 2013 est en baisse comme l'illustre le tableau ci-après :

	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13
Nb d'accident	41	31	-24,4%	27	-12,9%

Source : Capep

En 30 juin 2014, le tableau des différentes certifications de Capep se présente comme suit:

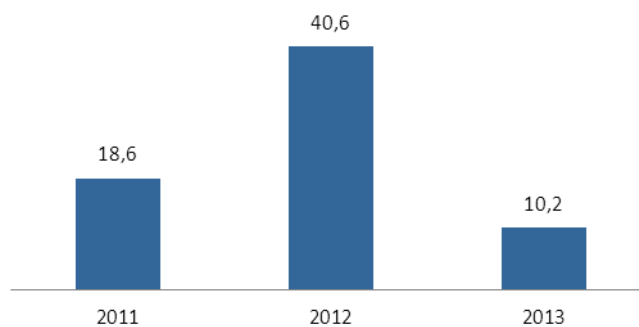
	Audit Initial	Audit de renouvellement	Audit de renouvellement
ISO 9001	Décembre 2007	Décembre 2010	Juillet 2013
ISO 14001	Décembre 2007	Décembre 2010	Juillet 2013
OHSAS 18001	Décembre 2007	Décembre 2010	Juillet 2013

## VI. Politique d'investissement

La politique d'investissement adoptée par le management de Capep permet à la Société de disposer d'un outil industriel performant et à même d'être utilisé sur les différents chantiers. Compte tenu de la nature de l'activité de la Société, les investissements réalisés concernent principalement le matériel de BTP et de transport.

La Société renouvelle continuellement son parc d'outils et de machine outils afin de répondre à l'accroissement de son activité et de pleinement satisfaire les exigences de ses clients. L'évolution des investissements réalisés sur la période 2011 – 2013 se décline comme suit :

<sup>8</sup> QSE : Qualité, Sécurité, Environnement.

Figure 28. Évolution des investissements<sup>9</sup> de la Société sur la période 2011 – 2013 (en MDhs)


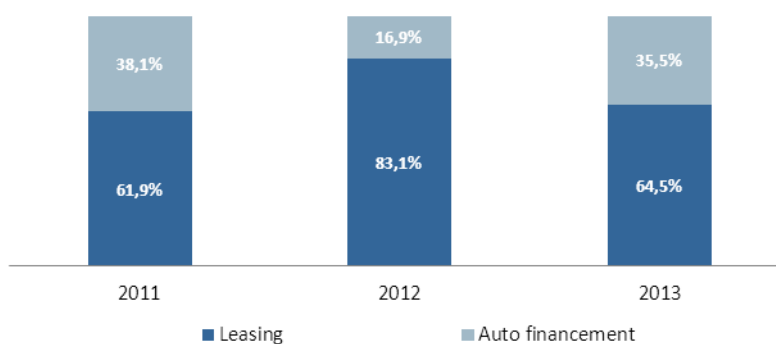
Source : Capep

Le montant des investissements réalisés par la Société au titre de l'exercice 2013 s'établit à 10,2 MDhs, soit un niveau inférieur à celui des années précédentes (40,6 MDhs en 2012 et 18,6 MDhs à fin 2013). Ces investissements concernent principalement des installations techniques et des matériaux mais aussi des véhicules nécessaires à la réalisation des différents travaux. Ainsi les principaux investissements réalisés en 2013 se déclinent comme suit :

- Monte-charge : 2,6 MDhs ;
- Treuils de levage : 0,3 MDhs ;
- Mini pelle : 0,6 MDhs ;
- Coffrage de puits : 0,2 MDhs ;

Afin de financer son programme d'investissement et compte tenu de la nature desdits investissements, la Société privilégie le recours au financement par crédit-bail qui constitue en moyenne 69,8% du mode de financement utilisé sur la période 2011 – 2013. La ventilation du mode de financement utilisé sur la période 2011 – 2013 se décline comme suit :

Figure 29. Ventilation du mode de financement entre 2011 et 2013



Source : Capep

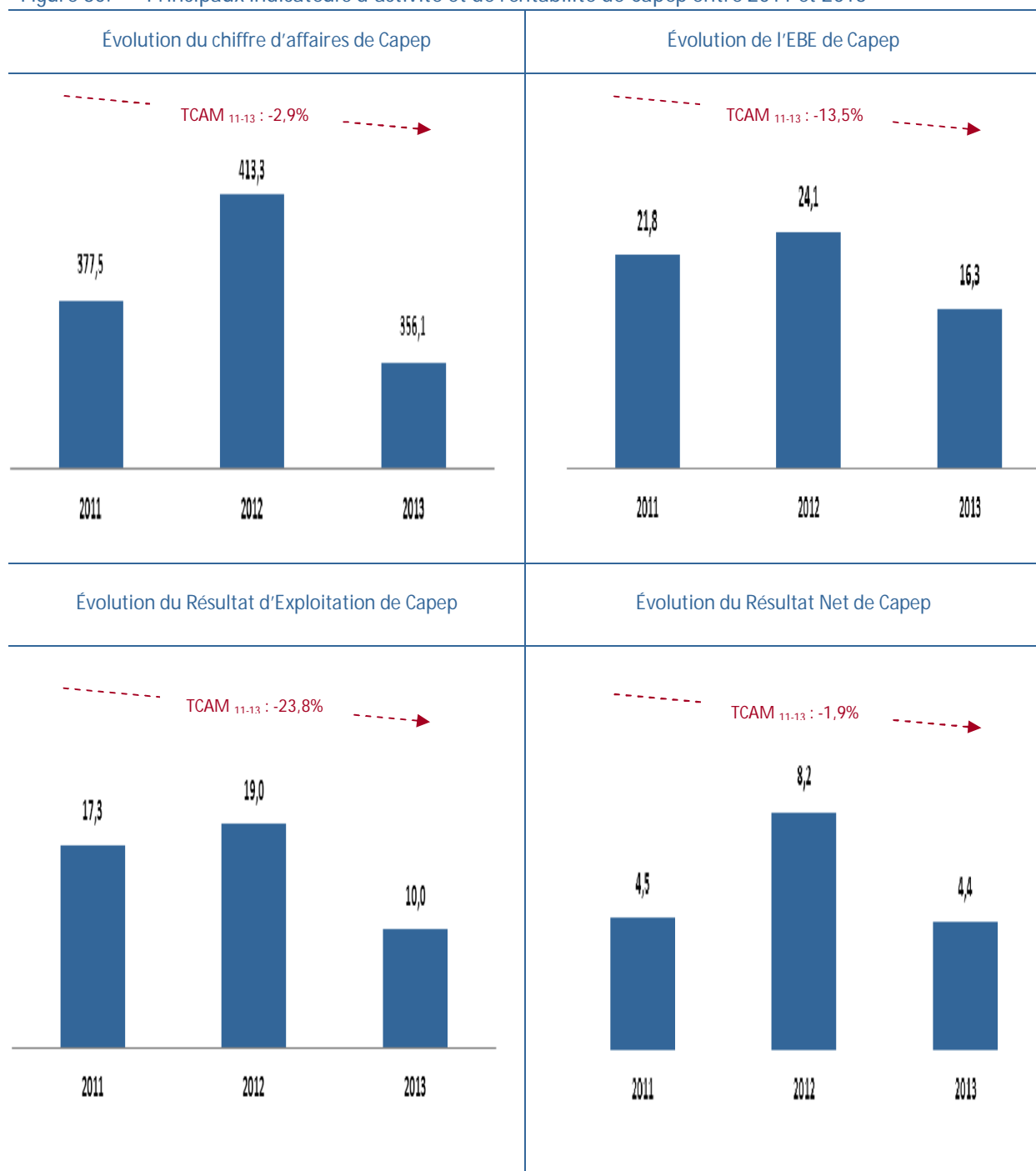
<sup>9</sup> Les investissements présentés incluent les investissements réalisés par autofinancement et en crédit-bail.

## PARTIE VI. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE CAPEP

## I. Principaux indicateurs de rentabilité et de profitabilité de Capep

Les principaux indicateurs d'activité et de rentabilité de Capep sont présentés ci-dessous :

Figure 30. Principaux indicateurs d'activité et de rentabilité de Capep entre 2011 et 2013



Source : Capep

## II. État des Soldes de Gestion

Le tableau suivant reprend les données sociales historiques de l'État des Soldes de Gestion de Capep entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2013 :

Tableau 29 État des Soldes de Gestion Capep – 2011, 2012 et 2013

En KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM <sub>11-13</sub>
Ventes de marchandises (en l'état)	-	-	n.m.	-	n.m.	n.m.
Achats revendus de marchandises	-	-	n.m.	-	n.m.	n.m.
Marge brute sur ventes en l'état	-	-	n.m.	-	n.m.	n.m.
Ventes de biens et services produits	377 455	413 328	9,5%	356 077	-13,9%	-2,9%
Variation stocks de produits	-221	4 078	n.s.	7 280	78,5%	n.m.
Production de l'exercice	377 233	417 406	10,6%	363 357	-12,9%	-1,9%
Achats consommés de matières et fournitures	233 921	251 712	7,6%	210 886	-16,2%	-5,1%
Autres charges externes	49 943	62 806	25,8%	57 577	-8,3%	7,4%
Consommation de l'exercice	283 864	314 518	10,8%	268 464	-14,6%	-2,8%
Valeur Ajoutée	93 369	102 888	10,2%	94 893	-7,8%	0,8%
Subventions d'exploitation	-	-	n.m.	-	n.m.	n.m.
Impôts et taxes	380	542	42,7%	909	67,7%	54,7%
Charges de personnel	71 231	78 209	9,8%	77 713	-0,6%	4,5%
Excédent Brut d'Exploitation	21 758	24 136	10,9%	16 271	-32,6%	-13,5%
<b>Marge d'EBE (EBE/CA)</b>	<b>5,8%</b>	<b>5,8%</b>	<b>0,1%</b>	<b>4,6%</b>	<b>-1,3%</b>	
Autres produits d'exploitation	-	-	n.m.	-	n.m.	n.m.
Autres charges d'exploitation	-	-	n.m.	-	n.m.	n.m.
Reprises d'exploitation : transferts de charges	-	-	n.m.	-	n.m.	n.m.
Dotations d'exploitation	4 497	5 107	13,6%	6 259	22,6%	18,0%
Résultat d'Exploitation	17 261	19 029	10,2%	10 012	-47,4%	-23,8%
<b>Marge de REX (REX/CA)</b>	<b>3,7%</b>	<b>4,6%</b>	<b>0,9%</b>	<b>2,8%</b>	<b>-1,8%</b>	
Résultat financier	-6 818	-5 957	-12,6%	-4 670	-21,6%	-17,2%
Résultat courant	10 442	13 072	25,2%	5 342	-59,1%	-28,5%
Résultat non courant	-1 457	460	n.m.	1 082	135,2%	n.m.
Impôts sur les résultats	3 398	5 344	57,3%	2 054	-61,6%	-22,3%
Résultat net	5 587	8 188	46,5%	4 371	-46,6%	-11,6%
<b>Marge nette (Résultat net/CA)</b>	<b>1,5%</b>	<b>2,0%</b>	<b>0,5pts</b>	<b>1,2%</b>	<b>-0,8pts</b>	

Source : Capep

## II.1. Production de l'exercice

Tableau 30 Évolution de la production de Capep entre 2011 et 2013

En KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM 11-13
Ventes de biens et services produits	377 455	413 328	9,5%	356 077	-13,9%	-2,9%
Variation stocks de produits	-221	4 078	n.s.	7 280	78,5%	n.m.
Production de l'exercice	377 233	417 406	10,6%	363 357	-12,9%	-1,9%

Source : Capep

## II.1.1. Analyse des ventes de biens et services produits

Évolution des ventes de biens et services produits entre 2011 et 2012

Le chiffre d'affaires de la société Capep atteint 417,4 MDhs au 31 décembre 2012, soit une croissance de 10,6% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression résulte de la combinaison des facteurs suivants :

- Le début des travaux du projet anti-pollution de Casablanca Est destiné à la réalisation de la galerie de l'intercepteur côtier entre Ain Sebaâ et Sidi Bernoussi, et de ses ouvrages annexes d'un montant de 80,5 MDhs (Lot n°3, durée du projet 24 mois) ;
- Les travaux relatifs à la nouvelle station touristique de Saidia en vue d'une réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées pour le compte de la SDS d'un montant de 53,9 MDhs, dont 37,8 MDhs ont été facturés en 2012 (durée du projet 7 mois) ;
- Travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable de la ville de Fès pour le compte de la RADEEF d'un montant de 21,9 MDhs (dont 4,1 MDhs ont été facturés en 2012) pour une durée de 12 mois ;
- Les travaux pour le compte d'Amendis pour la mise en place d'un système d'interception des eaux usées des villes de M'diq et Martil pour un budget de 21,1 MDhs (dont 5,6 MDhs ont été facturés en 2012) pour une durée de 10 mois ;
- Les travaux d'assainissement hors site du lotissement « Al Wifaq » à la ville de Laâyoune pour un montant de 21,0 MDhs, pour le compte d'Al Omrane Al Janoub (durée du projet 12 mois).

Évolution des ventes de biens et services produits entre 2012 et 2013

Au 31 décembre 2013, les ventes de biens et services produits s'établissent à 356,1 MDhs, soit une baisse de 13,9% par rapport à l'année 2012 et une croissance annuelle moyenne de -2,9% sur la période 2011 – 2013. Ces ventes correspondent à la facturation des différents travaux livrés (totalement ou partiellement) au cours de l'année 2013.

Courant l'exercice 2013, la baisse de l'activité de Capep résulte d'une concurrence ardue et d'une conjoncture très difficile. Ainsi, durant cet exercice, Capep a réalisé notamment les travaux suivants :

- Travaux de réalisation du lot n°3 de la galerie de l'intercepteur côtier entre Ain Sebaâ et Sidi Bernoussi et ses ouvrages d'interception pour le compte de Lydec et ce pour un montant global de 164,3 MDhs (durée du projet 24 mois) ;
- Réalisation des travaux d'assainissement liquide de la ville de Guercif pour le compte de l'ONEE, pour un montant de 53,4 MDhs (durée du projet 18 mois) ;
- Réalisation de l'ouvrage de Tigharmatine en galerie souterraine au niveau du périmètre Rich sis dans les provinces d'Errachidia, pour un montant de 13,0 MDhs ;
- Réalisation des travaux de protection contre les inondations causées par l'affluent Aouama 2 dans la ville de Tanger pour le compte de l'agence pour la promotion et le développement du Nord, pour un montant de 29,8 MDhs (durée du projet 11 mois).

## II.1.2. Variation de stocks de produits finis

Les variations de stocks de produits finis correspondent aux travaux de chantiers entamés mais non encore livrés et facturés. Au 31 décembre 2013, la variation de stocks est positive à hauteur de 7 280 KDhs (vs. -221 KDhs à fin 2011).

Il est à noter une baisse de la production de Capep avec une régression de 12,9% entre 2012 et 2013, contre une augmentation de 10,6% entre 2011 et 2012. Cette baisse est attribuable à la nature des activités de Capep, dont le déroulement des projets est conditionné par différents éléments pouvant ainsi retarder l'achèvement d'un projet, et donc la facturation des prestations.

## II.2. Consommation et valeur ajoutée de l'exercice

**Tableau 31** Évolution de la consommation et de la valeur ajoutée de Capep entre 2011 et 2013

En KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM 11-13
Production de l'exercice	377 233	417 406	10,6%	363 357	-12,9%	-1,86%
Achats consommés de matières et fournitures	233 921	251 712	7,6%	210 886	-16,2%	-5,05%
Autres charges externes	49 943	62 806	25,8%	57 577	-8,3%	7,37%
Consommation de l'exercice	283 864	314 518	10,8%	268 464	-14,6%	-2,75%
Valeur Ajoutée	93 369	102 888	10,2%	94 893	-7,8%	9,73%
<i>Taux de VA (VA/CA)</i>	<i>24,70%</i>	<i>22,59%</i>	<i>-2,1pts</i>	<i>26,65%</i>	<i>4,1pts</i>	

Source : Capep

### II.2.1. Analyse et évolution des achats consommés de matières et fournitures entre 2011 et 2013

Les achats consommés de matières et fournitures de la société Capep regroupent les éléments suivants :

- Les achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages ;
- La variation de stock de matières et de fournitures ;
- Les achats non stockés de matières et fournitures ; et
- Les achats de travaux d'études et prestations de services.

Le détail des achats consommés de matières et fournitures sur la période 2011 – 2013 se décline comme suit :

**Tableau 32** Le détail des achats consommés de matières et fournitures sur la période 2011 - 2013

En KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM 11-13
Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages	200 486	209 295	4,4%	165 291	-21,0%	-9,2%
Variation de stock de matières et de fournitures	-1 711	2 003	n.s	2 156	7,6%	n.s.
Achats non stockés de matières et fournitures	4 820	6 354	31,8%	4 469	-29,7%	-3,7%
Achats de travaux d'études et prestations de services	30 327	34 059	12,3%	38 970	14,4%	13,4%
Achats consommés de matières et fournitures	233 921	251 712	7,6%	210 886	-16,2%	-5,1%

Source : Capep

### Évolution des achats consommés de matières et fournitures entre 2011 et 2012

Les achats consommés de matières et fournitures progressent de 7,6% entre 2011 et 2012 (vs. 9,5% pour le chiffre d'affaires) et s'établissent à 251,7 MDhs (vs. 233,9 MDhs à fin 2011).

Ainsi, afin de faire face à l'accroissement de l'activité (dans le domaine de l'assainissement), les achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages évoluent de 4,4% et atteignent 209,3 MDhs (dont 194,3 MDhs d'achat d'intrants et 15,1 MDhs de combustibles).

La variation de stock de matières et fournitures atteint 2,0 MDhs (vs. -1,7 MDhs à fin 2011) compte tenu des efforts d'optimisation engagés par la Société pour baisser le niveau de stocks. En effet, la Société a procédé à une réorientation opérationnelle, s'engageant ainsi dans des projets ne nécessitant pas une constitution de stocks importants en termes de matières et fournitures.

Les achats de travaux, d'études et de prestations de services, progressent de 12,3% pour atteindre 34,1 MDhs à fin 2012 (vs. 30,3 MDhs à fin 2011). Cette progression s'explique par :

- Une légère hausse des achats de travaux de 2,4% entre 2011 et 2012 pour atteindre 25,9 MDhs à fin 2012 ;
- Une augmentation des achats d'études évoluant de 32,0 KDhs en 2011 à 228,9 KDhs à fin 2012 ;
- Une progression des achats de prestations de service (7,9 MDhs au 31 décembre 2012 vs. 4,9 MDhs à fin 2011), soit une hausse de 59,3% par rapport à l'exercice 2011.

A l'instar de la progression de la production de Capep, les achats effectués par la société affichent la même tendance, avec un ralentissement de la croissance des achats, soit 7,6% entre 2011 et 2012 (contre 20,9% entre 2011 et 2012). Le ralentissement de la progression des achats est lié aux besoins en matières premières pour la réalisation des projets adjugés par Capep. En effet, entre 2011 et 2012, les projets à réaliser par la société ont nécessité moins de recours aux achats consommés de matières et fournitures qu'entre l'exercice 2010 et 2011.

### Évolution des achats consommés de matières et fournitures entre 2012 et 2013

En raison de la baisse du chiffre d'affaires de 13,9%, les achats de matières et fournitures enregistrent eux aussi une baisse de 16,2% pour atteindre 210 886 MDhs à fin 2013 (Vs. 251 712 MDhs à fin 2012). En effet, la société a remporté moins de contrats durant cette période nécessitant de ce fait un usage moins important en termes de matières premières. Sur la période 2011 – 2013, la progression annuelle moyenne est de -5,1%.

Les achats consommés de matières et fournitures concernent principalement les achats de matériel et fournitures consommables (achat d'intrants pour la réalisation de travaux pour un montant de 151,9 MDhs à fin 2013 et des achats de combustible pour un montant global de 13,5 MDhs).

Les achats non stockés de matières et fournitures enregistrent une baisse à fin 2013 avec 4,5 MDhs et sont constitués essentiellement des achats de petits outillages et de petits équipements nécessaires à la réalisation des travaux (3,2 MDhs à fin 2013).

Les achats de travaux d'études et de prestations de service augmentent entre 2012 et 2013 et s'établissent à 39,0 MDhs (vs. 34,1 MDhs à fin 2012). La société Capep a eu un recours accru à la sous-traitance cette année dans une optique de réduction du coût de production. Ainsi les achats de travaux se montent à 34,2 MDhs à fin 2013 (vs. 25,9 MDhs à fin 2012). Les travaux sous-traités concernent principalement les chantiers suivants :

- Chantier de d'assainissement du lotissement 1 de la ville de Guercif (8,7 MDhs) ;
- Chantier de d'aménagement hydroagricole de la 2<sup>ème</sup> tranche du lotissement 8 de la ville de Figuig (6,2 MDhs) ;
- Le projet anti-pollution au niveau du lotissement 2 de la ville de Casablanca (4,7 MDhs).

Les achats de prestations de services augmentent de 2,9 MDhs à fin 2013 en s'établissant à 7,9 MDhs (vs. 5,0 MDhs à fin 2012).

**II.2.2. Analyse et évolution des autres charges externes entre 2011 et 2013**

Les autres charges externes de la société Capep regroupent les éléments suivants :

- Les locations et les charges locatives ;
- Les redevances de crédit-bail ;
- Les charges relatives à l'entretien et à la maintenance des outils ;
- Les primes d'assurances ;
- La rémunération du personnel extérieur à l'entreprise ;
- Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires ;
- Les charges de transport ;
- Les frais liés aux déplacements, missions et réceptions.

Le détail des autres charges externes sur la période 2011 – 2013 se décline comme suit :

*Tableau 33 Le détail des autres charges externes sur la période 2011 - 2013*

En KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM 11-13
Locations et les charges locatives	5 140	16 437	219,8%	6 765	-58,8%	14,7%
Redevances de crédit-bail	21 314	22 160	4,0%	25 462	14,9%	9,3%
Entretiens et réparations	9 801	9 586	-2,2%	10 507	9,6%	3,5%
Primes d'assurances	1 194	1 555	30,2%	1 910	22,9%	26,5%
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	3 477	4 148	19,3%	4 128	-0,5%	9,0%
Transport	5 034	4 585	-8,9%	5 130	11,9%	0,9%
Déplacement, missions, réceptions	281	510	81,6%	459	-9,9%	27,9%
Reste du poste « autres charges externes »	3 703	3 826	3,3%	3 216	-16,0%	-6,8%
<b>Autres charges externes</b>	<b>49 943</b>	<b>62 806</b>	<b>25,8%</b>	<b>57 577</b>	<b>-8,3%</b>	<b>7,4%</b>

Source : Capep

**Évolution des autres charges externes entre 2011 et 2012**

Entre l'exercice 2011 et l'exercice 2012, les autres charges externes augmentent de 25,8% suite à une progression de l'activité de la Société (+9,5% du chiffre d'affaires sur la même période). Cette hausse résulte principalement de l'accroissement des charges locatives qui se décomposent comme suit :

- Location de locaux pour un montant de 2,5 MDhs en 2012 (vs. 2,4 MDhs en 2011) correspondant aux charges suivantes :

Société	Prestation réalisée	Montant additionnel facturé en 2012 (TTC)
Al Kadima Promotion SARL	Location Local (Ain El Hallof 80)	640 384
Al Kadima Promotion SARL	Location Local (Ain El Hallof 79)	641 856
Al Kadima Promotion SARL	Location Local (Ain El Hallof 48)	640 128
Al Kadima Promotion SARL	Location Local (Ouaddi Abdellah)	638 568
<b>Total</b>		<b>2 560 936</b>

Source : Capep

- Location de matériel et outillage pour un montant de 5,9 MDhs en 2012 (vs. 0,6 MDhs en 2011). Une hausse liée à la nature des projets réalisés par Capep durant l'année 2012 nécessitant des matériaux adaptés aux besoins, concernant notamment (i) le projet anti-pollution à Casablanca réalisé pour le

compte de Lydec, et (ii) le projet de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées pour le compte de la SDS ;

- Location de matériel de transport s'élevant à 7,9 MDhs en 2012 (vs. 2,1 MDhs en 2011). Cette progression résulte des besoins des projets réalisés par Capep durant l'exercice 2012, liés principalement aux projets suivants : le projet anti-pollution à Casablanca réalisé pour le compte de Lydec, et le projet de réalisation de travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées pour le compte de la SDS ;
- Location de mobilier et matériel de bureau d'un montant de 28,7 KDhs en 2012, contre 8,8 KDhs en 2011, une augmentation liée aux besoins d'équipement des postes des nouvelles recrues au sein de la Société.

Le principal poste au niveau des autres charges externes (les charges de crédit-bail) reste stable à environ 22,0 MDhs. Les principaux investissements réalisés sur la période et financés par crédit-bail se déclinent comme suit :

- Ensemble de coffrage : 4,1 MDhs ;
- Blindage pilosio : 2,3 MDhs ;
- Central à Béton : 2,1 MDhs ;
- Groupe électrogène : 1,8 MDhs ;
- Pompe stationnaire : 1,1 MDhs.

### Évolution des autres charges externes entre 2012 et 2013

Les autres charges externes diminuent de 8,3% entre 2012 et 2013 et s'établissent à 57,6 MDhs à la fin de la période considérée. Cette baisse, moins importante que celle du chiffre d'affaires sur la même période (-12,9% de croissance) s'explique principalement par l'importante baisse du poste locations et charges locatives. En effet, en 2013, le poste locations et charges locatives s'établit à 6,8 MDhs (vs. 16,4 MDhs à fin 2012), composé essentiellement de location de matériels et outillages nécessaires pour la réalisation des projets (à hauteur de 47,4%).

Le principal poste au niveau des autres charges externes concerne les charges de crédit-bail. En effet, ces dernières atteignent 25,5 MDhs à fin 2013 (vs. 22,2 MDhs à fin 2012), soit 44,3% du total des autres charges externes (vs. 35,3% à fin 2012). Cette hausse des charges locatives répond à la volonté de la Société de (i) renouveler le parc matériel existant et (ii) renforcer le parc par l'acquisition de nouveaux engins afin de s'orienter vers d'autres marchés de BTP. Ces investissements contribueront à augmenter la capacité de production de la société, et permettront à l'avenir de conquérir de nouvelles parts de marché notamment dans des secteurs exigeants des technologies pointues.

Ainsi, au titre de l'exercice 2013, la société Capep a notamment acquis et financé via crédit-bail les outils et moyens de production suivants :

- Une pompe d'injection et un groupe électropompe pour environ 0,3 MDhs ;
- Deux voitures pour environ 0,4 MDhs.

Les charges locatives sont principalement constituées de location de terrains et de location de matériels de transport à hauteur respectivement de 39,2% et 47,4% du total des charges locatives. Il est à noter que les charges locatives ont connu une importante diminution entre 2012 et 2013. En effet, la location de locaux concerne essentiellement les loyers payés à la SARL AI Kadima dans le cadre de conventions réglementées. Le détail des montants facturés à Capep par la SARL AI Kadima se présente comme suit :

Société	Prestation réalisée	Montant additionnel facturé en 2013 (TTC)
AI Kadima Promotion SARL	Location Local (Km 9 route de Mediouna)	126 935

Al Kadima Promotion SARL	Mise à disposition des locaux (75, route de la Mecque)	2 048 112
Al Kadima Promotion SARL	Location Local (Ain El Hallof 80)	660 396
Al Kadima Promotion SARL	Location Local (Ain El Hallof 79)	661 914
Al Kadima Promotion SARL	Location Local (Ain El Hallof 48)	660 132
Al Kadima Promotion SARL	Location Local (Ain Sebaa)	132 950
Al Kadima Promotion SARL	Location Local (Ouaddi Abdellah)	668 976
Al Kadima Promotion SARL	Mise à disposition des locaux (Quartier des Hopitaux N°4)	397 440
Al Kadima Promotion SARL	Mise à disposition des locaux (Quartier des Hopitaux N°5)	518 400
<b>Total</b>		<b>5 878 255</b>

Source : Capep

Les charges relatives à l'entretien et aux réparations (10,5 MDhs à fin 2013) concernent quasi exclusivement les réparations effectuées sur les véhicules mobiles nécessaires à la réalisation des travaux.

### II.2.3. Analyse et évolution de la valeur ajoutée entre 2011 et 2013

#### Évolution de la valeur ajoutée entre 2011 et 2012

Au vue de la progression enregistrée au niveau de la production de l'exercice (+10,6%) ainsi que la maîtrise constatée au niveau des charges d'exploitation, la valeur ajoutée s'établit à 102,9 MDhs à fin 2012, soit en hausse de 10,2% par rapport à 2011. A cet effet, le taux de valeur s'établit à 24,9%, soit un gain de 0,2 points par rapport à 2011.

#### Évolution de la valeur ajoutée entre 2012 et 2013

Compte tenu des efforts de maîtrise et de réduction des charges d'exploitation initiés par le management de la Société visant à combler la baisse constaté au niveau du chiffre d'affaires, la valeur ajoutée atteint 94,9 MDhs à fin 2013, soit une diminution de 7,8% par rapport à l'exercice précédent. La variation constatée au niveau de la valeur ajoutée étant moins forte que celle signalée au niveau du chiffre d'affaires, le taux de valeur ajoutée connaît une croissance de 4,1 points en 2013 et atteint 26,7%.

### II.3. Excédent brut d'exploitation (EBE)

Tableau 34 Évolution de l'excédent brut d'exploitation de Capep entre 2011 et 2013

En KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM 11-13
Valeur Ajoutée	93 369	102 888	18,5%	94 893	-7,8%	0,8%
Impôts et taxes	380	542	42,7%	909	67,7%	54,7%
Charges de personnel	71 231	78 209	9,8%	77 713	-0,6%	4,5%
Excédent Brut d'Exploitation	21 758	24 136	10,9%	16 271	-32,6%	-13,5%
<i>Marge d'EBE (EBE/CA)</i>	<i>5,8%</i>	<i>5,8%</i>	<i>0,1pbs</i>	<i>4,6%</i>	<i>-1,3pbs</i>	

Source : Capep

#### II.3.1. Analyse et évolution des impôts et taxes entre 2011 et 2013

Le tableau suivant détaille les impôts et taxes payés par la société Capep sur la période 2011 – 2013 :

**Tableau 35** *Détail des impôts et taxes de Capep entre 2011 et 2013*

En KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM 11-13
Taxe Urbaine & Taxe d'édilité	-	-	<i>n.m.</i>	-	<i>n.m.</i>	<i>n.m.</i>
Patente	47,4	47,4	0,0%	47,4	0,0%	0,0%
Vignette	184,7	226,7	22,7%	220,8	-2,6%	9,3%
Droits d'enregistrement	97,9	124,5	27,1%	556,8	347,4%	138,4%
Droits de Timbre	2,4	11,6	377,9%	7,4	-36,1%	74,8%
Taxes sur les Véhicules	40,9	26,5	-35,3%	16,0	-39,5%	-37,4%
Autres Impôts Taxes & Droits	6,7	34,7	417,1%	60,8	75,4%	201,1%
Impôts & Taxes des Ex. Anter.	-	71,01	<i>n.m.</i>	-	<i>n.m.</i>	<i>n.m.</i>
<b>Impôts et Taxes</b>	<b>380,1</b>	<b>542,3</b>	<b>42,7%</b>	<b>909,3</b>	<b>67,7%</b>	<b>54,7%</b>

Source : Capep

### Évolution des impôts et taxes entre 2011 et 2012

Le poste impôts et taxes est principalement constitué de la vignette et des droits d'enregistrement, qui représentent respectivement 41,8% et 22,9% du total des impôts et taxes à fin 2012. En 2012, les impôts et taxes enregistrées atteignent 542,3 KDhs.

### Évolution des impôts et taxes entre 2012 et 2013

Au 31 décembre 2013, les impôts et taxes de la société Capep s'élèvent à 909,3 KDhs, soit une augmentation de 67,7% par rapport à l'exercice précédent. Le poste impôts et taxes est principalement constitué de la vignette (220,8 KDhs à fin 2013, soit 24,3% du total des impôts et taxes de l'exercice) et surtout de droits d'enregistrement qui atteignent 556,8 MDhs en 2013 dont 332,3 MDhs liés aux droits d'enregistrement de l'opération d'augmentation de capital réalisée durant la même année.

### II.3.2. Analyse et évolution des charges de personnel entre 2011 et 2013

Le tableau suivant détaille les charges de personnel de la société Capep sur la période 2011 – 2013 :

**Tableau 36** *Détail des charges de personnel de Capep entre 2011 et 2013*

En KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM 11-13
Rémunération du personnel	58 814,9	64 151,8	9,1%	63 432,6	-1,1%	3,9%
Charges sociales	11 103,4	11 929,5	7,4%	12 763,0	7,0%	7,2%
Reste du poste des charges de personnel	1 312,9	2 127,9	62,1%	1 517,3	-28,7%	7,5%
<b>Charges de personnel</b>	<b>71 231,2</b>	<b>78 209,2</b>	<b>9,8%</b>	<b>77 712,9</b>	<b>-0,6%</b>	<b>4,5%</b>

Source : Capep

### Évolution des charges de personnel entre 2011 et 2012

La progression des charges de personnel entre 2011 et 2012 (+ 9,8%) est liée à la politique de recrutement mise en place par la Société pour cet exercice et qui a abouti au recrutement de 72 nouveaux collaborateurs (soit

une augmentation nette de 25 nouveaux collaborateurs compte tenu des départs). Les charges de personnel s'élèvent ainsi à 64,2 MDhs à la fin de la période considérée.

En 2012, les frais liés à l'habillement et aux vêtements de travail s'établissent à 1,7 MDhs, ces frais sont liés à la nécessité de se conformer aux standards de sécurité et de qualité adoptés par la Société via l'acquisition de casques, gilets et combinaisons pour les employés.

### Évolution des charges de personnel entre 2012 et 2013

Au cours de l'année 2013, les charges de personnel ont baissé de 0,6% et s'établissent à 77,7 MDhs. Cette évolution peut être expliquée par les raisons suivantes :

- La baisse du niveau d'activité et la nature de certains chantiers nécessitant l'utilisation de moins de main d'œuvre : chantiers de ré-engineering des processus d'exécution et d'administration de certains projets en réponse à la politique d'optimisation des coûts ;
- La réduction de l'effectif de 67 collaborateurs permanents par rapport à 2012 ;
- La baisse des charges de personnel est ralentie du fait de l'augmentation du taux horaire du SMIG.

On remarque aussi que la réduction du nombre d'employés en 2013 de 17,0% comparé à 2012, alors que le compte rémunération du personnel n'a lui baissé que de 1,1%. Cela s'explique par le fait que l'année 2013 a connu un départ important d'employés de la catégorie « Maitrise » (-26,1% vs 2013), alors que la catégorie des cadres supérieurs dont les rémunérations sont plus conséquentes a quant à elle augmenté de 43,8%.

### II.3.3. Évolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2011 et 2013

#### Évolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2011 et 2012

L'excédent brut d'exploitation de Capep atteint 24,1 MDhs à la fin de l'exercice 2012, induisant ainsi une amélioration de 0,1 points de la rentabilité brute. Entre 2011 et 2012, la marge brute de la Société stagne à 5,8% sous l'effet de la progression des charges de personnel et des impôts et taxes, en ligne avec l'augmentation du chiffre d'affaires.

#### Évolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2012 et 2013

Au 31 décembre 2013, l'excédent brut d'exploitation de la société Capep atteint 16,3 MDhs, soit une baisse de 32,6% entre les deux exercices et une croissance annuelle moyenne de -13,5% sur la période 2011 – 2013 (vs. -2,9% de TCAM pour le chiffre d'affaires). En termes de marge d'EBE, cette dernière s'établit à 4,6%, soit une perte de 1,3 points par rapport à l'année 2012, et ce conséquemment à la diminution de la valeur ajoutée constatée.

### II.4. Résultat d'exploitation

Le tableau suivant présente la formation du résultat d'exploitation de la société Capep sur la période 2011 – 2013 :

*Tableau 37 Formation du résultat d'exploitation de Capep entre 2011 et 2013*

En KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM 11-13
Excédent Brut d'Exploitation	21 758	24 136	10,9%	16 271	-32,6%	-13,5%
Dotations d'exploitation	4 497	5 107	13,6%	6 259	22,6%	18,0%
Résultat d'Exploitation	17 261	19 029	10,2%	10 012	-47,4%	-23,8%
<i>Marge de REX (REX/CA)</i>	<i>4,6%</i>	<i>4,6%</i>	<i>0,0%</i>	<i>2,8%</i>	<i>-1,8%</i>	

Source : Capep

### Évolution du résultat d'exploitation entre 2011 et 2012

Parallèlement à la stagnation de la marge brute entre 2011 et 2012, la marge d'exploitation stagne à 4,6% sur la même période. Avec une politique d'investissement axée sur un financement majoritairement via crédit-bail, les dotations d'exploitation demeurent à un niveau stable à 4,8 MDhs en moyenne entre 2011 et 2012. Le résultat d'exploitation s'élève à 19,0 MDhs en fin de période.

### Évolution du résultat d'exploitation entre 2012 et 2013

Le niveau des dotations d'exploitation enregistrent une hausse de 22,6% entre 2012 et 2013 (6,3 MDhs vs. 5,1 MDhs en 2012). Ces dotations concernent principalement l'amortissement des installations techniques, matériel et outillage ainsi que du matériel de bureau et des aménagements divers acquis via auto financement (Investissement de 3,6 MDhs durant l'exercice 2013). On souligne aussi que la Société privilégie le recours au financement via crédit-bail pour le financement de son parc de machine et d'outils.

Par conséquent, compte tenu de la forte baisse de l'EBE sous l'effet de la réduction de l'activité, le résultat d'exploitation chute de 47,4% entre 2013 et 2012 et atteint 10,0 MDhs, soit une croissance annuelle moyenne de -23,8% entre 2011 et 2013 et une marge d'exploitation de 2,8% soit une perte de 1,8 points par rapport à 2012.

## II.5. Résultat financier

Le tableau suivant présente le détail du résultat financier de la société Capep sur la période 2011 – 2013 :

*Tableau 38*      *Détail du résultat financier de Capep entre 2011 et 2013*

En KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM 11-13
Prod. titres de part. et titres immo.	-	-	<i>n.m.</i>	-	<i>n.m.</i>	<i>n.m.</i>
Produits financiers	0	0	<i>n.m.</i>	0	<i>n.m.</i>	<i>n.m.</i>
Charges d'intérêts	6 787	5 921	-12,8%	4 648	-21,5%	-17,2%
Pertes de change	31	14	-55,9%	21	55,6%	-17,1%
Dotations financières	0	23	<i>n.m.</i>	0	<i>n.m.</i>	<i>n.m.</i>
Charges financières	6 818	5 957	-12,6%	4 670	-21,6%	-17,2%
Résultat financier	-6 818	-5 957	-12,6%	-4 670	-21,6%	-17,2%

Source : Capep

### Évolution du résultat financier entre 2011 et 2012

A fin 2012, le résultat financier de la Société est quasi-exclusivement constitué des charges d'intérêts liées à la trésorerie passif de la Société. En effet, compte tenu de la nature de l'activité de la Société, celle-ci a recours à un endettement court terme destiné à financer son BFR.

Le résultat financier de la Société s'établit à -6,0 MDhs à fin 2012, contre un résultat financier de -6,8 MDhs à fin 2011.

### Évolution du résultat financier entre 2012 et 2013

En l'absence de produits financiers, le résultat financier de Capep (-4,7 MDhs à fin 2013 vs. -6,0 MDhs à fin 2012) est constitué quasi exclusivement des charges financières payées par la Société (4,6 MDhs à fin 2013 vs. 5,9 MDhs à fin 2012) ainsi que des pertes de change.

Les charges d'intérêts supportées par la société Capep concernent essentiellement les charges d'intérêts sur la trésorerie passif. A cet effet, le détail des charges d'intérêts se présente comme suit :

**Tableau 39** *Détail des charges d'intérêts de Capep entre 2012 et 2013*

En KDhs	2012	2013	Δ 12/13
Intérêts sur Emprunt Long Terme	0	0	<i>n.m.</i>
Intérêts sur Trésorerie Passif	5 921	4 648	-21,5%
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>5 921</b>	<b>4 648</b>	<b>-21,5%</b>

Source : Capep

Les intérêts sur la trésorerie Passif constituent le principal poste de charges d'intérêts pour Capep. En effet, la Société a recours à un endettement court terme pour financer son BFR. Ainsi, les charges d'intérêts sur la Trésorerie Passif s'établissent à 4,6 MDhs à fin 2013.

## II.6. Résultat non courant

Le tableau suivant présente le détail du résultat non courant de la société Capep sur la période 2011 – 2013 :

**Tableau 40** *Résultat non courant de Capep entre 2011 et 2013*

En KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM 11-13
Produits des cessions d'immobilisation	384	4 721	<i>n.s.</i>	939	-80,1%	56,4%
Autres produits non courants	477	79	-83,3%	313	<i>n.s.</i>	-19,0%
Reprises non courantes: transferts de charges	-	2 000	-	23	<i>n.s.</i>	<i>n.m.</i>
<b>Produits non courants</b>	<b>860</b>	<b>6 800</b>	<i>n.s.</i>	<b>1 274</b>	<b>-81,3%</b>	<b>21,7%</b>
Valeurs nettes d'amort. immo. cédées	197	488	<i>n.s.</i>	192	-60,5%	-1,3%
Autres charges non courantes	20	5 743	<i>n.s.</i>	0	<i>n.s.</i>	<i>n.m.</i>
Dotations non courantes aux Amts et prov.	2 100	110	-94,8%	0	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
<b>Charges non courants</b>	<b>2 317</b>	<b>6 340</b>	<i>n.s.</i>	<b>192</b>	<b>-97,0%</b>	<b>-71,2%</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>-1 457</b>	<b>460</b>	<b>-131,6%</b>	<b>1 082</b>	<b>135,2%</b>	<b><i>n.m.</i></b>

Source : Capep

### II.6.1. Analyse résultat non courant en 2011 et 2012

#### Produits non courants entre 2011 et 2012

En 2012, les produits non courants de la Société sont principalement constitué des cessions de matériel de transport (véhicules/engins de chantier) et de matériel informatique, soit un montant global de 4,7 MDhs (vs. 0,4 MDhs en 2011).

Le reliquat du poste produits non courants est constitué de :

- Ecart de règlement pour un montant de 19,8 KDhs ;
- Autres produits non courants des exercices antérieurs pour un montant de 59,7 KDhs ;
- Reprises non courantes d'un montant de 2 MDhs correspondant à des provisions antérieures constatées pour risques et charges.

#### Charges non courantes entre 2011 et 2012

En 2012, les charges non courantes de la Société s'élèvent à 6,3 MDhs (vs. 2,3 MDhs à fin 2011). Les charges non courantes de la Société sont principalement constituées des autres charges non courantes, soit un montant de 5,7 MDhs relatif aux pénalités et amendes fiscales enregistrés dans le cadre du redressement fiscal (cf. partie Faits exceptionnels et Litiges).

### Résultat non courant entre 2011 et 2012

Suite aux éléments précédemment analysés, le résultat non courant atteint 0,5 MDhs, compte tenu essentiellement de l'enregistrement du redressement fiscal d'un montant de 5,7 MDhs.

#### II.6.2. Analyse résultat non courant en 2012 et 2013

### Produits non courants entre 2012 et 2013

Les produits de cessions d'immobilisation concernent les revenus issus de la revente de véhicules et/ou d'engins de chantiers. En 2013, ces cessions ont généré un produit exceptionnel de 939 KDhs, soit un niveau largement inférieur à l'exercice précédent (4,7 MDhs à fin 2012).

Les autres produits non courants concernent les autres produits non courants des exercices antérieurs (313 KDhs) et les reprises non courantes pour 23 KDhs.

### Charges non courantes entre 2012 et 2013

La valeur nette d'amortissement des immobilisations cédées concerne les charges comptables relatives à la cession des véhicules et/ou engins de chantiers. En 2013, les charges de cession s'établissent à 192 KDhs suite à la cession de matériel et outillage de la société.

### Résultat non courant entre 2012 et 2013

Ainsi, durant l'exercice 2013, le résultat non courant est positif et atteint 1,1 MDhs, compte tenu de l'absence d'autres charges non courantes hormis celles concernant la valeur nette d'amortissement des immobilisations cédées.

#### II.7. Résultat net

L'évolution du résultat net et de la marge nette de Capep sur la période 2011 – 2013 se décline comme suit :

*Tableau 41 Résultat net de Capep entre 2011 et 2013*

En KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM 11-13
Résultat d'Exploitation	17 261	19 029	10,2%	10 012	-47,4%	-23,8%
Résultat financier	-6 818	-5 957	-12,6%	-4 670	-21,6%	-17,2%
Résultat non courant	-1 457	460	-131,6%	1 082	135,2%	n.m
Impôts sur les résultats	3 398	5 344	57,3%	2 054	-61,6%	-22,3%
Résultat net	5 587	8 188	46,5%	4 371	-46,6%	-11,6%
<i>Marge nette (Résultat net/CA)</i>	<i>1,5%</i>	<i>2,0%</i>	<i>0,5pts</i>	<i>1,2%</i>	<i>-0,8pts</i>	

Source : Capep

Le résultat net de la société Capep évolue selon une croissance annuelle moyenne de -11,6% sur la période 2011 – 2013 et s'établit à 4,4 MDhs en fin de période, soit une marge nette de 1,2% (vs. 8,2 MDhs en 2012 et 2,0% de marge nette à fin 2012). En 2013, le résultat net a donc connu une baisse de 46,6% par rapport à celui constaté en 2012.

### III. Bilan

Le tableau suivant reprend les données sociales historiques du bilan de Capep pour les exercices 2011, 2012 et 2013 :

*Tableau 42 Actif de Capep – 2011, 2012 et 2013*

Actif - en KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM <sub>11-13</sub>
Immobilisations en non-valeur	50	25	-50,0%	225	n.s.	111,5%
<i>En % du total bilan</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>		<i>0,1%</i>		
Frais préliminaires	50	25	-50,0%	225	n.s.	111,5%
Immobilisations incorporelles	0	257	n.m.	512	99,7%	n.m.
<i>En % du total bilan</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,1%</i>		<i>0,2%</i>		
Brevet, marque, droit et valeurs similaires	0	257	n.s.	512	99,7%	n.m.
Immobilisations corporelles	24 473	25 788	5,4%	48 143	-9,5%	-2,3%
<i>En % du total bilan</i>	<i>8,2%</i>	<i>8,0%</i>		<i>9,6%</i>		
Terrains	0	0	n.m.	14 843	n.m.	n.m.
Constructions	0	0	n.m.	9 954	n.m.	n.m.
Installations techniques, matériel et outillages	18 576	19 172	3,2%	17 949	-6,4%	-1,7%
Matériel de transport	663	560	-15,6%	492	-12,1%	-13,9%
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	5 234	6 057	15,7%	4 905	-19,0%	-3,2%
<b>Actif immobilisé</b>	<b>24 523</b>	<b>26 070</b>	<b>6,3%</b>	<b>48 880</b>	<b>87,5%</b>	<b>41,2%</b>
<i>En % du total bilan</i>	<i>8,2%</i>	<i>8,1%</i>		<i>18,2%</i>		
Stocks	26 647	28 722	7,8%	33 846	17,8%	12,7%
<i>En % du total bilan</i>	<i>9,3%</i>	<i>8,9%</i>		<i>13,9%</i>		
Matières et fournit. Consommables	13 179	11 177	-15,2%	9 021	-19,3%	-17,3%
Produits en cours	13 468	17 546	30,3%	24 825	41,5%	35,8%
Créances	246 487	254 738	3,3%	184 994	-27,4%	-13,4%
<i>En % du total bilan</i>	<i>81,7%</i>	<i>78,9%</i>		<i>76,0%</i>		
Fournis. Débit., avances et acomptes	1 298	168	n.s.	792	372,3%	-21,9%
Clients et comptes rattachés	222 716	224 711	0,9%	162 232	-27,8%	-14,7%
Personnel	170	192	13,3%	83	-57,0%	-30,2%
État	21 446	27 749	29,4%	20 299	-26,8%	-2,7%
Comptes d'associés	0	0	n.m.	0	n.m.	n.m.
Autres débiteurs	0	144	n.m.	0	-100,0%	n.m.
Comptes de régularisation actif	857	1 751	104,3%	1 588	-9,3%	36,1%
Ecart de conversion actif	0	23	n.m.	0	-100,0%	n.m.
<b>Actif circulant</b>	<b>273 134</b>	<b>283 460</b>	<b>3,8%</b>	<b>218 840</b>	<b>-22,8%</b>	<b>-10,5%</b>
<i>En % du total bilan</i>	<i>90,5%</i>	<i>87,8%</i>		<i>89,9%</i>		
Trésorerie - Actif	4 064	13 336	228,1%	450	-96,6%	-66,7%
<i>En % du total bilan</i>	<i>1,3%</i>	<i>4,1%</i>		<i>0,2%</i>		
Chèques et valeurs à encaisser	1	1	n.m.	1	n.m.	n.m.
Banques, T.G. et C.C.P.	3 929	13 305	n.s.	134	-99,0%	-81,6%
Caisses, Régies d'avances et accredit.	133	30	-77,2%	315	n.m.	53,6%
<b>Total Actif</b>	<b>301 722</b>	<b>322 866</b>	<b>7,0%</b>	<b>268 170</b>	<b>-16,9%</b>	<b>-5,7%</b>

Source : Capep

Tableau 43 Passif Capep – 2010, 2011 et 2012

Passif - en KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM <sup>11-13</sup>
Capitaux propres	48 684	56 872	16,8%	86 243	51,6%	33,1%
<i>En % du total bilan</i>	<i>16,1%</i>	<i>17,6%</i>		<i>32,2%</i>		
Capital social ou personnel	30 000	48 000	60,0%	60 000	25,0%	41,4%
Prime d'émission	0	0	n.m.	13 000	n.m.	n.m.
Réserve légale	1 566	684	-56,3%	1 093	59,8%	-16,4%
Autres réserves	2 004	0	-100,0%	0	n.m.	-100,0%
Report à nouveau	9 527	0	-100,0%	7 779	n.m.	-9,6%
Résultat net de l'exercice	5 587	8 188	46,5%	4 371	-46,6%	-11,6%
Dettes de financement	0,0	0,0	n.s.	0,0	n.s.	n.s.
<i>En % du total bilan</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>		<i>0,0%</i>		
Emprunts obligataires	0	0	n.m.	0	n.m.	n.m.
Autres dettes de financement	0	0	n.m.	0	n.m.	n.m.
Capitaux permanents	48 684	56 872	16,8%	86 243	51,6%	33,1%
<i>En % du total bilan</i>	<i>16,1%</i>	<i>17,6%</i>		<i>32,2%</i>		
Dettes du passif circulant	137 975	206 324	49,5%	117 423	-43,1%	-7,7%
<i>En % du total bilan</i>	<i>45,7%</i>	<i>63,9%</i>		<i>43,8%</i>		
Fournisseurs et comptes rattachés	91 375	137 855	50,9%	75 430	-45,3%	-9,1%
Clients créditeurs, avances et acomptes	6 827	7 565	10,8%	1 561	-79,4%	-52,2%
Personnel	2 529	8 519	236,8%	2 346	-72,5%	-3,7%
Organismes sociaux	2 134	2 447	14,7%	2 110	-13,8%	-0,6%
État	32 627	48 297	48,0%	25 384	-47,4%	-11,8%
Comptes d'associés	0	0	n.m.	9 000	n.m.	n.m.
Autres créanciers	769	563	-26,7%	753	33,7%	-1,0%
Comptes de régularisation - Passif	1 714	1 078	-37,1%	838	-22,3%	-30,1%
Autres provisions pour risques et charges	0	233	n.m.	210	-9,9%	n.m.
Écarts de conversion - Passif	0	0	n.m.	0	n.m.	n.m.
Passif circulant	137 975	206 557	49,7%	117 633	-43,1%	-7,7%
<i>En % du total bilan</i>	<i>45,7%</i>	<i>64,0%</i>		<i>43,9%</i>		
Trésorerie - Passif	115 062	59 437	-48,3%	64 295	8,2%	-25,2%
<i>En % du total bilan</i>	<i>38,1%</i>	<i>18,4%</i>		<i>24,0%</i>		
Crédits d'escompte	0	0	n.m.	0	n.m.	n.m.
Crédits de trésorerie	98 748	52 108	-47,2%	30 786	-40,9%	-44,2%
Banques de régularisation	16 315	7 329	-55,1%	33 509	n.s.	43,3%
Total Passif	301 722	322 866	7,0%	268 170	-16,9%	-5,7%

Source :Capep

### III.1. Actif immobilisé

Le tableau suivant détaille les différents postes de l'actif immobilisé de la Société sur la période 2011 – 2013 :

Tableau 44 Actif immobilisé de Capep sur la période 2011 - 2013

EnKDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM <sub>11-13</sub>
Immobilisations en non-valeur	50	25	-50,0%	225	n.s.	111,5%
Frais préliminaires	50	25	-50,0%	225	n.s.	111,5%
Immobilisations incorporelles	0	257	na.	512	99,7%	n.s.
Brevet, marque, droit et valeurs similaires	0	257	n.s.	512	99,7%	n.s.
Immobilisations corporelles	24 473	25 788	5,4%	48 143	86,7%	40,3%
Terrains	0	0	n.s.	14 843	n.s.	n.s.
Constructions	0	0	n.s.	9 954	n.s.	n.s.
Installations techniques, matériel et outillages	18 576	19 172	3,2%	17 949	-6,4%	-1,7%
Matériel de transport	663	560	-15,6%	492	-12,1%	-13,9%
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	5 234	6 057	15,7%	4 905	-19,0%	-3,2%
<b>Actif immobilisé</b>	<b>24 523</b>	<b>26 070</b>	<b>6,3%</b>	<b>48 880</b>	<b>87,5%</b>	<b>41,2%</b>

Source : Capep

#### III.1.1. Analyse et évolution de l'actif immobilisé sur la période 2011 - 2012

Au 31 décembre 2012, l'actif immobilisé de Capep s'élève à 26,1 MDhs (représentant 8,1% du total du bilan), soit une évolution positive de 6,3% par rapport à l'exercice 2011.

L'actif immobilisé de la Société est principalement constitué d'immobilisations corporelles qui représentent au total 98,9% de l'actif immobilisé.

Lors de l'exercice 2012, les investissements auto financés réalisés par la Société s'établissent à 7,1 MDhs, et portent sur les éléments suivants :

- Acquisition de brevets, marques, droits et valeurs similaires (275,6 KDhs<sup>10</sup>) ;
- Acquisition de matériel de chantier (4,6 MDhs<sup>11</sup>) ;
- Acquisition de matériel de bureau (301,8 KDhs) ;
- Acquisition de matériel informatique (588,3 KDhs<sup>12</sup>) ;
- Réalisation de divers agencements pour un montant de 1,3 MDhs ;
- Acquisition de matériel de transport (91,9 KDhs).

#### III.1.2. Analyse et évolution de l'actif immobilisé sur la période 2012 - 2013

Au 31 décembre 2013, l'actif immobilisé de Capep atteint 48,9 MDhs (soit 18,2% du total bilan 2013) et est quasi-exclusivement constitué des immobilisations corporelles (48,1 MDhs à fin 2013). Par conséquent, la hausse de l'actif immobilisé de 87,5% par rapport à 2012 résulte d'une progression des immobilisations corporelles (+86,7%).

<sup>10</sup> Compte tenu d'un changement de comptabilisation, les logiciels acquis par Capep ne sont plus inclus au niveau du poste « matériel informatique » mais au niveau du poste « brevets, marques, droits et valeurs similaires ».

<sup>11</sup> Dont une partie d'un montant de 52,7 KDhs a été cédée fin juin 2012.

<sup>12</sup> Une partie des investissements réalisés en termes de matériel informatique, d'un montant de 47,6 KDhs, a été cédée fin juin 2012.

En effet, en 2013, la Société a acquis des terrains et des constructions suite à l'augmentation de capital par apport en nature réalisée par la société Al Kadima Promotion. Ces nouvelles immobilisations représentent 50,7% de la valeur globale des actifs immobilisés en 2013.

### III.2. Actif circulant

Le tableau suivant détaille les différents postes de l'actif circulant de la Société sur la période 2011 – 2013 :

*Tableau 45 Actif circulant de Capep sur la période 2011 - 2013*

EnKDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM <sub>11-13</sub>
Stocks	26 647	28 722	7,8%	33 846	17,8%	12,7%
Matières et fourniture	13 179	11 177	-15,2%	9 021	-19,3%	-17,3%
Consommables						
Produits en cours	13 468	17 546	30,3%	24 825	41,5%	35,8%
Créances	246 487	254 738	3,3%	184 994	-27,4%	-13,4%
Fournis. Débit., avances et acomptes	1 298	168	-87,9%	792	n.s.	-21,9%
Clients et comptes rattachés	222 716	224 711	0,9%	162 232	-27,8%	-14,7%
Personnel	170	192	13,3%	83	-57,0%	-30,2%
État	21 446	27 749	29,4%	20 299	-26,8%	-2,7%
Comptes d'associés	0	0	n.m.	0	n.m.	n.m.
Autres débiteurs	0	144	n.m.	0	-100,0%	n.m.
Comptes de régularisation Actif	857	1 751	104,3%	1 588	-9,3%	36,1%
Ecart de conversion Actif	0	23	n.m.	0	-100,0%	n.m.
<b>Actif circulant</b>	<b>273 134</b>	<b>283 460</b>	<b>3,8%</b>	<b>218 840</b>	<b>-22,8%</b>	<b>-10,5%</b>

Source : Capep

#### III.2.1. Analyse et évolution des stocks de Capep sur la période 2011 – 2013

Les stocks de la société Capep sont constitués des éléments suivants :

- Les stocks de matières et fournitures qui correspondent principalement aux stocks de matières premières (fer, béton, agrégats, etc.) ;
- Les stocks des produits en cours, qui correspondent aux stocks de travaux en cours de réalisation et non encore achevés.

#### Évolution des stocks entre 2011 et 2012

Entre l'exercice 2011 et 2012, les stocks de Capep enregistrent une progression de 7,8% liée à une hausse plus importante des stocks de produits en cours (+30,3%) ayant absorbé la baisse des stocks de matières premières (-15,2%), pour atteindre 28,7 MDhs. En effet, avec les nouveaux chantiers et travaux dans le domaine des galeries, la société utilise moins de matières premières (sable, ciment, etc.), réduisant ainsi le niveau des stocks.

La valeur du stock des produits en cours progresse à environ 17,5 MDhs entre les deux exercices. Ces derniers concernent principalement (i) un projet pour le compte de SEMIMAR (6,0 MDhs) (ii) le projet anti-pollution au niveau de la ville de Casablanca au profit de Lydec (5,1 MDhs), et (iii) les travaux de galerie au niveau de la Nouvelle Ville de Zenata (1,6 MDhs).

#### Évolution des stocks entre 2012 et 2013

Le niveau des stocks de la société Capep enregistre une hausse de 17,8% par rapport à l'exercice 2012, et ce compte tenu d'un accroissement des stocks de produits en cours de 41,5% par rapport à l'exercice 2012, soit

7,3 MDhs. Cette hausse vient en conséquence de la nature des prestations à accomplir dans le cadre de plusieurs contrats et qui nécessitent plusieurs années de travaux. Entre 2012 et 2013, la valeur des stocks de matières et fournitures consommables recule de 19,3% à 9,0 MDhs (Vs. 11,2 MDhs à fin 2012).

### Principaux projets constituant le stock à fin 2013

N° Marché	Client	Projet	Montant travaux en cours (HT)
04-3-2009 OA/T	LYDEC	MARCHE CADRE LOT 3 ASS & EP	1 363 888,79
23/10	AUDA	Travaux de voirie à Casablanca - LOT 2 AEP	1 966 877,40
SDS/04/2012	SDS	Assainissement au niveau de la ville de Saidia - LOT 4	1 809 976,09
30-LOT3-2011/AT	LYDEC	Anti-pollution LOT 3	4 825 368,49
JESA 533J/534J/535J/11M	SEMIMAR	Réalisation des galeries et tranchées pour passage des câbles 60 KV	2 118 060,22
530/12	AL OMRANE AL JANOUBE	Assainissement "Madinat 25 MARS" à Laâyoune	1 227 608,55
29/2011/MASEN	MASEN	Construction d'un complexe énergétique à Ouarzazate	2 467 581,97
939/A/DAE/2012	ONEE	Assainissement au niveau de la ville de Guercif - LOT 1 : réseau des eaux usées	2 936 817,42
189/A/DAE/2013	ONEE	Interception et piste STEP – Khénifra	814 375,91
4-13-2375	RADEES	Assainissement au niveau de la ville de Safi Réalisation intercepteur 1-BIS	2 848 158,06
4-13-2369 a	RADEES	Assainissement liquide de la ville de Safi - Lot 4.2.2 : Conduite de refoulement R2D et de l'intercepteur 1 (Partie en tranchée)	1 329 176,60
MA 30-2013	LYDEC	Assainissement de la nouvelle ville Lahraouiyine - Transfert d'eaux usées	1 117 361,17

Source : Capep

### III.2.2. Analyse et évolution des créances de Capep sur la période 2011 – 2013

Les créances de la Société Capep sont principalement formées par les créances clients et les créances vis-à-vis des autorités fiscales (État).

#### Évolution des créances entre 2011 et 2012

Sur la période 2011 – 2012, les créances de Capep atteignent 254,7 MDhs, soit une croissance de 3,3% entre les deux exercices compte tenu des éléments suivants :

- Une légère progression des créances clients de 0,9% à 224,7 MDhs, suite à la hausse du chiffre d'affaires. Ladite progression est maîtrisée par un recul des délais de paiement des clients ;
- L'augmentation du poste Etat (TVA récupérable) à 27,7 MDhs (+29,4%), suite à la hausse du poste fournisseurs (+50,9%) sur la même période.

#### Évolution des créances entre 2012 et 2013

Au 31 décembre 2013, les créances de la Société s'établissent à 185,0 MDhs, soit une baisse de 27,4%. Cette évolution résulte principalement de la combinaison des deux facteurs suivants :

- La baisse des créances clients à 162,2 MDhs (soit une diminution de 27,8% par rapport à l'exercice 2012, en ligne avec la baisse du chiffre d'affaires, ainsi que la constatation des créances échues non recouvrées de 4,0 MDhs relatives aux créances de plus d'un an) ;
- La baisse du poste État (TVA récupérable) à 20,3 MDhs (vs. 27,7 MDhs à fin 2012) est corrélée à la baisse du poste fournisseurs (Passif Circulant) sur la même période (-45,3%).

### III.2.3. Évolution de l'actif circulant entre 2011 et 2013

L'actif circulant engagé dans une tendance haussière en 2012 et une tendance baissière en 2013, affiche une hausse annuelle moyenne de -10,5% sur la période analysée. En effet, cet accroissement résulte essentiellement de la baisse des créances clients et de la diminution des créances vis-à-vis des autorités fiscales.

Au 31 décembre 2013, l'actif circulant de la Société représente 81,6% du total bilan (vs. 87,8% en 2012, et 90,5% à fin 2011).

### III.3. Fonds propres

Les fonds propres de Capep atteignent 32,2% du total bilan de la Société au 31 décembre 2013 (vs. 17,6% en 2012 et 16,1% à fin 2011). Le tableau suivant détaille les fonds propres de la Société sur la période 2011 – 2013 :

*Tableau 46 Fonds propres de Capep sur la période 2011 - 2013*

En KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM <sub>11-13</sub>
Capitaux propres	48 684	56 872	16,8%	86 243	51,6%	33,1%
Capital social ou personnel	30 000	48 000	60,0%	60 000	25,0%	41,4%
Prime d'émission	0	0	n.m.	13 000	n.m.	n.m.
Réserve légale	1 566	684	-56,3%	1 093	59,8%	-16,4%
Autres réserves	2 004	0	-100,0%	0	n.m.	-100,0%
Report à nouveau	9 527	0	-100,0%	7 779	n.m.	-9,6%
Résultat net de l'exercice	5 587	8 188	46,5%	4 371	-46,6%	-11,6%

Source : Capep

#### Évolution des fonds propres entre 2011 et 2012

En 2012, la Société procède à une augmentation de capital par incorporation de réserves et report à nouveau, permettant de porter le capital à 48 MDhs (vs. 30 MDhs auparavant).

Ainsi, entre 2011 et 2012, les fonds propres de Capep se renforcent, et s'établissent à 56,9 MDhs soit un accroissement de 16,8% par rapport au 31 décembre 2011. L'accroissement de capacité bénéficiaire de la Société (résultat net de 8,2 MDhs en 2012 vs. 5,6 MDhs en 2011) combiné à l'absence d'une distribution de dividendes induisent ce renforcement.

#### Évolution des fonds propres entre 2012 et 2013

En 2013, les fonds propres de la Société continuent de se renforcer avec une hausse de 51,6% par rapport à l'exercice 2012 pour atteindre 86,2 MDhs (vs. 56,9 MDhs en 2012), suite à deux facteurs :

- Accroissement du capital de la Société de 12 MDhs et ce suite à l'augmentation de capital par apport en nature portant ainsi le capital à 60 MDhs (+25%) ;
- Absence de distribution de dividendes permettant de constituer un report à nouveau de 7,8 MDhs à fin 2013.

### III.4. Dettes de financement

Le détail des dettes de financement de Capep sur la période 2011 – 2013 se décline comme suit :

**Tableau 47** *Dettes de financement de Capep entre 2011 et 2013*

En KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM 11-13
Dettes de financement	0	0	<i>n.m.</i>	0	<i>n.m.</i>	<i>n.m.</i>
Emprunts obligataires	0	0	<i>n.m.</i>	0	<i>n.m.</i>	<i>n.m.</i>
Autres dettes de financement	0	0	<i>n.m.</i>	0	<i>n.m.</i>	<i>n.m.</i>

Source : Capep

Au 31 décembre 2013, l'encours des dettes de financement de la Société est de 0 MDhs. La Société n'a donc contracté aucune dette de financement en 2013.

### III.5. Passif Circulant

L'évolution et le détail des différents postes du passif circulant de Capep se présentent comme suit :

**Tableau 48** *Passif circulant de Capep entre 2011 et 2013*

En KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM 11-13
Dettes du passif circulant	137 975	206 324	49,5%	117 423	-43,1%	-7,7%
Fournisseurs et comptes rattachés	91 375	137 855	50,9%	75 430	-45,3%	-9,1%
Clients créditeurs, avances et acomptes	6 827	7 565	10,8%	1 561	-79,4%	-52,2%
Personnel	2 529	8 519	236,8%	2 346	-72,5%	-3,7%
Organismes sociaux	2 134	2 447	14,7%	2 110	-13,8%	-0,6%
État	32 627	48 297	48,0%	25 384	-47,4%	-11,8%
Comptes d'associés	0	0	<i>n.m.</i>	9 000	<i>n.m.</i>	<i>n.m.</i>
Autres créanciers	769	563	-26,7%	753	33,7%	-1,0%
Comptes de régularisation - Passif	1 714	1 078	-37,1%	838	-22,3%	-30,1%

Source : Capep

#### Évolution du passif circulant entre 2011 et 2012

Les dettes du passif circulant de Capep s'élèvent à 206,3 MDhs à fin 2012, soit une progression de 49,5% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est liée à celle du poste fournisseur qui évolue de 50,9% sur la même période et atteint 137,9 MDhs (soit 66,8% du passif circulant). Cette progression résulte des efforts de négociation engagés par Capep auprès de ses fournisseurs combinés à un approvisionnement important réalisé en fin d'année coïncidant avec la clôture de l'exercice.

Le poste client créditeurs augmente de 10,8% entre 2011 et 2012 sous l'effet des nouvelles avances reçues lors du lancement de certains chantiers. Il s'établit à 7,6 MDhs à la fin de la période considérée.

Les créances vis-à-vis de l'État (TVA et IS) atteignent 48,3 MDhs au 31 décembre 2012, en progression de près de 48,0% entre 2011 et 2012 et constituent 23,4% des dettes du passif circulant à fin d'année.

#### Évolution du passif circulant entre 2012 et 2013

Au 31 décembre 2013, le passif circulant de Capep enregistre une baisse de 43,1% par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 117,4 MDhs (vs. 206,3 MDhs à fin 2012) sous l'effet d'un allègement important des dettes fournisseurs (-45,3%). Cette évolution résulte de la politique d'approvisionnement instaurée par la Société en 2013.

Le poste clients créditeurs qui concerne les avances reçues de la part de certains clients préalablement au démarrage des travaux décroît de 6 MDhs et atteint 1,6 MDhs.

Le compte d'associés rend compte d'une injection de la part des associés de 9 MDhs. Ces fonds ont été mis à la disposition de la Société par Al Kadima promotion suite à son introduction dans le capital de Capep. En effet, Al Kadima promotion dispose momentanément de liquidité en raison d'un retard de programme d'investissement.

Au final, le Passif circulant représente 43,8% du total bilan au 31 décembre 2013 (63,9% du total bilan à fin 2012, et 45,7% en 2011).

### III.6. Trésorerie nette

Le détail de la trésorerie nette de Capep sur la période 2011 – 2013 se décline comme suit :

*Tableau 49 Trésorerie nette de Capep entre 2011 et 2013*

En KDhs	2011	2012	2013
Trésorerie Actif	4 064	13 336	450
Titres et valeurs de placement	0	0	0
Trésorerie Passif	115 062	59 437	64 295
<b>Trésorerie nette</b>	<b>-110 998</b>	<b>-46 100</b>	<b>-63 845</b>

Source : Capep

La trésorerie nette de Capep est structurellement négative sur la période 2011 – 2013 justifiant le recours à un endettement court terme pour financer ce déficit. En effet, ce dernier atteint -63,8 MDhs à fin 2013 (vs. -46,1 MDhs à fin 2012) et est utilisé afin de financer les décalages de trésorerie de la Société (financement du BFR).

### III.7. Équilibre financier

#### III.7.1. Équilibre financier de Capep sur la période 2011 - 2013

Le détail du calcul de l'équilibre financier de Capep entre 2011 et 2013 est présenté ci-après :

*Tableau 50 Équilibre financier de Capep entre 2011 et 2013*

En KDhs	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13	TCAM <sub>11-13</sub>
Financement permanent	48 684	56 872	16,8%	86 243	51,6%	33,1%
Actif immobilisé	24 523	26 070	6,3%	48 880	87,5%	41,2%
Fonds de roulement	24 161	30 802	27,5%	37 363	21,3%	24,4%
Actif circulant	273 134	283 460	3,8%	218 840	-22,8%	-10,5%
Passif circulant	137 975	206 557	49,7%	117 633	-43,1%	-7,7%
Besoin en fonds de roulement	135 159	76 903	-43,1%	101 207	31,6%	-13,5%
<b>En jours de CA TTC</b>	<b>107,4</b>	<b>55,8</b>	<b>-51,6</b>	<b>85,3</b>	<b>29,5</b>	
<b>Trésorerie nette</b>	<b>-110 998</b>	<b>-46 100</b>	<b>-58,5%</b>	<b>-63 845</b>	<b>38,5%</b>	<b>-24,2%</b>

Source : Capep

#### Évolution de l'équilibre financier entre 2011 et 2012

Le fonds de roulement progresse grâce au renforcement de la capacité bénéficiaire de la Société et à l'absence de distribution de dividendes (30,8 MDhs de fonds de roulement à fin 2012 vs. 24,2 MDhs en 2011).

Après une tendance haussière entre 2010 et 2011, le BFR enregistre une amélioration à 76,9 MDhs, soit une baisse de 43,1% entre 2011 et 2012. Cette amélioration résulte de l'accroissement des délais de remboursement des fournisseurs combiné à un léger recul des délais de paiement des clients.

La trésorerie nette demeure déficitaire en 2012 à - 46,1 MDhs, mais affiche une amélioration par rapport aux exercices précédents (-111,0 MDhs en 2011 et -107,1 MDhs en 2010). Cette amélioration est directement liée à la baisse constatée au niveau du BFR.

### Évolution de l'équilibre financier entre 2012 et 2013

Le fonds de roulement de la Société s'apprécie au cours de l'exercice 2013 suite à une progression plus importante du financement permanent par rapport à celle de l'actif immobilisé (la majorité des investissements étant financés par crédit-bail). Par conséquent, le fonds de roulement atteint 37,4 MDhs en fin de période, soit une progression de 21,3% (vs. 30,8 MDhs à fin 2012). Cette hausse s'explique principalement par la dernière augmentation de capital de 12 MDhs et la prime d'émission de 13 MDhs y afférant.

Le besoin en fonds de roulement affiche une hausse de 31,6% par rapport à l'année précédente et représente désormais 28,4% du chiffre d'affaires au lieu de 19% enregistrée en 2012. En effet, cette situation a été ralentie grâce à l'amélioration du délai moyen de paiement client qui est passé de 163 à fin 2012 à 137 jours en 2013 enregistrant ainsi un recul de 26 jours.

Aussi, le niveau de BFR demeure important eu égard au fonds de roulement à la fin de l'exercice 2011. Au final, la trésorerie nette est négative à hauteur de 63,8 MDhs à fin 2013.

#### III.7.2. Évolution des ratios de rotation

*Tableau 51 Évolution des ratios*

En jours	2011	2012	Δ 11/12	2013	Δ 12/13
Délai de rotation du stock de matières premières <sup>13</sup>	16,9	13,3	-3,6jrs	12,8	-0,5jrs
Délai de paiement clients <sup>14</sup>	177,0	163,1	-13,9jrs	136,7	-26,4jrs
Délai de règlement fournisseurs <sup>15</sup>	96,6	131,5	34,9jrs	84,3	-47,2jrs

Source : Capep

Le délai de rotation du stock de matières premières est réduit puisqu'il atteint 12,8 jours d'achats consommés TTC à fin 2013 (vs. 16,9 jours d'achats consommés à fin 2012), et ce suite à un accroissement des chantiers nécessitant un niveau de matières premières plus important (consommés plus rapidement).

Le délai de règlement clients de Capep baisse fortement entre 2011 et 2013, pour atteindre 136,7 jours de chiffre d'affaires à fin 2013. Cette amélioration récompense en partie les efforts de recouvrement fournis pour apurer les créances en souffrance et améliorer le cash-flow de la Société.

Par ailleurs, le délai de paiement fournisseurs de la Société est passé de 96,6 jours en 2011 à 84,3 jours d'achats en 2013.

<sup>13</sup> Délai de rotation du stock de matières premières = stock de matières premières / achats consommés de matières et fournitures TTC \* 360

<sup>14</sup> Délai de paiement clients = clients et comptes rattachés / chiffre d'affaires TTC \* 360

<sup>15</sup> Délai de règlement fournisseurs = fournisseurs et comptes rattachés / (achats consommés de matières et fournitures TTC + autres charges externes TTC) \* 360

### III.8. Ratios d'endettement et de performance opérationnelle

#### III.8.1. Analyse et évolution du ratio d'endettement de Capep

*Tableau 52 Ratio d'endettement de Capep sur la période 2011 - 2013*

En KDhs	2011	2012	2013
Capitaux propres (E)	48 684	56 872	86 243
Endettement financier net (D)	110 998	46 100	63 845
Endettement financier	0	0	0
Trésorerie Actif	4 064	13 336	450
Trésorerie Passif	115 062	59 437	64 295
Ratio d'endettement (D/(D+E))	69,5%	44,8%	42,5%

Source : Capep

En ce qui concerne l'endettement net, il s'élève à fin 2013 à 63,8 MDhs contre 46,1 MDhs l'année précédente, constitué strictement du financement à court terme. Cette hausse s'explique en partie par le manque de liquidité sur le marché financier marocain. En effet, la Société n'a bénéficié d'aucune émission de billets de trésorerie courant l'année 2013. Le ratio d'endettement a quant à lui quasiment stagné entre 2012 et 2013 du fait de l'importante augmentation des capitaux propres.

#### III.8.2. Analyse et évolution des ratios de performance opérationnelle de Capep

*Tableau 53 Ratio ROE et ROA de Capep sur la période 2011 – 2013*

En KDhs	2011	2012	2013
Capitaux propres	48 684	56 872	86 243
Résultat net	5 587	8 188	4 371
Return On Equity	11,5%	14,4%	5,1%
Actif Immobilisé	24 523	26 070	48 880
Résultat net	5 587	8 188	4 371
Return On Assets	22,8%	31,4%	8,9%

Source : Capep

Le ROE de Capep s'établit à 5,1% à la fin de l'exercice 2013 (vs. 11,5% à fin 2011) compte tenu d'une progression des capitaux propres plus importante que celle du résultat net. En effet, suite à une croissance de 77,1% des capitaux propres (vs. -21,8% du résultat net) entre 2011 et 2013, le ROE régresse de 6,4 points.

Le ROA atteint 8,9% au 31 décembre 2013 (22,8% à fin 2011), sur la base d'un actif immobilisé qui n'intègre pas une partie du parc de véhicules et d'engins de chantier financés par crédit-bail. Cette baisse de taux est accentuée par la forte diminution du résultat net constatée à fin 2013.

#### IV. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau suivant reprend les données sociales historiques du tableau des flux de trésorerie de Capep entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2013 :

*Tableau 54 Tableau des flux de trésorerie Capep – 2011, 2012 et 2013*

En KDhs	2011	2012	Δ 11/13	2013	TCAM 11- 13
<b>Ressources</b>					
Autofinancement	9 877	9 062	-8,3%	9 884	0,0%
Capacité d'Autofinancement	9 877	9 062	-8,3%	9 884	0,0%
Distribution de bénéfices	-	-	-	-	-
Cession / Réduction immobilisation	383	4 721	n.s.	938	56,4%
Cession d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Cession d'immobilisations corporelles	383	4 721	n.s.	938	56,4%
Cession d'immobilisations financières	-	-	-	-	-
Récupération / créances immobilisées	-	-	-	-	-
Augmentation capitaux propres et assimilés	0	0	n.m.	25 000	n.m.
Augmentation de capital, apports	0	0	n.m.	25 000	n.m.
Subvention d'investissement	-	-	-	-	-
Augmentation dettes de financement	-	-	-	-	-
<b>Total des ressources stables</b>	<b>10 261</b>	<b>13 783</b>	<b>34,3%</b>	<b>35 822</b>	<b>86,8%</b>
<b>Emploi</b>					
Acquisition / augmentation d'immobilisation	7 090	7 141	0,7%	29 011	102,3%
Acquisition d'immobilisations incorporelles	0	276	n.m.	372	n.m.
Acquisition d'immobilisations corporelles	7 090	6 866	-3,2%	28 639	101,0%
Acquisition d'immobilisations financières	-	-	-	-	-
Acquisition des créances immobilisées	-	-	-	-	-
Remboursement capitaux propres	0	0	n.m.	0	n.m.
Remboursement dettes de financement	84	0	-100,0%	0	n.m.
Emploi en non valeurs	0	0	n.m.	250	n.m.
<b>Total emploi stables</b>	<b>7 174</b>	<b>7 141</b>	<b>-0,5%</b>	<b>29 261</b>	<b>102,0%</b>
<b>Variation besoin financement global</b>	<b>6 972</b>	<b>-58 024</b>	<b>n.s.</b>	<b>24 305</b>	<b>86,7%</b>
<b>Variation de Trésorerie</b>	<b>-3 885</b>	<b>64 665</b>	<b>n.s.</b>	<b>17 744</b>	<b>n.m.</b>

Source : Capep

#### IV.1. Analyse et évolution du tableau de flux de trésorerie entre 2011 et 2012

---

Au 31 décembre 2012, la capacité d'autofinancement reste à un niveau quasi-stable par rapport à l'exercice précédent (9,1 MDhs à fin 2012 vs. 9,9 MDhs à fin 2011). Il est à noter qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée en 2012 au titre de l'exercice 2011.

Le montant des investissements s'établit à 7,1 MDhs à fin 2012 (financés par ressources propres).

Au final, la trésorerie nette de Capep est négative à hauteur de 46,1 MDhs au 31 décembre 2012.

#### IV.2. Analyse et évolution du tableau de flux de trésorerie entre 2012 et 2013

---

Compte tenu de l'amélioration de la capacité bénéficiaire de la Société entre 2012 et 2013, la capacité d'autofinancement s'établit à 9,9 MDhs à fin 2013, regagnant ainsi un niveau équivalent à celui de 2011.

Afin de continuellement renforcer sa structure financière et ses fonds propres, la société Capep n'a procédé à aucune distribution de dividendes en 2013 au titre de l'exercice 2012. Dans ce sens, la Société a connu en 2013 une augmentation de son capital de l'ordre de 25 MDhs.

L'augmentation d'immobilisation constatée en 2013 (29 MDhs) est principalement liée à l'apport réalisée par Al Kadima Promotion suite à son apport de deux immeubles dont la valeur figurant au traité d'apport est respectivement de 12 MDhs et de 13 MDhs.

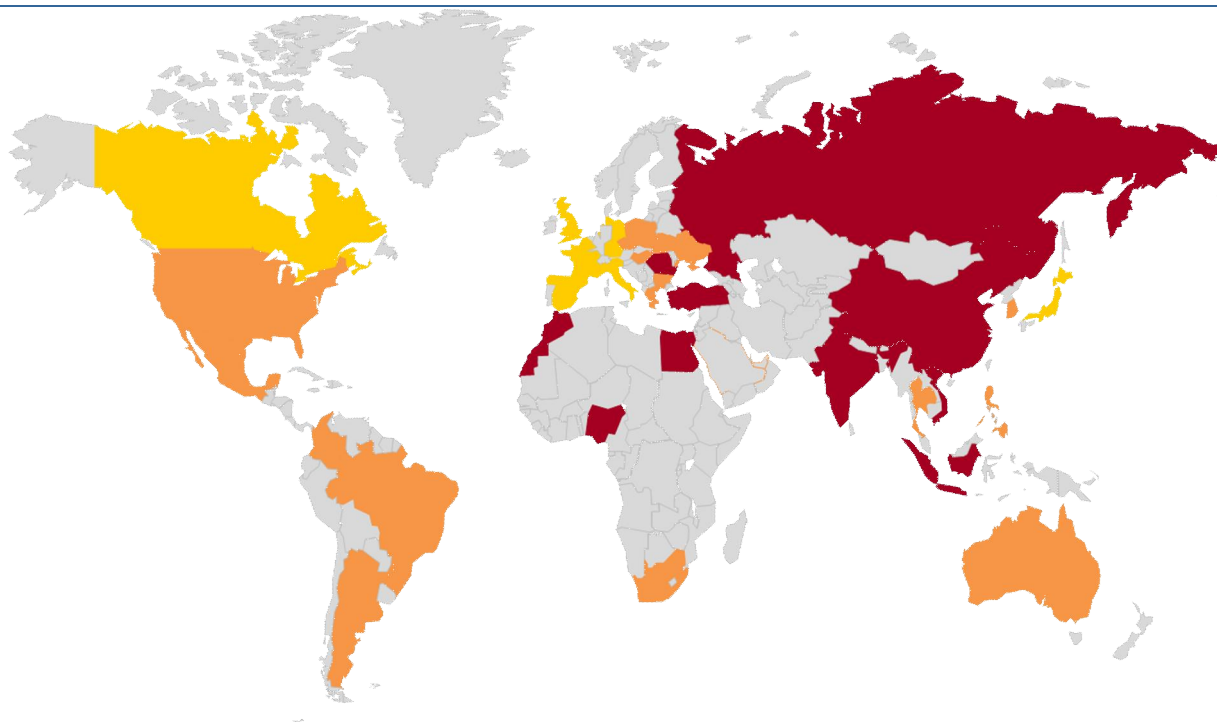
Au 31 décembre 2013, la trésorerie nette de Capep atteint -63,8 MDhs, un déficit en hausse par rapport à l'exercice précédent (-46,1 MDhs).

## PARTIE VII. STRATEGIE ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

## Avertissement

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

### I. Perspectives de développement du secteur du BTP dans le monde



Source: *Global Construction Perspectives 2014-2020*



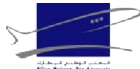



Bien que la crise financière de 2008 ait eu des conséquences néfastes sur l'ensemble des secteurs d'activité à l'échelle mondiale, le secteur du BTP a su faire preuve de solidité face à la morosité des marchés.

Le marché du BTP dans les pays émergents devrait connaître une croissance annuelle moyenne de plus de 6,0% sur la période 2009-2020, contre une hausse de 4,9% en moyenne par an pour le marché mondial. Les marchés Européens et Américains sont des marchés en déclin, les économies émergentes offrent les meilleures opportunités de croissance (source : *Global Construction Perspectives 2020*).

## II. Perspectives du marché marocain

Tiré par une croissance économique importante et un déficit structurel en infrastructures et en logements, le secteur du BTP au Maroc devrait connaître dans les prochaines années un développement continu, motivé également par d'importants projets structurants :

Figure 31. Principaux projets d'infrastructure du Royaume

Entité	Projet	Période	Coût global
	Projet intégré de production électrique solaire	2010-2020	70 milliards de dirhams
	Projet intégré de l'énergie éolienne	2010-2020	32 milliards de dirhams
	Extension et modernisation des aéroports	2008-2015	11 milliards de dirhams
	Nouvelle stratégie logistique	2010-2015	73 milliards de dirhams
		2015-2030	120 milliards de dirhams
	Nouvelles routes et autoroutes et extension du réseau	2010-2015	20 milliards de dirhams
	Ligne Grande vitesse et extension du réseau	2010-2015	33 milliards de dirhams

Source: Offices et agences, presse

Au-delà de ces principaux projets, de nombreuses études placent le Maroc dans les pays les plus attractifs pour les investisseurs étrangers dans le bâtiment. En effet, toujours selon l'étude « Global Construction Perspectives », il est indiqué que la population de l'Afrique du Nord devra augmenter de 50 % d'ici 2050 pour atteindre 321 millions de personnes. Cette augmentation de la population engendrera une demande additionnelle en logements.

Il est également estimé dans l'étude « Global Construction Perspectives » que le marché marocain du bâtiment, qui s'élève en 2009 à 10,2 milliards de livres sterling (144,7 milliards de Dh avec un taux de change de 1£ = 14,19 Dirhams – Source : Bank Al Maghrib – 18 juillet 2014), devrait enregistrer une des croissances les plus rapides de la région pour atteindre 19,3 milliards de livres sterling à l'horizon 2020 (273,9 milliards de dirhams).

Enfin, de nombreux programmes tels que le projet de mise en place du TGV marocain ou le programme Villes Nouvelles tendent à conforter les professionnels du secteur sur les perspectives du BTP au Maroc à moyen et long termes.

Dans ce contexte la société Capep pourrait être amenée à participer à la réalisation de certains ouvrages d'art et de certains équipements. A titre illustratif, dans le cadre de la stratégie de construction des nouvelles routes et autoroutes du Maroc, Capep pourrait ainsi soumissionner pour effectuer certains travaux de renforcement et de sécurisation des ouvrages (travaux pour empêcher les éboulements de pierre sur l'autoroute etc.).

<sup>16</sup> Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

<sup>17</sup> Agence Marocaine pour le Développement de la Logistique

Par ailleurs, Capep pourrait également intervenir pour le compte d'opérateurs engagés dans la mise en œuvre de projets d'infrastructures majeurs. Ainsi, Capep pourrait se positionner pour la réalisation de certains ouvrages de génie civil dans le domaine électrique comme c'est le cas actuellement avec le projet Masen ou du projet intégré de l'énergie éolienne.

### III. Orientations stratégiques de Capep

La société Capep est engagée depuis quelques années dans une politique de développement volontariste et de création additionnelle de valeur ajoutée.

C'est ainsi que le management de la société privilégie aujourd'hui les projets à forte valeur ajoutée, où l'expérience et le savoir-faire de Capep apporteront à ses clients tout le confort et le professionnalisme requis pour ce genre de projets structurants. La qualité et la sécurité demeurent une priorité absolue pour Capep eu égard à sa responsabilité citoyenne et aux exigences dictées par sa certification et sa position de leader.

Capep évolue depuis sa création dans un environnement fortement concurrentiel. Cette longévité et cette expérience ont permis à la société de constamment s'adapter aux nouvelles contraintes du marché tout en anticipant les attentes de ses clients historiques et nouveaux.

Souhaitant accompagner le pays dans son importante phase de transition, Capep souhaite également profiter des nouveaux projets mis en place par le gouvernement afin de participer à l'essor économique actuel du Royaume du Maroc.

Dans ce contexte, l'entreprise poursuit une stratégie de croissance et de diversification qui se décline autour de trois axes :

- Diversification : Lutte contre les inondations, barrages, route, traitement de l'eau, énergies renouvelables (construction de Génie Civil pour certaines installations électriques, etc.) ;
- Spécialisation dans la réalisation des projets à forte valeur ajoutée ;
- Export de son savoir-faire : études des opportunités.

Dans le cadre de son activité, la société entend atteindre des objectifs en ligne avec son potentiel de croissance. En effet, ces objectifs se déclinent comme suit :

- Une stabilisation du chiffre d'affaires prévu pour l'exercice 2014 aux environs de 400 MDH et une amélioration des marges, dans un contexte macro-économique difficile ;
- Une consolidation de la position concurrentielle de la Société ;
- Une maîtrise et optimisation des coûts ;
- Une maîtrise du besoin en fonds de roulement ;
- Un positionnement accru sur les marchés à forte valeur ajoutée tels que la construction de barrage, terrassement grande masse et stabilisation des talus.
- Dans cette perspective, la Société a entrepris les actions suivantes :
  - Une consolidation des fonds propres ;
  - Des partenariats avec des entreprises étrangères en vue du transfert du savoir-faire ;
  - Prospection à l'export.

Par ailleurs, grâce aux contrats signés en cours d'exécution ou dont l'exécution se poursuit en 2014 et/ou en 2015, Capep possède une certaine visibilité sur son activité future qui permet d'estimer ses réalisations en 2014 et 2015.

En effet, la Société estime qu'au vu du niveau d'avancement de certains projets (cf. liste des chantiers en cours en 2014), le chiffre d'affaires prévisionnel de 2014 sera de 400 MMAD, permettant ainsi de réaliser un résultat net de 6 MMAD.

## PARTIE VIII. FACTEURS DE RISQUE

## I. Risque concurrentiel

---

Au niveau national, le développement de l'immobilier et des importants projets d'infrastructures lancés par l'État marocain (programme autoroutier, infrastructures hydrauliques, etc.) ainsi que l'absence de barrières à l'entrée et les perspectives de profit avantageuses qu'offre le secteur a eu, et continue d'avoir pour effet d'attirer de nombreux opérateurs. Ces derniers cherchent à remporter des marchés et à acquérir des références au plus vite, en soumissionnant à des marchés à faible valeur ajoutée et à des niveaux d'offres financières relativement bas.

Forte d'une expérience de plus de 20 ans dans le domaine, la société Capep bénéficie d'une solide expertise dans l'ensemble des domaines d'activité et de références de premier rang lui permettant de se différencier nettement de la concurrence. Par ailleurs, la Société se positionne actuellement sur des projets à haute valeur ajoutée et plus rémunérateurs. Ces chantiers, à fort degré de difficulté nécessitent une grande qualification de la main d'œuvre dont dispose actuellement Capep, se démarquant ainsi de la concurrence.

Il est à noter qu'actuellement la tendance d'attribution des appels d'offres liés au génie civil est orientée vers les acteurs étrangers, représentant ainsi une concurrence pour les acteurs nationaux.

## II. Risque d'exploitation au niveau des chantiers

---

Compte tenu de la nature de l'activité de la Société, il existe des risques importants dans le cadre de la réalisation des travaux (creusement de galerie, etc.). Ces risques peuvent non seulement avoir un impact sur la bon déroulement des travaux (retard dans la réalisation pouvant entraîner des pénalités financières pour Capep) mais également sur les personnes (en cas de survenance d'un accident corporel à titre d'exemple).

Ces risques sont maîtrisés au niveau de la Société qui met tout en œuvre afin de garantir la sécurité de son personnel sur les chantiers. En effet, Capep dispose d'un personnel permanent expérimenté et a instauré une politique de sécurité stricte.

Par ailleurs, le suivi des chantiers et des travaux se fait de manière récurrente et extrêmement détaillée afin d'éviter tout dérapage au niveau des délais. Ce suivi est assuré non seulement par la Direction Production mais également par la Direction Générale de la Société.

Enfin, la Société peut également subir un certain décalage en termes de délais de réalisation et de coûts compte tenu des intempéries climatiques. Cependant, pendant la période hivernale, le management de Capep tente de se préparer au mieux à ces aléas climatiques en protégeant au maximum les installations et les travaux.

## III. Risque de dépendance par rapport à un client

---

En tant que société commerciale, la société Capep serait exposée à un risque de contrepartie, lié à son portefeuille de clients si l'un d'entre eux représentait une part significative dans le chiffre d'affaires de la Société.

Il apparaît ainsi qu'à la fin de l'exercice 2013, Lydec compte pour près de 28% dans le chiffre d'affaires de la Société. De plus, l'activité de Capep est concentrée autour d'un nombre réduit d'opérateurs (publics et privés) puisque les cinq premiers clients de la Société représentent 73,2% du chiffre d'affaires global à fin 2013.

Cependant, il est à préciser que la Société jouit de relations historiques avec un certain nombre de ses clients (ONEP, etc.) limitant ainsi les risques de conflits ou d'un abus de position dominante et facilitant les échanges au quotidien (traitement des demandes / réclamations, etc.). Par ailleurs, certains des clients importants de Capep présentent un profil de risque de solvabilité limité puisqu'ils peuvent être assimilés à un risque étatique (risque souverain) avec un faible risque de défaut de paiement.

Enfin, malgré une relative dépendance vis-à-vis d'un nombre réduit d'opérateurs, cette concentration clientèle ne se reflète pas au niveau du nombre de projets octroyés. En effet, en ce qui concerne le client ONEP, le volume d'affaires qui est réalisé par Capep est dilué sur plusieurs projets, limitant ainsi ce risque de dépendance à un seul projet.

Consciente que cette situation pourrait lui être défavorable, la société Capep cherche à diversifier sa base clientèle en multipliant les soumissions aux appels d'offres.

#### IV. Risque lié à la nature des clients

---

Compte tenu de la nature de son activité, la société Capep collabore régulièrement avec les entreprises publiques et para publiques. Ainsi, le secteur public, à travers l'Office National de l'Eau Potable et les différentes régions autonomes, concentre ainsi en moyenne 68,6% du chiffre d'affaires de la Société sur les trois dernières années. Cette prépondérance du secteur public est justifiée par la nature des investissements et des travaux à réaliser (pose de conduite d'adduction, construction de galeries souterraines, réalisation de station d'épuration des eaux usées) qui concerne davantage les organismes publics que les entreprises privées.

Cependant, un contexte économique relativement difficile pour l'économie marocaine, un certain nombre d'opérateurs pourraient différer leurs investissements, induisant ainsi une perte de marché pour la société Capep. Cependant, malgré les incertitudes économiques et compte tenu de la nature stratégique des investissements à réaliser (eau potable, assainissement, etc.) et leur impact sur la vie quotidienne des marocains, il est difficile de concevoir un report (voir une annulation) de l'ensemble des chantiers structurants sur lesquels intervient la Société actuellement.

#### V. Risque de dépendance vis-à-vis d'un fournisseur

---

Les fournisseurs de fer, béton et agrégats représentent en 2013, 31,8% des achats de la société Capep. Cette prépondérance s'explique naturellement par le recours à ces matériaux pour la réalisation des ouvrages et des travaux.

Au 31 décembre 2013, les dix principaux fournisseurs représentent 54,1% des achats, illustrant une relative concentration au niveau des achats. Cette part est de 47,2% des achats à fin 2012.

La Société cherche à diversifier sa base de fournisseurs en systématisant le recours à des fournisseurs locaux/régionaux facilitant ainsi le processus d'approvisionnement au niveau des chantiers éloignés. En effet, chaque chantier s'approvisionne auprès des fournisseurs de la région, limitant le risque de rupture d'approvisionnement.

#### VI. Risque de renchérissement des matières premières

---

La hausse constatée du prix des intrants (fer, béton, agrégats, ciment, etc.) depuis quelques années oblige la société Capep à impacter ces hausses sur son offre financière globale dans le cadre des soumissions aux appels d'offres. Cependant, dans la mesure où certains marchés peuvent durer plus de 12 mois et que le prix des prestations est fixé contractuellement préalablement au début des travaux, une hausse soudaine et importante

des prix des intrants pourrait négativement impacter la rentabilité et la profitabilité de la Société. En effet, les prix des travaux étant déterminés sur la base d'un référentiel des prix des intrants précis, toute hausse pourrait diminuer (voir détruire) la marge de la Société.

Cependant, dans le cadre de contrats de prestations de travaux avec des opérateurs publics, des clauses de révisions tarifaires sont prévues par le Cahier des Clauses Administratives Générales en cas de hausse importante des prix des matières premières. Ainsi, une revalorisation de la prestation pourrait être demandée par Capep si un tel événement survenait.

## VII. Risque d'indisponibilité de compétences en ressources humaines

Eu égard à la nature de son activité, Capep a constamment besoin de profils experts et confirmés. Or, le marché marocain est conjoncturellement déficitaire en termes d'ingénieurs et de cadres. Capep est ainsi confrontée au risque de dégradation de son efficacité opérationnelle et son processus de recrutement peut être altéré en raison de l'inadéquation de l'offre disponible sur le marché de l'emploi avec ses besoins en compétences locales. Afin de faire face à ce risque, plusieurs mesures ont été prises par la Société, dont :

- L'adoption d'une démarche structurée de transfert de compétences entre les employés titulaires de Capep et les nouvelles recrues ;
- L'anticipation et l'optimisation des recrutements.

D'autre part, des mesures ont été mises en place à l'échelle nationale par le Ministère de l'Éducation Nationale en vue de doubler le nombre d'ingénieurs formés chaque année.

Enfin, afin d'illustrer le climat et l'environnement de travail dans lequel évolue les salariés de Capep, il est à préciser que la seniorité de l'effectif de Capep se traduit également par un niveau d'expérience et d'ancienneté élevé. En effet, près de 82,6% de l'effectif permanent de la Société a plus de 2 ans d'ancienneté en interne. Ce taux se justifie par la politique sociale et l'environnement de travail instauré par le management de la Société, favorisant ainsi une certaine stabilité des effectifs

## VIII. Risque de conflit social

A ce jour la société Capep n'a connu aucun conflit social et aucun jour de grève n'a été constaté depuis sa création.

Le strict respect par la direction de Capep de la législation marocaine du travail au Maroc, ainsi que les conditions de rémunération attractive dont bénéficient les employés, limitent la probabilité d'occurrence d'un tel risque.

La Société a procédé en 2013 au licenciement de 68 salariés. La détermination des personnes susceptibles de quitter CAPEP a été faite en concertation avec les responsables hiérarchiques et les partenaires sociaux ce qui a permis d'éliminer tout risque de conflit.

## PARTIE IX. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

La Société a procédé en 2013 à une augmentation de capital par apport en nature d'une valeur de 25 MDhs dont 13 MDhs portée en prime d'émission. Le capital a donc été porté de 48 MDhs à 60 MDhs et ce par voie d'émission de 7 500 actions nouvelles à la société Kadima Promotion S.A.R.L. en rémunération de son apport.

La société Capep a également fait l'objet d'un contrôle CNSS au titre des exercices 2006 à 2009. Le résultat du contrôle a été notifié à la société en date du 14 avril 2011. Le 7 juin 2012, la Société a été notifiée du résultat d'inspection des déclarations de salaires pour un montant de 724 KMAD au titre des redressements et des pénalités. Le 14 juin 2012, la Société a déposé une demande de réexamen du dossier et a demandé au percepteur de la CNSS de surseoir le recouvrement de l'avis d'imposition en contre partie de la constitution de garanties suffisantes. A cet effet, le total des provisions constituées à fin décembre 2012 s'élèvent à 210 KMAD. A fin 2013, la situation du contrôle CNSS au titres des exercices 2006 à 2009 est toujours la même.

## PARTIE X. ANNEXES

## I. Données comptables et financières sociales de CAPEP

### I.1. Indication des méthodes d'évaluation appliquées par l'entreprise – comptes sociaux

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
<b>I. ACTIF IMMOBILISE</b>	
<b>A. EVALUATION DE L'ENTREPRISE</b>	
1. Immobilisations en non-valeur	Valeur nominale
2. Immobilisations incorporelles	Valeur nominale
3. Immobilisations corporelles	Valeur nominale
4. Immobilisations financières	Valeur nominale
<b>B. CORRECTIONS DE VALEUR</b>	
1. Méthodes d'amortissement	Linéaire, taux normaux pratiqués
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Normale
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Actif	Normale
<b>1. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</b>	
<b>A. EVALUATION A L'ENTREE</b>	
1. Stocks	Prix dernière livraison
2. Créances	La totalité de nos créances figurant au bilan au 31/12/2013 seront prochainement réglées
3. Titres et valeurs de placement	
<b>B. CORRECTIONS DE VALEUR</b>	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Actif	
<b>2. FINANCEMENT PERMANENT</b>	
1. Méthodes de réévaluation	Valeur nominale
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	
3. Dettes de financement permanent	
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Passif	
<b>3. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</b>	
1. Dettes du passif circulant	
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Passif	
<b>4. TRESORERIE</b>	
1. Trésorerie – Actif	Valeur nominale
2. Trésorerie – Passif	Valeur nominale
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	

## I.2. Bilans sociaux des trois derniers exercices

## I.2.1. Bilan de l'exercice 2011 - Actif

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PREC.
	BRUT	AMORTIS. ET PROVIS.	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	100 600,00	50 300,00	50 300,00	75 450,00
. Frais préliminaires	100 600,00	50 300,00	50 300,00	75 450,00
. Charges à répartir sur plusieurs exercices				
. Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)				
. Immobilisations en recherche et développement				
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
. Fonds commercial				
. Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	51 432 926,04	26 960 171,47	24 472 754,57	22 030 888,2
. Terrains				
. Constructions				
. Installations techniques, matériel et outillage	37 538 694,83	18 962 975,59	18 575 719,24	17 291 030,31
. Matériel de transport	4 156 646,36	3 493 224,17	6 634 22,19	3 403 65,69
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	9 737 584,85	4 503 971,71	5 233 613,14	4 399 492,2
. Autres immobilisations corporelles				
. Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)				
. Prêts immobilisés				
. Autres créances financières				
. Titres de participation				
. Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)				
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes de financement				
Total I (A+B+C+D+E)	51 533 526,04	27 010 471,47	24 523 054,57	22 106 338,2
STOCKS (F)	266 473 72,73		266 473 72,73	251 577 44,34
. Marchandises				
. Matières et fournitures consommables	131 793 84,06		131 793 84,06	114 685 49,85
. Produits en cours	134 679 88,67		134 679 88,67	136 891 94,49
. Produits intermédiaires et produits résiduels				
. Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	246 486 928,24		246 486 928,24	222 371 449,59
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	129 782 7,38		129 782 7,38	
. Clients et comptes rattachés	222 716 454,89		222 716 454,89	203 355 627,00
. Personnel débiteur	16 982 4,89		16 982 4,89	19 086 5,86
. Etat débiteur	21 445 696,29		21 445 696,29	18 272 834,03
. Comptes d'associés débiteurs				
. Autres débiteurs				39 734 3,21
. Comptes de régularisation actif	85 712 4,79		85 712 4,79	15 477 9,49
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)				

Total II (F+G+H+I)	273134300,97		273134300,97	247529193,93
TRESORERIE-ACTIF	4064205,63		4064205,63	452475,92
. Chèques et valeurs à encaisser	1378,48		1378,48	
. Banque, TG et CCP	3929450,5		3929450,50	366535,53
. Caisse, régies d'avances et accreditifs	133376,65		133376,65	85940,39
Total III	4064205,63		4064205,63	452475,92
TOTAL GENERAL (I+II+III)	328732032,64	27010471,47	301721561,17	270088008,05

## I.2.2. Bilan de l'exercice 2011 - Passif

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PREC.
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>43096638,41</b>	<b>38551058,58</b>
. Capital social ou personnel (1)	30000 000,00	30000 000,00
. moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé .....		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport		
. Ecart de réévaluation		
. Réserves légales	1565610,98	1338331,98
. Autres réserves	2004 445,00	2004 445,00
. Report à nouveau (2)	9526582,43	5208281,60
. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
. Résultat net de l'exercice (2)	5587439,74	4545579,83
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>48684078,15</b>	<b>43096638,41</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)</b>		
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>		<b>83862,30</b>
. Emprunts obligataires		
. Autres dettes de financement		83862,30
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES CHARGES (D)</b>		
. Provisions pour risques		
. Provisions pour charges		
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>		
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>48 684078,15</b>	<b>43180500,71</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>137975248,82</b>	<b>119342082,93</b>
. Fournisseurs et comptes rattachés	91374513,12	74610866,39
. Clients créditeurs, avances et acomptes	6827431,01	6140144,36
. Personnel	2529396,82	1820694,43
. Organismes sociaux	2134361,34	1730808,07
. Etat	32626728,03	33162276,21
. Comptes d'associés		
. Autres créanciers	768652,98	594993,47
. Comptes de régularisation - Passif	1714165,52	1282 300,00
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>		
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)</b>		
<b>TOTAL II (F+ G + H)</b>	<b>137975248,82</b>	<b>119342082,93</b>
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>	<b>115062234,20</b>	<b>107 565 424,41</b>
. Crédits d'escompte		1857501,82
. Crédits de trésorerie	98747647,62	76402820,04

. Banques (Soldes créditeurs)	16314586,58	29305102,55
TOTAL III	115062234,20	107565424,41
TOTAL GENERAL I + II + III	301721561,17	270088008,05

## I.2.3. Bilan de l'exercice 2012 - Actif

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PREC.
	B R U T	AMORTIS. ET PROVIS.	N E T	N E T
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	100 600,00	75 450,00	25 150,00	50 300,00
. Frais préliminaires	100 600,00	75 450,00	25 150,00	50 300,00
. Charges à répartir sur plusieurs exercices			-	
. Primes de remboursement des obligations			-	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	275 585,00	18 960,75	256 624,25	
. Immobilisations en recherche et développement			-	
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	275 585,00	18 960,75	256 624,25	
. Fonds commercial			-	
. Autres immobilisations incorporelles			-	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	57 247 131,97	31 458 977,26	25 788 154,71	24 472 754,57
. Terrains				
. Constructions				
. Installations techniques, matériel et outillage	41 108 758,56	21 936 973,72	19 171 784,84	18 575 719,24
. Matériel de transport	4 242 696,36	3 683 055,86	559 640,50	663 422,19
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	11 895 677,05	5 838 947,68	6 056 729,37	5 233 613,14
. Autres immobilisations corporelles				
. Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	-	-	-	
. Prêts immobilisés			-	
. Autres créances financières			-	
. Titres de participation			-	
. Autres titres immobilisés			-	
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)				
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes de financement				
Total I (A+B+C+D+E)	57 623 316,97	31 553 388,01	26 069 928,96	24 523 054,57
STOCKS (F)	28 722 250,13		28 722 250,13	26 647 372,73
. Marchandises			-	-
. Matières et fournitures consommables	11 176 623,82		11 176 623,82	13 179 384,06
. Produits en cours	17 545 626,31		17 545 626,31	13 467 988,67
. Produits intermédiaires et produits résiduels			-	-
. Produits finis			-	-
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	254 714 583,71	-	254 714 583,71	246 486 928,24
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	167 688,68		167 688,68	1 297 827,38
. Clients et comptes rattachés	224 710 573,08		224 710 573,08	222 716 454,89
. Personnel débiteur	192 333,08		192 333,08	169 824,89
. Etat débiteur	27 749 164,06		27 749 164,06	21 445 696,29
. Comptes d'associés débiteurs				
. Autres débiteurs	143 700,00		143 700,00	
. Comptes de régularisation actif	1 751 124,81		1 751 124,81	857 124,79
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	22 967,42		22 967,42	
Total II (F+G+H+I)	283 459 801,26	-	283 459 801,26	273 134 300,97
TRESORERIE-ACTIF				

. Chèques et valeurs à encaisser	1 376,48		1 378,48	1 378,48
. Banque, TG et CCP	13 304 634,02		13 304 634,02	3 929 450,50
. Caisse, régies d'avances et accreditifs	30 425,96		30 425,96	133 376,65
Total III	13 336 436,46	-	13 336 438,46	4 064 205,63
TOTAL GENERAL (I+II+III)	354 419 554,69	31 553 388,01	322 866 168,68	301 721 561,17

## I.2.4. Bilan de l'exercice 2012 - Passif

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PREC.
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
. Capital social ou personnel (1)	48 000 000,00	30 000 000,00
. moins: actionnaires, capital souscrit non appelé ...30 000 000,00		
Capital appelé		
dont versé ...27 000 000,00		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport		
. Ecart de réévaluation		
. Réserves légales	684 078,15	1 565 610,98
. Autres réserves		2 004 445,00
. Report à nouveau (2)		9 526 582,43
. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
. Résultat net de l'exercice (2)	8 187 995,19	5 587 439,74
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>56 872 073,34</b>	<b>48 684 078,15</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>		
. Emprunts obligataires		
. Autres dettes de financement		
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES CHARGES (D)</b>		
. Provisions pour risques		
. Provisions pour charges		
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>		
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>56 872 073,34</b>	<b>48 684 078,15</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>206 324 305,15</b>	<b>137 975 248,82</b>
. Fournisseurs et comptes rattachés	137 855 202,25	91 374 513,12
. Clients créditeurs, avances et acomptes	7 564 626,68	6827431,01

. Personnel	8 518 893,76	2 529 396,82
. Organismes sociaux	2 447 166,62	2 134 361,34
. Etat	48 296 981,24	32 626 728,03
. Comptes d'associés		
. Autres créanciers	563 403,03	768 652,98
. Comptes de régularisation - Passif	1 078 031,57	1 714 165,52
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	232967,42	
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)		
TOTAL II (F+ G + H)	206 557 272,57	137 975 248,82
TRESORERIE - PASSIF		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie	52 108 014,42	98 747 647,62
. Banques (Soldes créditeurs)	7 328 808,35	16 314 586,58
TOTAL III	59 436 822,77	115 062 234,20
TOTAL GENERAL I + II + III	322 866 168,68	301 721 561,17

## I.2.5. Bilan de l'exercice 2013 - Actif

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PREC.
	BRUT	AMORTIS. ET PROVIS.	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)				
. Frais préliminaires	350 600	125 600	225 000	25 150
. Charges à répartir sur plusieurs exercices				
. Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)				
. Immobilisations en recherche et développement				
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	647 682	135 236	512 446	256 624
. Fonds commercial				
. Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)				
. Terrains	14 842 600		14 842 600	
. Constructions	10 157 400	203 148	9 954 252	
. Installations techniques, matériel et outillage	41 651 041	23 701 762	17 949 280	19 171 785
. Matériel de transport	3 845 148	3 353 394	491 753	559 641
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	12 254 627	7 349 864	4 904 763	6 056 729
. Autres immobilisations corporelles				
. Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)				
. Prêts immobilisés				
. Autres créances financières				
. Titres de participation				
. Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)				
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes de financement				
Total I (A+B+C+D+E)	83 749 098	34 869 004	48 880 093	26 069 929
STOCKS (F)				
. Marchandises				
. Matières et fournitures consommables	9 020 657		9 020 657	11 176 624
. Produits en cours	24 825 251		24 825 251	17 545 626
. Produits intermédiaires et produits résiduels				
. Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)				
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	792 000		792 000	167 689
. Clients et comptes rattachés	162 231 598		162 231 598	224 710 573
. Personnel débiteur	82 760		82 760	192 333
. Etat débiteur	20 299 433		20 299 433	27 749 164
. Comptes d'associés débiteurs				
. Autres débiteurs				143 700
. Comptes de régularisation actif	1 588 490		1 588 490	1 751 125
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				

ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)				22 967
Total II (F+G+H+I)	218 840 188	0	218 840 188	283 459 801
TRESORERIE-ACTIF				
. Chèques et valeurs à encaisser	1 378		1 378	1 378
. Banque, TG et CCP	133 714		133 714	13 304 634
. Caisse, régies d'avances et accreditifs	314 752		314 752	30 426
Total III	449 844	0	449 844	13 336 438
TOTAL GENERAL (I+II+III)	303 039 130	34 869 004	268 170 126	322 866 169

## I.2.6. Bilan de l'exercice 2013 – Passif

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PREC.
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
. Capital social ou personnel (1)	60 000 000	48 000 000
. moins: actionnaires, capital souscrit non appelé ...30 000 000,00		
Capital appelé		
dont versé ...27 000 000,00		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	13 000 000	
. Ecart de réévaluation		
. Réserves légales	1 093 478	684 078
. Autres réserves		
. Report à nouveau (2)	7 778 595	
. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
. Résultat net de l'exercice (2)	4 370 806	8 187 995
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>86 242 879</b>	<b>56 872 073</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)</b>		
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>		
. Emprunts obligataires		
. Autres dettes de financement		
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES CHARGES (D)</b>		
. Provisions pour risques		
. Provisions pour charges		
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>		
. Augmentation des créances immobilisées		
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>86 242 879</b>	<b>56 872 073</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>117 422 699</b>	<b>206 324 305</b>
. Fournisseurs et comptes rattachés	75 429 726	137 855 202
. Clients créditeurs, avances et acomptes	1 561 033	7 564 627
. Personnel	2 346 289	8 518 894
. Organismes sociaux	2 109 868	2 447 167
. Etat	25 384 306	48 296 981
. Comptes d'associés	9 000 000	
. Autres créanciers	753 489	563 403
. Comptes de régularisation - Passif	837 988	1 078 032
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>210 000</b>	<b>232 967</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL II (F+ G + H)</b>	<b>117 632 699</b>	<b>206 557 273</b>
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie	30 786 000	52 108 014
. Banques (Soldes créditeurs)	33 508 548	7 328 808
<b>TOTAL III</b>	<b>64 294 548</b>	<b>59 436 823</b>

---

TOTAL GENERAL I + II + III	268 170 126	322 866 169
----------------------------	-------------	-------------

**I.3. Compte de produits et charges des trois derniers exercices**
**I.3.1. Compte de produits et charges de l'exercice 2011**

NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice 3= 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent 4
	Propres à l'exercice	Concernant l'exercice précédent		
	1	2		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
. Ventes de marchandises (en l'état)				
. Ventes de biens et services produits	377 454 559		377 454 559	318 619 569
. Chiffre d'affaires	377 454 559		377 454 559	318 619 569
. Variation de stocks de produits (+) (1)	-221 206		-221 206	-361 756
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			0	
. Subventions d'exploitation			0	
. Autres produits d'exploitation			0	
. Reprises d'exploitation; transferts de charges			0	
Total I	377 233 353	0	377 233 353	318 257 813
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
. Achats revendus (2) de marchandises				
. Achats consommés (2) de matières et fournitures	233 915 794	5 396	233 921 190	193 528 103
. Autres charges externes	49 941 659	1 220	49 942 879	45 917 605
. Impôts et taxes	380 123		380 123	437 366
. Charges de personnel	71 231 158		71 231 158	62 656 618
. Autres charges d'exploitation				
. Dotations d'exploitation	4 497 490		4 497 490	3 888 489
Total II	359 966 224	6 616	359 972 839	306 428 182
RESULTAT D'EXPLOITATION III (I - II)			17 260 514	11 829 631
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
. Produits des titres de partic. et autres titres immo.				
. Gains de change				
. Intérêts et autres produits financiers				
. Reprises financières; transferts de charges				
Total IV				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
. Charges d'intérêts	6 787 094		6 787 094	5 546 583
. Pertes de change	31 300		31 300	-1 334
. Autres charges financières				
. Dotations financières				
Total V	6 818 395		6 818 395	5 545 249
RESULTAT FINANCIER VI (IV - V)			-6 818 395	-5 545 249
RESULTAT COURANT VII (III + VI)			10 442 119	6 284 382
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
. Produits des cessions d'immobilisations	383 500		383 500	44 750
. Subventions d'équilibre			0	
. Reprises sur subventions d'investissement			0	
. Autres produits non courants	120	476 835	476 955	180 882
. Reprises non courantes; transferts de charges				

Total VIII	383 620	476 835	860 455	225 632
<b>CHARGES NON COURANTES</b>	2 314 718	2 486	2 317 705	3 489
. Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	197 300		197 300	886
. Subventions accordées				
. Autres charges non courantes	17 418	2 486	19 904	2 603
. Dotations non courantes aux amortis. et provisions	2 100 000		2 100 000	
Total IX	2 314 718	2 486	2 317 205	3 489
RESULTAT NON COURANT X (VIII - IX)			-1 456 750	222 143
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +- X)			8 985 370	6 506 525
IMPOTS SUR LES RESULTATS	3 397 930		3 397 930	1960 945
RESULTAT NET XIII (XI - XII)			5 587 440	4 545 580
TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			378 093 809	31 848 344
TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			372 506 369	313 937 865
RESULTAT NET (Total Produits - Total charges)			5 587 440	4 545 580

## I.3.2. Compte de produits et charges de l'exercice 2012

NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice 3= 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent 4
	Propres à l'exercice	Concernant l'exercice précédent		
	1	2		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
. Ventes de marchandises (en l'état)				
. Ventes de biens et services produits	413 328 441		413 328 441	377 454 559
. Chiffre d'affaires	413 328 441	0	413 328 441	377 454 559
. Variation de stocks de produits (+-) (1)	4 077 638		4 077 638	-221 206
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle- même				
. Subventions d'exploitation				
. Autres produits d'exploitation				
. Reprises d'exploitation; transferts de charges				
Total I	417 406 078	0	417 406 078	377 233 353
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
. Achats revendus (2) de marchandises				
. Achats consommés (2) de matières et fournitures	251 711 778		251 711 778	233 921 190
. Autres charges externes	62 794 543	11 750	62 806 293	49 942 879
. Impôts et taxes	542 323		542 323	380 123
. Charges de personnel	78 209 226		78 209 226	71 231 158
. Autres charges d'exploitation			0	
. Dotations d'exploitation	5 107 027		5 107 027	4 497 490
Total II	398 364 897	11 750	398 376 647	359 972 839
RESULTAT D'EXPLOITATION III (I - II)			19 029 431	17 260 514
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
. Produits des titres de partic. et autres titres immo.			0	
. Gains de change			0	0
. Intérêts et autres produits financiers			0	0
. Reprises financières; transferts de charges			0	0
Total IV		0	0	0
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
. Charges d'intérêts	5 920 596		5 920 596	6 787 094
. Pertes de change	13 809		13 809	31 300
. Autres charges financières			0	
. Dotations financières	22 967		22 967	
Total V	5 957 373	0	5 957 373	6 818 395
RESULTAT FINANCIER VI (IV - V)			-5 957 373	-6 818 395
RESULTAT COURANT VII (III + VI)			13 072 059	10 442 119
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
. Produits des cessions d'immobilisations	4 720 704		4 720 704	383 500
. Subventions d'équilibre				
. Reprises sur subventions d'investissement				
. Autres produits non courants	79 499		79 499	476 955
. Reprises non courantes; transferts de charges	2 000 000		2 000 000	
Total VIII	6 800 203	0	6 800 203	860 455
<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
. Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	487 531		487 531	197 300
. Subventions accordées				
. Autres charges non courantes	5 742 625		5 742 625	19 904
. Dotations non courantes aux amortis. et provisions	110 000		110 000	2 100 000
Total IX	6 340 156	0	6 340 156	2 317 205
RESULTAT NON COURANT X (VIII - IX)			460 047	-1 456 750
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)			13 532 105	8 985 369
IMPOTS SUR LES RESULTATS	5 344 110		5 344 110	3 397 930
RESULTAT NET XIII (XI - XII)			8 187 995	5 587 440

TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			424 206 281	378 093 809
TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			416 018 286	372 506 369
RESULTAT NET (Total Produits - Total charges)			8 187 995	5 587 440

## I.3.3. Compte de produits et charges de l'exercice 2013

NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent 4
	Propres à l'exercice	Concernant l'exercice précédent		
	1	2		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
. Ventes de marchandises(en état)				
. Ventes de biens et services produits	356 077 234		356 077 234	413 328 441
Chiffre d'affaires	356 077 234		356 077 234	413 328 441
. Variation de stocks de produits (+ ou -)	7 279 624		7 279 624	4 077 638
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
. Subventions d'exploitation				
. Autres produits d'exploitation				
. Reprises d'exploitations: transferts de charges				
<b>TOTAL I</b>	<b>363 356 858</b>	<b>0</b>	<b>363 356 858</b>	<b>417 406 078</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
. Achats revendus (2) de marchandises				
. Achats consommés (2) de matières et fournitures	210 889 961	-3 596	210 886 365	251 711 778
. Autres charges externes	57 577 401		57 577 401	62 806 293
. Impôts et taxes	909 275		909 275	542 323
. Charges de personnel	77 712 916		77 712 916	78 209 226
. Autres Charges d'exploitation				
. Dotations d'exploitation	6 258 952		6 258 952	5 107 027
<b>TOTAL II</b>	<b>353 348 505</b>	<b>-3 596</b>	<b>353 344 909</b>	<b>398 376 647</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>10 011 949</b>	<b>19 029 431</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
. Gains de change				
. Intérêts et autre produits financiers				
. Reprises financières : transferts de charges				
<b>TOTAL IV</b>				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
. Charges d'intérêts	4 648 143		4 648 143	5 920 596
. Pertes de change	21 486		21 486	13 809
. Autres charges financières				
. Dotations financières				22 967
<b>TOTAL V</b>	<b>4 669 629</b>	<b>0</b>	<b>4 669 629</b>	<b>5 957 373</b>
<b>RESULTAT FINANCIER ( IV - V )</b>			<b>-4 669 629</b>	<b>-5 957 373</b>
<b>RESULTAT COURANT ( III + VI )</b>			<b>5 342 320</b>	<b>13 072 373</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
. Produit des cessions d'immobilisation	938 500		938 500	4 720 704
. Subventions d'équilibre				
. Reprises sur subventions d'investissement				

. Autres produits non courants	312 796		312 796	79 499
. Reprises non courantes: transferts de charges	22 967		22 967	2 000 000
<b>TOTAL VIII</b>	<b>1 274 263</b>	<b>0</b>	<b>1 274 263</b>	<b>6 800 203</b>
<b><u>CHARGES NON COURANTES</u></b>				
. Valeurs nette d'amortissements des immobilisations cédées	192 337		192 337	487 531
. Subventions accordées				
. Autres charges non courantes	-110		-110	5 742 625
. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				110 000
<b>TOTAL IX</b>	<b>192 227</b>	<b>0</b>	<b>192 227</b>	<b>6 340 156</b>
<b>RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>1 082 036</b>	<b>460 047</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>6 424 357</b>	<b>13 532 105</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>2 053 551</b>		<b>2 053 551</b>	<b>5 344 110</b>
<b>RESULTAT NET (X-XII)</b>			<b>4 370 806</b>	<b>8 187 995</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + IV + VIII )</b>			<b>364 631 122</b>	<b>424 206 281</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + V + IX + XII )</b>			<b>360 260 316</b>	<b>416 018 286</b>
<b>RESULTAT NET (total des produits - total des charges)</b>			<b>4 370 806</b>	<b>8 187 995</b>

**I.4. Tableau de financement des trois derniers exercices**
**I.4.1. Tableau de financement de l'exercice 2011**

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b)	
			Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	48 684 078	43 180 501		5 503 577
2 * moins actif immobilisé	24 523 055	22 106 338	2 416 716	
3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	24 161 024	21 074 163		3 086 861
4 * Actif circulant	273 134 301	247 529 194	25 605 107	
5 * Moins Passif circulant	137 975 249	119 342 083		18 633 166
6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)	135 159 052	128 187 111	6 971 941	
7 * TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)	-110 998 029	-107 112 948		3 885 080

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		9 877 144		8 390 205
. Capacité d'autofinancement		9 877 144		8 390 205
. Distributions de bénéfices				
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		383 500		44 750
. Cessions d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles		383 500		44 750
. Cessions d'immobilisations financières				
. Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)		0		0
. Augmentation de capital, apports				
. Subventions d'investissements				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		10 260 644		8 434 955
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	7 089 921		4 659 155	
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	7 089 921		4 659 155	
. Acquisitions d'immobilisations financières				
. Augmentations des créances immobilisées				
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)	83 862		503 174	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	7 173 783		5 162 329	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	6 971 941		13 045 500	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		3 885 080		9 772 874
TOTAL GENERAL	14 145 725	14 145 725	18 207 829	18 207 829

## I.4.2. Tableau de financement de l'exercice 2012

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b)	
			Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	56 872 073	48 684 078		8 187 995
2 * moins actif immobilisé	26 069 929	24 523 055	1 546 874	
3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	30 802 144	24 161 024		6 641 121
4 * Actif circulant	283 459 801	273 134 301	10 325 500	
5 * Moins Passif circulant	206 557 273	137 975 249		68 349 056
6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)	77 135 496	135 159 052		58 256 523
7 * TRÉSORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)	- 46 100 384	- 110 998 029	64 897 644	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		9 061 849		9 877 144
. Capacité d'autofinancement		9 061 849		9 877 144
. Distributions de bénéfices				
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		4 720 704		383 500
. Cessions d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles		4 720 704		383 500
. Cessions d'immobilisations financières				
. Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (C)		-		-
. Augmentation de capital, apports				
. Subventions d'investissements				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		13 782 553		10 260 644
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	7 141 432		7 089 921	
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles	275 585			
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	6 865 847		7 089 921	
. Acquisitions d'immobilisations financières				
. Augmentations des créances immobilisées				
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)			83 862	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	7 141 432		7 173 783	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	-	58 256 523	6 971 941	
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE	64 897 644			3 885 080
TOTAL GÉNÉRAL	72 039 076	72 039 076	14 145 725	14 145 725

## I.4.3. Tableau de financement de l'exercice 2013

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b)	
			Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	86 242 879	56 872 073		29 370 806
2 * moins actif immobilisé	48 880 093	26 069 929	22 810 164	
3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	37 362 786	30 802 144		6 560 641
4 * Actif circulant	218 840 188	283 459 801		64 619 613
5 * Moins Passif circulant	117 632 699	206 557 272	88 924 573	
6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)	101 207 489	76 902 529	24 304 960	
7 * TRÉSORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)	-63 844 704	- 46 100 384		17 744 319

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		9 883 595		9 061 849
. Capacité d'autofinancement		9 883 595		9 061 849
. Distributions de bénéfices				
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		938 500		4 720 704
. Cessions d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles		938 500		4 720 704
. Cessions d'immobilisations financières				
. Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (C)		25 000 000		-
. Augmentation de capital, apports		25 000 000		
. Subventions d'investissements				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		35 822 095		13 782 553
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	29 011 454		7 141 432	
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles	372 097		275 585	
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	28 639 356		6 865 847	
. Acquisitions d'immobilisations financières				
. Augmentations des créances immobilisées				
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)	0		0	
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)	0		0	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	250 000		-	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	29 261 454		7 141 432	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	24 304 960	0		58 023 556
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE	0	17 744 319	64 664 677	
TOTAL GENERAL	53 566 414	53 566 414	71 806 109	71 806 109

**I.5. État des soldes de gestion des trois derniers exercices**
**I.5.1. État des soldes de gestion de l'exercice 2011**

I. TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)		EXERCICE	EXERCICE PREC.
1	Ventes des marchandises (en l'état)		
2	- Achats revendus de marchandises		
	= Marge brute sur ventes en l'état		
	+ Production de l'exercice : (3+4+5)	377 233 353	318 257 813
3	. Ventes de biens et services produits	377 454 559	318 619 569
4	. Variations stock de produits	-221 206	-361 756
5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	- Consommation de l'exercice : (6+7)	283 864 069	239 445 708
6	. Achats consommés de matières et fournitures	233 921 190	193 528 103
7	. Autres charges externes	49 942 879	45 917 605
	= Valeur Ajoutée (I+II-III)	93 369 284	78 812 104
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	380 123	437 366
10	- Charges de personnel	71 231 158	62 656 618
	= Excédent brut d'exploitation (EBE)	21 758 004	15 718 120
	= ou Insuffisance brute d'exploitation (IBE)		
11	+ Autres produits d'exploitation		
12	- Autres charges d'exploitation		
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges		
14	- Dotations d'exploitation	4 497 490	3 888 489
	= Résultat d'exploitation (+ ou -)	17 260 514	11 829 631
	+ Résultat financier	-6 818 395	-5 545 249
	= Résultat courant (+ ou -)	10 442 119	6 284 382
	+ Résultat non courant	-1 456 750	222 143
15	- Impôts sur les résultats	3 397 930	1 960 945
	= Résultat Net de l'Exercice (+ ou -)	5 587 440	4 545 580

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) – AUTOFINANCEMENT			
1	Résultat net de l'exercice :		
	. Bénéfice +	5 587 440	4 545 580
	. Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	4 475 904	3 888 489
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2) (3)		
8	- Produits des cessions d'immobilisations	383 500	44 750
9	+ Valeurs Nettes d'Amortissement des immobilisations cédées	197 300	886
	CAPACITE D' AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	9 877 144	8 390 205
10	- Distributions de bénéfices		
	AUTOFINANCEMENT	9 877 144	8 390 205

## I.5.2. État des soldes de gestion de l'exercice 2012

I. TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)			EXERCICE	EXERCICE PREC.
1,00		Ventes des marchandises (en l'état)		
2,00	-	Achats revendus de marchandises		
	=	Marge brute sur ventes en l'état	-	-
	+	Production de l'exercice : (3+4+5)	417 406 078	377 233 353
3,00		. Ventes de biens et services produits	413 328 441	377 454 559
4,00		. Variations stock de produits	4 077 638	221 206
5,00		. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	-	Consommation de l'exercice : (6+7)	314 518 071	283 864 069
6,00		. Achats consommés de matières et fournitures	251 711 778	233 921 190
7,00		. Autres charges externes	62 806 293	49 942 879
	=	Valeur Ajoutée (I+II-III)	102 888 007	93 369 284
8,00	+	Subventions d'exploitation		
9,00	-	Impôts et taxes	542 323	380 123
10,00	-	Charges de personnel	78 209 226	71 231 158
	=	Excédent brut d'exploitation (EBE)	24 136 458	21 758 004
	=	ou Insuffisance brute d'exploitation (IBE)		
11,00	+	Autres produits d'exploitation		
12,00	-	Autres charges d'exploitation		
13,00	+	Reprises d'exploitation : transferts de charges		
14,00	-	Dotations d'exploitation	5 107 027	4 497 490
	=	Résultat d'exploitation (+ ou -)	19 029 431	17 260 514
	+-	Résultat financier	- 5 957 373	- 6 818 395
	=	Résultat courant (+ ou -)	13 072 059	10 442 119
	+-	Résultat non courant	460 047	- 1 456 750
15,00	-	Impôts sur les résultats	5 344 110	3 397 930
	=	Résultat Net de l'Exercice (+ ou -)	8 187 995	5 587 440
II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) – AUTOFINANCEMENT				
1,00		Résultat net de l'exercice :		
		. Bénéfice +	8 187 995	5 587 440
		. Perte -		
2,00	+	Dotations d'exploitation (1)	5 107 027	4 475 904
3,00	+	Dotations financières (1)	-	-
4,00	+	Dotations non courantes (1)	-	-
5,00	-	Reprises d'exploitation (2)	-	-
6,00	-	Reprises financières (2)	-	-
7,00	-	Reprises non courantes (2) (3)	-	-
8,00	-	Produits des cessions d'immobilisations	4 720 704	383 500
9,00	+	Valeurs Nettes d'Amortissement des immobilisations cédées	487 531	197 300
		CAPACITE D' AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	9 061 849	9 877 144
10,00	-	Distributions de bénéfices		
		AUTOFINANCEMENT	9 061 849	9 877 144

## I.5.3. État des soldes de gestion de l'exercice 2013

I. TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)		EXERCICE	EXERCICE PREC
1	. Ventes de marchandises(en état)		
2	- . Achats revendus (2) de marchandises		
	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	-	-
	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE:( 3 + 4 + 5)	363 356 858	417 406 078
3	. Ventes de biens et services produits	356 077 234	413 328 441
4	. Variation de stocks de produits (+ ou -)	7 279 624	4 077 638
5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE	268 463 766	314 518 071
6	. Achats consommés (2) de matières et fournitures	210 886 365	251 711 778
7	. Autres charges externes	57 577 401	62 806 293
	= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	94 893 092	102 888 007
8	+ . Subventions d'exploitation		
9	- . Impôts et taxes	909 275	542 323
10	- . Charges de personnel	77 712 916	78 209 226
	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	16 270 901	24 136 458
	= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
11	+ . Autres produits d'exploitation		
12	- . Autres Charges d'exploitation		
13	+ . Reprises d'exploitations: transferts de charges		
14	- . Dotations d'exploitation	6 258 952	5 107 027
	= RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	10 011 949	19 029 431
	+ RESULTAT FINANCIER	-4 669 629	-5 957 373
	= RESULTAT COURANT ( + ou - )	5 342 320	13 072 059
	+ RESULTAT NON COURANT	1 082 036	460 047
15	- IMPOTS SUR LES RESULTATS	2 053 551	5 344 110
	= RESULTAT NET (X-XII)	4 370 806	8 187 995

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) – AUTOFINANCEMENT			
1	Résultat net de l'exercice		
	. Bénéfice	4 370 806	8 187 995
	. Perte		
2	+ . Dotations d'exploitation	6 258 952	5 107 027
3	+ . Dotations financières		
4	+ . Dotations non courantes		
5	- . Reprises d'exploitations		
6	- . Reprises financières		
7	- . Reprises non courantes		
8	- . Produits des cessions des immobilisations	938 500	4 720 704
9	+ . Valeurs nette d'amortissements des immobilisations cédées	192 337	487 531
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	9 883 595	9 061 849
10	- Distribution de bénéfices		
	AUTOFINANCEMENT	9 883 595	9 061 849

**I.6. État des dérogations (A2) de l'exercice 2013**

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

**I.7. État des changements de méthode (A3) de l'exercice 2013**

INDICATION DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

**I.8. Tableau des immobilisations (B2) de l'exercice 2013**

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	100 600	250 000	-	-	-	-	-	350 600
. Frais préliminaires . Charges à répartir sur plusieurs exercices . Primes de remboursement des obligations	100 600	250 000						350 600
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	275 585	372 097	-	-	-	-	-	647 682
. Immobilisations en recherche et développement . Brevets, marques, droits et valeurs similaires . Fonds commercial . Autres immobilisations incorporelles	275 585	372 097						647 682
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 247 132	28 639 356	-	-	3 135 673	-	-	82 750 815
. Terrains . Constructions . Installations techniques matériel et outillage . Matériel de transport . Mobilier, matériel de bureau et aménagement . Autres immobilisations corporelles . Immobilisations corporelles en cours	41 108 759 10 157 400 4 242 696 11 895 677	14 842 600 10 157 400 3 141 106 139 301 358 950			2 598 823 536 849			14 842 600 10 157 400 41 651 041 3 845 148 12 254 627

**I.9. Tableau des amortissements (B2 BIS) de l'exercice 2013**

Nature	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4=1+2-3</u>
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	75 450	50 150	0	125 600
. Frais préliminaires	75 450	50 150		125 600
. Charges à répartir sur plusieurs exercices				
. Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 961	116 276	0	135 236
. Immobilisations en recherche et développement				
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	18 961	116 276		135 236
. Fonds commercial				
. Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 458 977	6 092 526	2 943 335	34 608 168
. Terrains				
. Constructions		203 148		203 148
. Installations techniques matériel et outillage	21 936 974	4 172 718	2 407 930	23 701 762
. Matériel de transport	3 683 056	205 744	535 405	3 353 394
. Mobilier, matériel de bureau et aménagement	5 838 948	1 510 916		7 349 864
. Autres immobilisations corporelles				
. Immobilisations corporelles en cours				

**I.10.** Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B3) de l'exercice 2013

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus-values	Moins-values
30/06/2013	23400000	1 053	509	544	15 000	14 456	
30/06/2013	23400000	1 029	129	900	19 500	18 600	
30/09/2013	23400000	177 681	177 681	0	30 000	30 000	
30/09/2013	23400000	177 681	177 681	0	35 000	35 000	
30/09/2013	23400000	177 681	177 681	0	35 000	35 000	
30/09/2013	23400000	1 725	1 725	0	40 000	40 000	
26/06/2013	23320000	8 500		8 500	66 500	58 000	
30/06/2013	23320000	570 000	570 000	0	45 000	45 000	
30/06/2013	23320000	6 150	2 614	3 536	50 000	46 464	
30/06/2013	23320000	6 150	2 460	3 690	55 000	51 310	
30/06/2013	23320000	5 300	1 546	3 754	55 000	51 246	
30/06/2013	23320000	27 000	19 800	7 200	7 500	300	
30/06/2013	23320000	27 500	20 625	6 875	6 000		875
30/06/2013	23320000	27 500	20 924	6 576	5 500		1 076
30/06/2013	23320000	27 500	20 924	6 576	5 500		1 076
30/06/2013	23320000	63 000	48 613	14 387	6 100		8 287
30/06/2013	23320000	31 000	24 575	6 425	7 200	775	
30/06/2013	23320000	29 500	23 993	5 507	5 500		7
30/06/2013	23320000	43 000	41 864	1 136	5 400	4 264	
30/06/2013	23320000	21 400	16 050	5 350	4 200		1 150
30/06/2013	23320000	21 400	16 050	5 350	3 500		1 850
30/06/2013	23320000	21 400	16 050	5 350	3 200		2 150
30/06/2013	23320000	65 000	65 000	0	3 200	3 200	
30/06/2013	23320000	1 080	288	792	3 200	2 408	
30/06/2013	23320000	33 333	6 667	26 667	9 200		17 467
20/11/2013	23320000	43 000	43 000	0	9 000	9 000	
30/06/2013	23320000	5 100	2 040	3 060	92 500	89 440	
21/11/2013	23320000	6 150	2 855	3 295	60 000	56 705	
31/10/2013	23320000	7 400		7 400	92 500	85 100	
21/11/2013	23320000	7 150	1 371	5 779	41 700	35 950	
21/11/2013	23320000	7 000	1 400	5 600	41 800	36 171	
21/11/2013	23320000	1 070 000	1 070 000	0	49 800	49 800	
21/11/2013	23320000	150 000	118 375	31 625	10 000		21 625
31/12/2013	23320000	1 360	1 279	81	2 500	2 419	
31/12/2013	23320000	3 200	1 440	1 760	2 500	740	
31/12/2013	23320000	44 700	44 700	0	2 500	2 500	
31/12/2013	23320000	64 275	63 923	352	2 500	2 500	
31/12/2013	23320000	64 275	64 275	0	2 500	2 148	
31/12/2013	23320000	31 000	26 660	4 340	2 500		1 840
31/12/2013	23320000	29 500	25 370	4 130	2 500		1 630
31/12/2013	23320000	29 000	23 200	5 800	2 500		3 300
TOTAL		3 135 673	2 943 335	192 337	938 500	808 495	62 332

**I.11. Tableau des titres de participation (b4) des trois derniers exercices**
**I.11.1. Tableau des titres de participation de l'exercice 2011**

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>NEANT</b>									
TOTAL									

**I.11.2. Tableau des titres de participation de l'exercice 2012**

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>NEANT</b>									
TOTAL									

**I.11.3. Tableau des titres de participation de l'exercice 2013**

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>NEANT</b>									

TOTAL									
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

## I.12. Tableau des provisions (b5) des trois derniers exercices

### I.12.1. Tableau des provisions de l'exercice 2011

Nature	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitatio n	Financière s	Non courantes	D'exploitatio n	Financière s	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (B)	0	0	0	0	0	0	0	0
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)								
5. Autres Provisions pour risques et charges				2 100 000				2 100 000
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (A)	0	0	0	2 100 000	0	0	0	2 100 000
TOTAL (A + B)	0	0	0	2 100 000	0	0	0	2 100 000

### I.12.2. Tableau des provisions de l'exercice 2012

Nature	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitatio n	Financières	Non courantes	D'exploitatio n	Financière s	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (B)	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)			22 967					22 967
5. Autres Provisions pour risques et charges	2 100 000		110 000				2 000 000	210 000
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (A)	2 100 000	132 967	-	-	-	-	2 000 000	232 967
TOTAL (A + B)	2 100 000	132 967	-	-	-	-	2 000 000	232 967

**I.12.3. Tableau des provisions de l'exercice 2013**

Nature	Montant débet exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitati on	Financières	Non courantes	D'exploitati on	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (B)								
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	22 967					22 967		
5. Autres Provisions pour risques et charges	210 000							210 000
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (A)	232 967					22 967		210 000
TOTAL ( A + B )	232 967					22 967		210 000

**I.13. Tableau des créances (b6) des trois derniers exercices**
**I.13.1. Tableau des créances de l'exercice 2011**

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières								
DE L'ACTIF CIRCULANT	246 486 928		241 386 790	5100 138				
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 297 827		1 297 827					
* Clients et comptes rattachés	222 716 455		217 616 317	5 100 138				
* Personnel	169 825		169 825					
* Etat	21 445 696		21 445 696			21 445 696		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs								
* Comptes de régularisation - Actif	857 125		857 125					

## I.13.2. Tableau des créances de l'exercice 2012

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	-	-	-	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières								
DE L'ACTIF CIRCULANT	254 714 584	355 256	249 115 017	5 244 311		27 749 164	-	-
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	167 689		167 689					
* Clients et comptes rattachés	224 710 573		219 466 262	5 244 311				
* Personnel	192 333		192 333					
* Etat	27 749 164		27 749 164			27 749 164		
* Compte d'associés	-		-					
* Autres débiteurs	143 700		143 700					
* Comptes de régularisation - Actif	1 751 125	355 256	1 395 869					

## I.13.3. Tableau des créances de l'exercice 2013

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
* Prêts immobilisés	0	0	0					
* Autres créances financières		0						
DE L'ACTIF CIRCULANT	184 994 281	145 827	180 864 821	3 983 632	0	20 299 433	0	0
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	792 000		792 000					
* Clients et comptes rattachés	162 231 598		158 247 966	3 983 632				
* Personnel	82 760		82 760					
* Etat	20 299 433		20 299 433			20 299 433		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs								

* Comptes de régularisation - Actif	1 588 490	145 827	1 442 662					
-------------------------------------	-----------	---------	-----------	--	--	--	--	--

**I.14. Tableau des dettes (b7) des trois derniers exercices**
**I.14.1. Tableau des dettes de l'exercice 2011**

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT</b>								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	137 975 249		133 639 268	4 335 981		32 626 728		48 297 978
* Fournisseurs et comptes rattachés	91 374 513		87 038 533	4 335 981				48 297 978
* Clients créditeurs, avances et acomptes	6 827 431		6 827 431					
* Personnel	2 529 397		2 529 397					
* Organismes sociaux	2 134 361		2 134 361					
* Etat	32 626 728		32 626 728			32 626 728		
* Compte d'associés								
* Autres créanciers	768 653		768 653					
* Comptes de régularisation - Passif	1 714 166		1 714 166					

**I.14.2. Tableau des dettes de l'exercice 2012**

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT</b>								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	206 324 305	-	204 108 870	2 215 435	-	48 296 981	-	65 097 487
* Fournisseurs et comptes rattachés	137 855 202		135 639 767	2 215 435				65 097 487
* Clients créditeurs, avances	7 564 627		7 564 627					

et acomptes							
* Personnel	8 518 894		8 518 894				
* Organismes sociaux	2 447 167		2 447 167				
* Etat	48 296 981		48 296 981			48 296 981	
* Compte d'associés	-						
* Autres créanciers	563 403		563 403				
* Comptes de régularisation - Passif	1 078 032		1 078 032				

**I.14.3. Tableau des dettes de l'exercice 2013**

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	117 422 699	3 673 806	113 748 893	0	0	25 384 306	9 000 000	34 857 386
* Fournisseurs et comptes rattachés	75 429 726	3 673 806	71 755 920					34 857 386
* Clients créditeurs, avances et acomptes	1 561 033		1 561 033					
* Personnel	2 346 289		2 346 289					
* Organismes sociaux	2 109 868		2 109 868					
* Etat	25 384 306		25 384 306			25 384 306		
* Compte d'associés	9 000 000		9 000 000				9 000 000	
* Autres créanciers	753 489		753 489					
* Comptes de régularisation - Passif	837 988		837 988					

**I.15. Tableau des sûretés réelles données ou reçues (b8) de l'exercice 2013**

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature <sup>(1)</sup>	Date et lieu d'inscription	Objet <sup>(2) (3)</sup>	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données :					
ATTIJARIWABA BANK	2 000 000	NANTISSEMENT FC	RENOUVELLE LE 24/06/2013	EN COUVERTURE DES CREDITS ACCORDES	
ATTIJARIWABA BANK	8 000 000	NANTISSEMENT FC	RENOUVELLE LE 16/08/2012		
ATTIJARIWABA BANK	10 000 000	NANTISSEMENT FC	LE 26/08/2013		
BMCE	1 000 000	NANTISSEMENT FC	RENOUVELLE LE 06/05/2011		
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUE	6 800 000	NANTISSEMENT FC	RENOUVELLE LE 07/05/2012		
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUE	4 000 000	NANTISSEMENT FC	RENOUVELLE LE 22/03/2013		

Sûretés reçues :					
------------------	--	--	--	--	--

(1) – Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

(Entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

#### I.16. Tableau des engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail (b9) de l'exercice 2013

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	46 863 483	82 826 812
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements donnés		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>46 863 483</b>	<b>82 826 812</b>
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées		

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions		
* Autres engagements reçus		
<b>TOTAL</b>		

## I.17. Etat de répartition du capital (c1) de l'exercice 2013

Nom, prénom ou raison sociale des Principaux associés(1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
IBNOUZHAR MOHAMED	Lot 9 Blad El Az N° 58 California _Casablanca_ Residence California	11 997	11 997	1 600	19 195 200	19 195 200	19 195 200
IBNOUZHAR YOUNESS	Gardien N° 27 California _Casablanca_ 1 Rue Francois Villon	4 500	4 500	1 600	7 200 000	7 200 000	7 200 000
IBNOUZHAR SAMIRA	Angle Roger Hartman Plateau _Casablanca_ Lot 8 Riad El	2 998	2 998	1 600	4 796 800	4 796 800	4 796 800
IBNOUZHAR HASSAN	Andalous Residence Arbouna Californie _Casablanca_ 8 Rue Bruxelles	3 749	3 749	1 600	5 998 400	5 998 400	5 998 400
IBNOUZHAR SOUMIA	Quartier Des Hopitaux _Casablanca_ Lot Ard Nakhla Rue	2 999	2 999	1 600	4 798 400	4 798 400	4 798 400
IBNOUZHAR REDA	11 N° 2 Californie _Casablanca_ Lot Ard Nakhla Rue	1 095	1 095	1 600	1 752 000	1 752 000	1 752 000
IBNOUZHAR YASSINE	11 N° 2 Californie _Casablanca_ Lot Ard Nakhla Rue	1 095	1 095	1 600	1 752 000	1 752 000	1 752 000
IBNOUZHAR HAMZA	11 N° 2 Californie _Casablanca_ LOT ENNAKHLA RUE	1 095	1 095	1 600	1 752 000	1 752 000	1 752 000
TARRAFFA NAJAT	11 N° 2 CALIFORNIA CASA 1 Rue Francois Villon	465	465	1 600	744 000	744 000	744 000
IBNOUZHAR ZINEB	Angle Roger Hartman Plateau _Casablanca_ Hay Nahda 2 N° 59	1	1	1 600	1 600	1 600	1 600
SABRALLAH MERIEM	Appt 2 Avenue Allah Ben Abdallah _Temara_ MAROC 32 Godot de Mouroy	1	1	1 600	1 600	1 600	1 600
LAHBABI JAMAL	75009 _Paris_ France 8 Rue Bruxelles	1	1	1 600	1 600	1 600	1 600
EL MOUSADDEQ SOUHAIL	Quartier Des Hopitaux _Casablanca_ Lot 9 Blad El Az N°	1	1	1 600	1 600	1 600	1 600
IBNOUZHAR IDRIS	58 California _Casablanca_ Lot 8 Riad El	1	1	1 600	1 600	1 600	1 600
IBNOUZHAR AHMED	Andalous Residence Arbouna Californie _Casablanca_ Lot 9 Blad El Az N°	1	1	1 600	1 600	1 600	1 600
IBNOUZHAR ABDERRAHMAN	58 California _Casablanca_ QUARTIER	1	1	1 600	1 600	1 600	1 600
AL KADIMA PROMOTION	INDUSTRIEL NORD		37 500	1 600	12 000 000	12 000 000	12 000 000

	D'OUKACHA						
		30 000	67 500		60 000 000	60 000 000	60 000 000

### I.18. Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours des trois derniers exercices (c2)

#### I.18.1. Tableau d'affectation intervenue au cours de l'exercice 2011

	MONTANT		MONTANT
A.ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B.AFFECTATION DES RESULTATS	
Décision du 28/06/2011		.Reserve légale	227 279
.Report à nouveau	5 208 282	.Autres réserves	
.Résultats nets en instance d'affectation		.Tantièmes (réserves réglementées)	
.Résultat net de l'exercice	4 545 580	.Dividendes	
.Prélèvements sur les réserves		.Autres affectations	
.Autres prélèvements		.Report à nouveau	9 526 582
TOTAL A	9 753 861	TOTAL B	9 753 861

#### I.18.2. Tableau d'affectation intervenue au cours de l'exercice 2012

	MONTANT		MONTANT
A.ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B.AFFECTATION DES RESULTATS	
Décision de l'AGE 17/06/13		.Reserve légale	279 372
.Report à nouveau		.Autres réserves	
.Résultats nets en instance d'affectation		.Tantièmes (réserves réglementées)	
.Résultat net de l'exercice	5 587 440	.Dividendes	
.Prélèvements sur les réserves		.Autres/ Augmentation de capital	
.Autres prélèvements		S/ AGO DU 06/05/09	
TOTAL A	5 587 440	.Report à nouveau	5 308 068
		TOTAL B	5 587 440

#### I.18.3. Tableau d'affectation intervenue au cours de l'exercice 2013

	MONTANT		MONTANT
A.ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B.AFFECTATION DES RESULTATS	
Décision de l'AGE 16/06/14		.Reserve légale	409 400
.Report à nouveau		.Autres réserves	
.Résultats nets en instance d'affectation		.Tantièmes (réserves réglementées)	
.Résultat net de l'exercice	8 187 995	.Dividendes	
.Prélèvements sur les réserves		.Autres/ Augmentation de capital	
.Autres prélèvements		S/ AGO DU 06/05/09	
TOTAL A	8 187 995	.Report à nouveau	7 778 595
		TOTAL B	8 187 995

**I.19. Datation et événements postérieurs (C5) au dernier exercice clos**

Date de clôture <sup>(1)</sup>	31-déc-2013
Date d'établissement des états de synthèse <sup>(2)</sup>	20-mars-2014
<sup>(1)</sup> Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
<sup>(2)</sup> Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

**II EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE**

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
	* Favorables
	* Défavorables

## II. Modèle de bulletin de souscription aux Billets de Trésorerie

### Bulletin de Souscription aux billets de trésorerie

Destinataire : BMCE Bank

Fax : 0522 49 29 58

Date

#### ■ Identification du souscripteur

Nom, prénom / Dénomination / Raison sociale	.....	Nom du teneur de compte	.....
N° de compte	.....	Dépositaire	.....
Téléphone	.....	Fax	.....
Code d'identité <sup>18</sup>	.....	Qualité souscripteur <sup>19</sup>	.....
Nationalité du souscripteur	.....	Nom et prénom du signataire	.....
Siège social	.....	Fonction ( <i>Personnes morales</i> )	.....
Adresse (si différente du siège social)	.....	Mode de paiement	.....

#### ■ Caractéristiques des billets de trésorerie

Émetteur	Capep
Valeur nominale	MAD 100 000
Plafond du programme d'émission	MAD 200 000 000
Plafond de l'émission	
Nombre de titres émis	
Date de jouissance	A la date du règlement
Nombre de jours	Entre 10 jours et 364 jours
Maturité	De 10 jours à 12 mois
Intérêts	Post Compté
Taux facial	Sera fixé juste avant l'ouverture de la période de souscription
Remboursement	In fine

Suivant les modalités de souscription indiquées ci-dessus, nous nous engageons irrévocablement à souscrire aux Billets de Trésorerie émis par la société CAPEP et ce, pour le montant se décomposant comme suit :

Maturité	Nombre de bons	Nominal global	Taux	Suite réservée à la soumission
----------	----------------	----------------	------	--------------------------------

<sup>18</sup> Code d'identité : CIN ou n° de passeport pour les personnes physiques, Registre de commerce pour les personnes morales résidentes et N° et date d'agrément pour les OPCVM

<sup>19</sup> Qualité du souscripteur :

A	Personne physique (A1 Résidente – A2 Non résidente)	B	Personne morale (B1 Résidente – B2 Non résidente)
C	OPCVM	D	Établissements de crédit
E	Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	F	Fonds d'investissement, fonds de pension
G	Autres (compagnies financières et CDG)	H	Institutionnels de l'investissement de droit étranger

Par la présente, nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des Billets Trésorerie qui nous seront attribués afin de créditer le compte de Capep ouvert dans les livres de BMCE BANK le .....<sup>20</sup>, conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central MAROCLEAR.

Cachet et signature du souscripteur

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Un dossier d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur et auprès de l'organisme placeur ».

<sup>20</sup> La date de règlement correspond à la date de jouissance.